

Antoine BERNARD, c.s.v.

DOCTEUR ÈS LETTRES
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'ACADIE VIVANTE

**Histoire du peuple acadien
de ses origines à nos jours**

ÉDITION DU DEVOIR

430 est, rue NOTRE-DAME

MONTRÉAL

1945

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2021

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

L'ACADIE VIVANTE

D u m ê m e a u t e u r

COQUILLAGES.

LA GASPÉSIE AU SOLEIL (*2e édition, 15e mille*). Ouvrage couronné par l'Académie française, prix Théroouanne 1926.

HISTOIRE DE LA SURVIVANCE ACADIENNE. Ouvrage couronné par l'Académie française, prix Montyon 1936.

LE DRAME ACADIEN.

VIE DU PÈRE CHAMPAGNEUR.

*(Ces livres sont en vente à la Librairie Saint-Viateur,
5199, rue Saint-Dominique, Montréal.)*

Imprimatur :

† Norbert ROBICHAUD,
Archevêque de Moncton

Moncton, le 2 janvier 1945

Lettre-Préface de l'Archevêque des Acadiens

*Archevêché de Moncton,
le 25 janvier 1945.*

*Révérénd Frère Antoine Bernard, C.S.V.,
à Montréal.*

Mon révérend Frère,

Vous avez exprimé le désir que je présente au public la nouvelle édition de votre Histoire de l'Acadie. C'était sans doute pour la mettre sous le signe de l'autorité: la première édition de ce travail ne fut-elle pas préparée à la demande et sous l'inspiration de Mgr Melanson, le premier archevêque acadien? Il était donc tout à fait convenable que le deuxième archevêque de Moncton fût le mécène de sa réédition.

Vous avez souhaité aussi que je recommande votre ouvrage, revu et complété, à la jeunesse étudiante acadienne ainsi qu'à ses dévoués maîtres et maîtresses. On conçoit facilement que l'archevêque des Acadiens s'intéresse d'une manière particulière à l'enseignement de l'histoire nationale dans nos Universités, pensionnats et écoles. Mieux que tout autre peut-être, il est à même de saisir la relation qui existe entre le passé et l'avenir, le rapport entre l'histoire du peuple acadien et

sa mission future, le lien logique qui unit les souffrances du martyr acadien avec les gloires de sa survivance. Il n'a pas à faire grand effort d'imagination non plus pour se représenter ce que sera l'Acadie de demain, avec ses problèmes et ses besoins. Pas nécessaire d'être prophète pour prévoir que ce seront les chefs, surtout les chefs laïques, qui lui manqueront le plus: l'étude de l'histoire fournira à notre génération étudiante les modèles qu'elle devra imiter.

La mission du peuple acadien dans nos Provinces maritimes sera de garder intact son patrimoine spirituel et moral, de faire rayonner l'esprit chrétien et français au milieu de compatriotes d'autre religion et d'autre langue. C'est encore dans l'histoire que le jeune Acadien puisera les leçons de courage et de dévouement dont il aura besoin. Enfin, il devient de plus en plus évident que l'avenir de l'Acadie se présente comme une ascension rude et escarpée, et qu'un peuple placé dans de telles circonstances doit toujours monter s'il ne veut pas mourir: c'est encore la méditation de l'histoire qui fournira aux Acadiens les éléments d'une survivance positive et la généreuse audace d'une montée lente mais ferme vers les sommets d'une haute destinée, d'une providentielle vocation.

Puissent donc les petits Acadiens et les petites Acadiennes se pencher avec amour sur les pages glorieuses de l'ACADIE VIVANTE! Qu'ils respirent librement le parfum de fierté nationale et d'héroïsme qui s'en dégage! Qu'ils s'imprègnent de plus en plus des leçons de fidélité, de noble intrépidité qu'elles contiennent! Qu'ils soient surtout non seulement des lecteurs et des admirateurs, mais des imitateurs et des « faiseurs » d'histoire acadienne: non auditores tantum sed factores.

Veillez agréer, mon révérend Frère, l'expression de nos sincères remerciements pour votre indispensable travail, et le souhait confiant qu'il se répandra profusément au sein de nos familles comme dans les classes de nos maisons d'éducation.

† Norbert ROBICHAUD,
archevêque de Moncton.

Le Souvenir de Monseigneur Melanson

Moncton, le 17 mars 1939.

*Révérénd Frère Antoine Bernard, C. S. V.,
Professeur d'Histoire acadienne,
à l'Université de Montréal.*

Mon Révérend Frère,

Votre longue carrière dans l'enseignement de l'Histoire acadienne, vos succès incontestables surtout vous désignaient pour nous présenter une Histoire de l'Acadie, courte et populaire, qui fût à la portée de tout le monde, des jeunes et des écoliers en particulier.

Vous rendant à nos plus chers désirs, voilà que nos rêves deviennent une réalité et vous nous présentez maintenant cette histoire succincte qui sera reçue avec bienveillance, je n'en doute pas, dans tous nos milieux acadiens.

Puisse-t-elle entrer dans tous nos foyers et dans toutes les écoles d'Acadie ! C'est le vœu bien sincère que je forme, pour le bien des nôtres.

La jeune génération a besoin plus que jamais de remonter quelque peu les années écoulées et d'aller s'inspirer des gestes valeureux de ses ancêtres comme de ceux, moins éloignés, qui

ont contribué avec tant de zèle et de mérite reconnus à la renaissance de la Nouvelle Acadie. Elle y trouvera des leçons de vaillance et d'indomptable énergie, ce qui n'est pas à dédaigner à notre époque où trop d'âmes se laissent aller au repos illusoire, lorsque ce n'est pas, hélas ! à l'indifférentisme pour tout ce qui est vraiment grand, noble, national et catholique.

Avec mes plus vives félicitations, je vous remercie pour ce nouveau travail dont vous dotez votre petite patrie, je fais des vœux ardents pour sa diffusion et je vous prie de me croire, mon Révérend Frère,

Votre bien respectueux et dévoué en N.-S. et N.-D. de l'Assomption,

† L.-J.-ARTHUR MELANSON,
archevêque de Moncton.

Avant-Propos

« Malheur au peuple qui tourne le dos à son passé: il tombe au-dessous de lui-même, au-dessous de ceux qu'il veut imiter. »

(Abbé Casgrain, *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, page 436.)

Pendant un siècle, de 1604 à 1710, il y eut dans l'Amérique du Nord un pays appelé Acadie, colonie française distincte du Canada. Depuis trois cents ans, vivent dans l'Amérique du Nord des descendants de paysans français qui, aux bords du golfe Saint-Laurent comme parmi les bayoux de la Louisiane, continuent — avec raison — de s'appeler *Acadiens*. Petit peuple français soumis par l'Angleterre en 1710, puis brisé et dispersé en 1755, les Acadiens gardent leur nom et leurs traditions comme on conserve, dans une famille, les plus précieuses reliques du passé.

Aujourd'hui, les Acadiens se groupent surtout dans les trois provinces maritimes de l'Est canadien, c'est-à-dire dans la région même où abordèrent leurs ancêtres. L'ancienne Acadie, il est vrai, la première terre défrichée par les compagnons de Poutrincourt, de Razilly, d'Aulnay et de Charles Latour, est devenue Nouvelle-Écosse, et les Acadiens se font rares du côté d'Annapolis et de Grand-Pré. Mais le Nouveau-Brunswick renferme lui aussi, vers Memramcook et Moncton comme du côté de Saint-Jean ou de Bathurst, des portions de terre qui furent remuées par des mains françaises, avant 1755. L'île du Prince-Édouard et l'île

du Cap-Breton furent également parcourues, cultivées en certains endroits, par des pionniers français du 17^e siècle. Et les deux rivages de la baie des Chaleurs reçurent les bannis acadiens dès 1755.

On peut donc affirmer que les trois Provinces maritimes, y compris la Gaspésie méridionale, constituent l'héritage ancestral du peuple acadien. Tout esprit droit, toute âme sensible devine le profond attachement des Acadiens, fils d'exilés, à leur nom et au sol qui garde l'empreinte des pas de leurs pères.

Ce culte du passé se comprend mieux lorsqu'on étudie plus attentivement les trois siècles de dramatique histoire du peuple acadien. Les présentes pages veulent offrir un résumé de cette histoire. Puisse la jeunesse acadienne puiser dans notre bref récit, fait expressément pour elle, un amour plus éclairé, plus généreux, de sa petite patrie ! Puisse notre ACADIE VIVANTE¹ contribuer à l'édification d'une nouvelle Acadie fondée, comme l'ancienne, sur trois pierres d'assise : la foi catholique, le culte de Notre-Dame et une ferme volonté de survivance française !

A. B.



1. C'est en réponse à un vœu du Congrès national de 1937, tenu à Memramcook, que nous offrîmes au public acadien, en 1939, la première édition de cet ouvrage sous le titre : *Histoire de l'Acadie*. L'édition de 1945 est la troisième. Elle met la matière à jour et fournit aux institutrices d'Acadie les questionnaires demandés. De plus, elle offre des pages neuves sur plusieurs points particuliers : les origines du peuple acadien, les familles acadiennes d'aujourd'hui, les chiffres du recensement de 1941 et les conclusions qui en découlent, etc.

CHAPITRE PREMIER

Découvreurs et pionniers (1500-1605)

Premiers voyageurs d'Amérique: Christophe Colomb, Jean Cabot, Verazzano, Jacques Cartier, La Roche, Dupont-Gravé, Champlain, De Monts.— Le *baptême* des nouveaux arrivants.— De Monts, Champlain et Poutrincourt en Acadie, en 1604-1605.— L'établissement de Port-Royal.

De bonne heure, peut-être vers l'an mille, les parages de Terre-Neuve et du golfe Saint-Laurent furent visités par des Européens: Scandinaves et Normands, Bretons et Basques, tous partis à l'aventure sur la *Mer Ténébreuse* de l'ouest, à la recherche des *bancs* de morue. Rien de certain n'est connu de leurs voyages. Christophe Colomb, hardi Génois au service de l'Espagne, fut vraiment, en 1492, le découvreur de l'Amérique. Il ouvrit la voie à de nombreux explorateurs attirés par les richesses du sol nouveau, par les mines d'or du Pérou, du Mexique, et par les fourrures des pays du Nord.

Jean Cabot, explorateur vénitien au service de l'Angleterre, aperçut peut-être, *de loin*, l'île du Cap-Breton et les brumes du golfe Saint-Laurent, en 1497 et 1498. Mais la véritable découverte et l'exploration des bouches du Saint-Laurent étaient réservées aux Français. « Ce furent les

Bretons et les Normands qui, les premiers des chrétiens, découvrirent le grand banc de Moluques (morues) et les îles de Terre-Neuve, » a écrit Champlain. Sur quoi repose la thèse des Cabot ? (On sait que le nom de *Cabot Trail*, donné au chemin de ceinture de l'île du Cap-Breton, rappelle la prétendue découverte de cette terre par Giovanni Cabotto.)

Deux Français: Jean Denys et Thomas Aubert, s'avancèrent jusqu'à l'embouchure du Saint-Laurent insoupçonné, en 1506 et 1508. Le Florentin Jean Verazzano, au service de banquiers et de marchands de soie de Lyon, reçut ensuite la mission de chercher le plus court chemin pour atteindre le pays de la soie, la Chine. Sur la frégate *Dauphine*, Verazzano reconnut, en 1524, la bordure orientale de l'Amérique du Nord, depuis la Floride jusqu'au Cap-Breton, sur un parcours de sept cents lieues de côtes. Il appela *Francescane* ou *Nouvelle-France* cette immense région entrevue, et fit dresser une carte de son voyage par son frère Jérôme. Le nom de *Terre des Bretons* qu'il donna à l'île du Cap-Breton d'aujourd'hui (le plus vieux nom français d'Amérique) atteste le séjour sur ces rivages, probablement à partir de 1504, de pêcheurs venus des côtes de Brest ou de Saint-Malo.

Puis vint Jacques Cartier, lui aussi Breton né à Saint-Malo. Dans son premier voyage, en 1534, avant d'aller planter la croix sur une colline de Gaspé, il toucha, le 24 juin, à l'île aux Margaux (rocher aux Oiseaux) et aux îles Madeleine qu'il nomma Brion¹ en l'honneur de son protecteur de France. Il se reposa l'œil sur ces grès rouges, après l'aride spectacle du Labrador et des escarpements bleu-sombre de Terre-Neuve. Cinq jours après, il explore la baie de Cascampèque (côte nord de l'île du Prince-Édouard), pendant que les Indiens entourent de leurs canots d'écorce ses deux voiliers et ses soixante marins. Le *cap des Sauvages* de Cartier est aujourd'hui le cap Kildare, au sud de Tignish.

1. Le nom de Brion s'est attaché à une petite île isolée au nord du groupe des îles Madeleine.

Ensuite, le cap Nord doublé, les Français touchent, le 2 juillet, à la pointe Escuménac (ou *poste d'observation*) et pénètrent dans la baie de Miramichi. Ils longent une côte semée d'îlots et de lagunes, jusqu'à la pointe de Miscou, et entendent, avant de s'endormir sous les étoiles, la voix de leur capitaine qui nomme cette pointe *cap d'Espérance*, clef du passage aux Indes et au pays de Cathay (Chine) . . . Le lendemain, 3 juillet, c'est le *golfe de Chaleur* qui les accueille, ensoleillé mais décevant. Le fond occidental de cette baie — l'impasse de Ristigouche — marqua, quelques jours plus tard, le terme du premier voyage de Jacques Cartier.

La guerre à soutenir contre l'Espagne, puis d'interminables « guerres de religion » — funestes conséquences du schisme protestant — empêchèrent François 1er, roi de France, et ses trois successeurs immédiats, de donner suite aux découvertes de Jacques Cartier. Jusqu'à Henri IV, c'est-à-dire jusqu'en 1598, la France fut absente du pays de *Canada* reconnu par le capitaine malouin. Le contact avec les côtes américaines se maintint par les pêches de Terre-Neuve et par le troc des fourrures avec les Indiens.

Soixante-quatre ans après la visite du Malouin, le 23 mai 1598, la barque *La Française* commanditée par un autre Breton, le marquis de la Roche, partit de la Hougue (port de Normandie) avec 250 prisonniers qu'on destinait aux côtes de *Nouvelle-France* jadis visitées par Verazzano. *La Française* atteignit l'île de Sable, longue terre aride, à cent milles au large de Canso; elle y déposa cinquante prisonniers qui consentaient à y mettre pied, peut-être à y vivre, tandis que le marquis de la Roche et le capitaine Girot allaient reconnaître le littoral du continent. Puis une violente tempête chassa en France, sans halte possible, le frêle voilier. Lorsque, cinq ans plus tard, sur la demande du marquis de la Roche, le capitaine Chefdostel vint aborder aux dangereux rivages de l'île de Sable², il n'y trouva que onze survivants

2. L'île de Sable a été surnommée « le cimetière de l'Atlantique », à cause des nombreux naufrages qui se sont produits sur ses côtes.

à rapatrier. La future Acadie échappait au mauvais sort de se voir coloniser par des forçats.

Au cours de l'été 1603, à l'heure où la *Françoise* tirait des bordées du côté de l'île de Sable, une autre voile de France, la *Bonne-Renommée* du gouverneur de Dieppe, Aymar de Chastes, voguait elle aussi vers les eaux nord-américaines. Deux amis la commandaient: Dupont-Gravé, pilote malouin, et Samuel de Champlain, marin de trente-six ans, né dans le petit port saintongeais de Brouage. Partis de Honfleur (Normandie) le 15 mars 1603, ils atteignirent Tadoussac le 24 mai; Champlain remonta le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga (Montréal). De retour à Tadoussac, il fit une reconnaissance de la côte sud jusqu'au fond de la baie des Chaleurs, ajoutant l'empreinte de ses pas aux traces laissées par Jacques Cartier dans cette future Acadie septentrionale.

Pendant ce temps, un capitaine malouin nommé Prévert explorait la nappe d'eau qui s'appelle aujourd'hui baie de Fundy; il croyait voir des mines d'argent à l'endroit qui deviendra un jour la région des *Mines* (ou de Grand-Pré). Prévert, Dupont-Gravé et Champlain conduisirent leurs deux vaisseaux en France à la fin de l'été 1603; ils abordèrent ensemble au Havre (Normandie) le 20 septembre.

Aymar de Chastes, détenteur du monopole de la traite au Canada, était mort pendant le voyage de ses hommes de confiance (de ses *agents*, comme on dit aujourd'hui). Sa commission, octroyée par le roi lui-même, passa aux mains d'un compatriote saintongeais de Champlain: Pierre du Gast, sieur de Monts, ancien soldat d'Henri IV qui le tenait en haute estime.

De Monts avait fait un premier voyage d'Amérique en 1599, sur un vaisseau de son ami Pierre Chauvin, de Honfleur, alors bénéficiaire (avant le sieur de Chastes) du commerce des fourrures au Canada. Avec Chauvin il avait hiverné une fois à Tadoussac, mais il gardait de ces six mois de neige un souvenir désenchanté. C'est vers le sud qu'il porte maintenant ses regards, en vue d'y fonder une colonie française.

Libre de « tailler en plein drap », — et malgré l'opposition de Sully, l'économe ministre d'Henri IV, — le sieur de Monts se fit accorder pour dix ans le privilège du commerce en Acadie³, dans le territoire compris entre le 40e et le 46e degré de latitude nord, c'est-à-dire depuis la ville actuelle de Philadelphie jusqu'à Fredericton au Nouveau-Brunswick. La compagnie qu'il forma pour exploiter et coloniser le pays s'appela *Compagnie d'Acadie*. De Monts lui-même s'embarqua pour ces côtes nouvelles, au Havre (Normandie) le 7 avril 1604. Ses deux vaisseaux portaient 120 hommes, y compris le pilote Dupont-Gravé, un aumônier, un gentilhomme nommé Poutrincourt, un apothicaire de Paris nommé Louis Hébert, et Samuel de Champlain qui écrivit le *routier* ou journal de l'expédition.

Nous autres, timides voyageurs du vingtième siècle, qui hésitons parfois devant une traversée atlantique de six ou huit jours à bord d'un palais flottant, inclinons-nous devant le courage de nos devanciers d'il y a trois siècles ! C'étaient alors des semaines, souvent des mois, qu'il fallait passer dans une frêle coquille de bois, entre deux immensités, au gré des vents capricieux et dans la gêne incessante d'une promiscuité que le danger d'épidémie rendait dangereuse. Les deux vaisseaux du sieur de Monts dansèrent un mois sur l'océan. A l'approche des bancs de Terre-Neuve, on ne manqua pas de manifester la joie d'une prochaine délivrance par la burlesque cérémonie du *baptême* des membres d'équipage qui faisaient leur première traversée de l'océan. Laissons ici parler un témoin oculaire de ce « rite », un voyageur du 17e siècle qui paya l'écot pour s'éviter pareil *baptême* forcé.

Le navire à bord duquel voyageait Diéreville, en 1699, dut s'arrêter en pleine mer pour permettre au charpentier

3. Au cours de ses explorations de 1524, Jean Verazzano avait appelé *Arcadie* une certaine terre « à cause de la beauté de ses arbres ». Deux anciennes cartes (1548 et 1566) désignent sous le nom de *Larcadia* une région correspondant à la Nouvelle-Écosse. Champlain se servit du mot *Arcadie* en 1603, du mot *Accadie* en 1613, pour parler du même pays. Le beau nom d'Acadie possède donc des titres fort anciens.

de reclouer une planche disjointe. « Cet accident, dit-il, nous arriva le 25e jour de septembre, je n'en perdrai jamais le souvenir. » Puis il continue, dans un récit mêlé de vers :

« Enfin en quatre jours nous fûmes sur le banc,
 « Après une fatigue extrême,
 « Et de bon cœur je payai mon baptême
 « D'une pièce de métal blanc.

« Ceux de l'équipage qui n'avaient jamais passé par là, n'en furent pas quittes de la sorte: On n'en excepte personne; c'est une coutume établie parmi les matelots, et on fait jurer à tous ceux qu'on baptise de ne jamais manquer de baptiser eux-mêmes ceux qui ne l'auraient pas été, quand ils se trouveront avec eux aux passages, où cette cérémonie doit être observée, et qu'on leur marque pour cet effet. Il faut en rapporter ici la formalité, du moins comme je l'ai vue: On place une cuve pleine d'eau au milieu du pont; trois ou quatre matelots prennent celui qui doit être baptisé par les jambes et par les bras, et lui trempent le derrière par plusieurs fois dans la cuve; enfin ils le laissent malicieusement dedans les pieds en haut, et pendant qu'il se tourne et fait des efforts pour s'en retirer, d'autres matelots lui jettent encore cinq ou six seaux d'eau sur le corps, et cette cérémonie finit par de grands éclats de rire.

« Un pot de distillé breuvage
 « Donnée dans cette occasion
 « A tous les gens de l'équipage,
 « Sauve de cette aspersion
 « Ceux qui font leur apprentissage... »

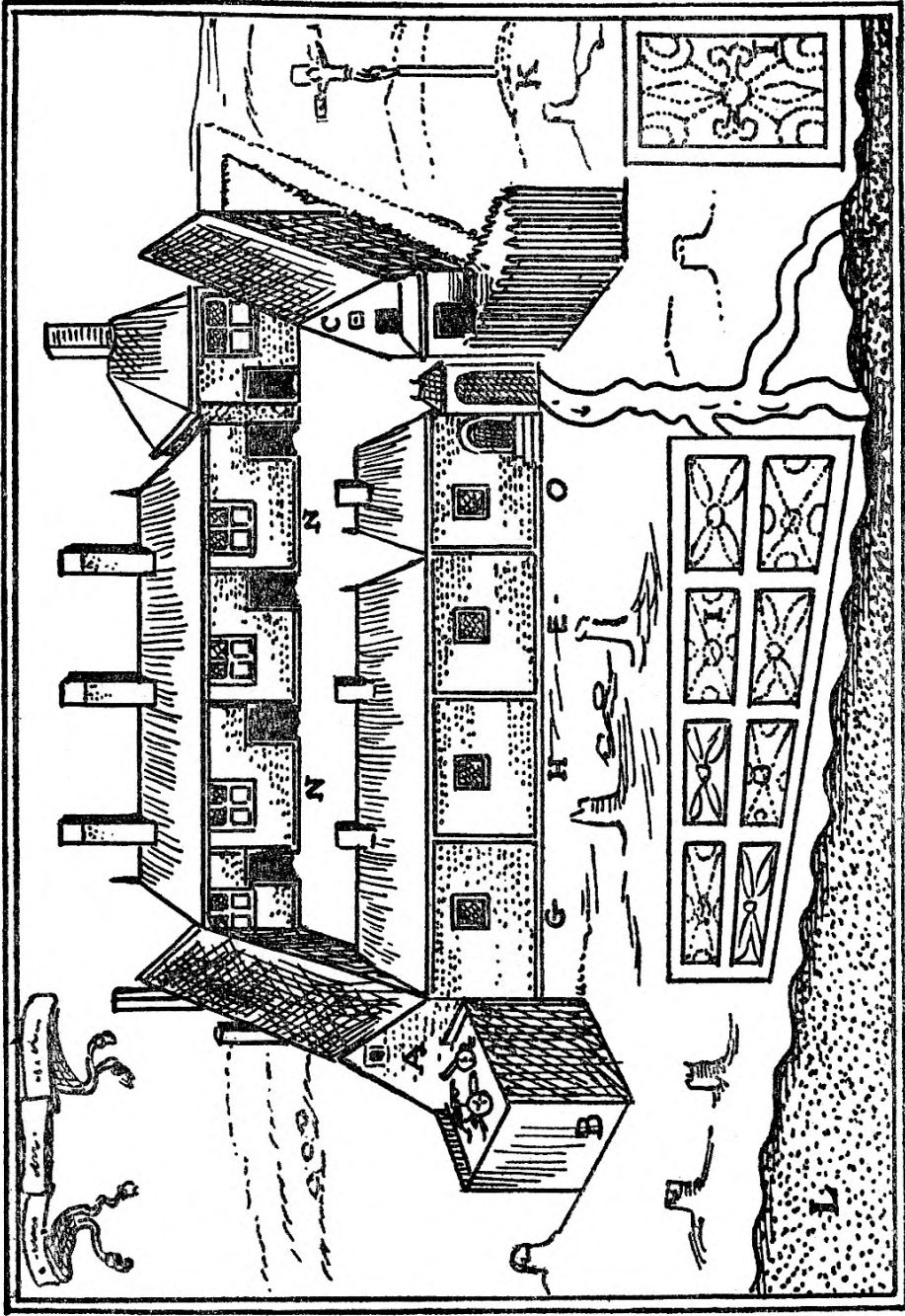
Moins facétieux ou plus affairé que Diéreville, Champlain a oublié de consigner par écrit les « baptêmes » qui s'administrèrent, au début de mai 1604, sur le pont de son navire arrivé en vue de Terre-Neuve, en route vers les rivages d'Acadie. Le futur fondateur de l'*Ordre du Bon Temps* à Port-Royal dut pourtant s'amuser comme les autres de cette farce gauloise destinée à survivre aussi longtemps que les petits voiliers de bois.

A l'aube du 8 mai, les deux vaisseaux du sieur de Monts découvrirent un promontoire que l'on nomma cap de la Hève, en souvenir de la dernière terre française aperçue au départ du Havre. Le 12, on surprit et confisqua, dans une rade voisine, le navire de Pierre Fritot, dit *Rossignol*, contrebandier havrais. *Port-Rossignol* a longtemps conservé, comme dédommagement de la saisie du bateau, le nom du malchanceux capitaine, avant de devenir la petite ville de Liverpool.⁴ Plus loin, à l'entrée d'une autre rade, un mouton tombe à l'eau: « *Port-Mouton!* » s'écrient nos joyeux marins, et ce nom panurgien continue de figurer sur la carte de la Nouvelle-Écosse, à côté de Port-Joli et de Port-Hébert, aux limites des comtés de Queens et de Shelburne.

Dépassant le cap de Sable et le cap Fourchu (Yarmouth), on poussa ensuite vers la baie Sainte-Marie, ainsi nommée par la piété de Champlain. C'est là, aux environs du *port Sainte-Marguerite* (aujourd'hui Weymouth), que faillit se perdre dans les bois — il y erra seul pendant seize jours — l'abbé Nicolas Aubry, « un de nos prêtres », écrit Champlain.

Au sortir de la baie Sainte-Marie, une immense nappe d'eau se déploie vers le nord-est, que M. de Monts appelle *Baie Française*. On y trouve, à l'abri de collines côtières, d'admirables bassins ou ports de refuge. D'abord le *Port-Royal* vite remarqué par le baron de Poutrincourt, si bien que de Monts lui en promet immédiatement la concession. On débouche ensuite dans le bassin des Mines, où le Malouin Prévert avait prétendu trouver un gisement argentifère, l'année précédente; cette fois, on croit y reconnaître des traces de cuivre. Après avoir exploré la baie intérieure de Chignectou, de Monts côtoie, de l'est à l'ouest, la rive nord de la baie Française. Le 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste, il découvre l'estuaire d'un beau fleuve qui s'appellera désor-

4. La rivière Liverpool a sa source dans le lac Rossignol, le plus grand des nombreux lacs de la Nouvelle-Écosse.



HABITATION DU PORT-ROYAL

Reproduction d'un dessin qui figure dans les *Voyages de la Nouvelle-France*, par le Sieur de Champlain (1613). Cette habitation a été reconstituée en 1940, au coût de \$40,000, par le gouvernement canadien, à Lower Granville, sept milles plus bas qu'Annapolis.

mais fleuve Saint-Jean⁵. Un cours d'eau voisin, doté d'un large estuaire garni d'îlots, reçoit le nom de rivière Sainte-Croix. C'est dans l'un de ces îlots, décide de Monts, que l'on hivernera. En attendant, Champlain poursuit l'exploration des côtes jusqu'à la rivière Pentagouet (Penobscot) qu'il remonte l'espace de vingt-cinq lieues, c'est-à-dire jusqu'aux environs de Bangor (Maine), et Dupont-Gravé rentre en France.

L'hiver fut rude à Sainte-Croix. Trente-cinq Français moururent du scorbut, cette terrible maladie des gens forcés de se nourrir uniquement de conserves. Au printemps de 1605, l'arrivée de deux vaisseaux de secours, portant soixante nouveaux colons et conduits par Dupont-Gravé, raffermi les courages. De Monts et Champlain cherchèrent au sud un endroit plus favorable, moins ouvert aux souffles glacés du nord. Ils se rendirent jusqu'à la pointe *Malebarre* (mauvaise barre de sable, aujourd'hui Nauset Harbour, entre Boston et New-York), sans rien trouver à leur goût. Ils revinrent à la baie Française et choisirent le bassin de Port-Royal comme site d'un établissement stable. Un fort s'éleva bientôt sur la rive nord du bassin, à 7 milles de ce qui est aujourd'hui la petite ville d'Annapolis. Cette première *habitation* française en Nouvelle-France comprenait une rustique résidence, une chapelle, des magasins, un four et une forge, des granges; elle permit à la petite colonie de traverser un second hiver sans trop de difficultés, sous le commandement de Dupont-Gravé et de Champlain. Le sieur de Monts, accompagné de Poutrincourt, rentra en France en novembre 1605, pour ne plus revenir en Amérique. Quant à Poutrincourt, son œuvre à Port-Royal se prolongea jusqu'en 1613, jusqu'à la première *visite* des Anglais établis en Virginie en 1607.

5. Le « tricentenaire Champlain » a été célébré à Saint-Jean, du 21 au 24 juin 1904. La ville de Saint-Jean possède son « monument Champlain », comme Annapolis son « monument de Monts », et les noms des deux découvreurs sont unis sur une tablette de cuivre placée dans la bibliothèque publique de Saint-Jean et dévoilée le 24 juin 1904.

Notre bref récit des explorations de Verazzano, de Jacques Cartier, de Champlain et du sieur de Monts suffit, semble-t-il, à appuyer une vérité historique d'importance : la terre d'Acadie fut d'abord et avant tout une terre française. Sa vocation française s'affirma dès 1604, par un séjour prolongé de colons venus de Normandie. C'était seize ans avant l'arrivée des *Pilgrims* du voilier *Mayflower* dans la baie de Plymouth (Massachusetts). Lorsque naîtra la ville de Boston, en 1630, les noms français semés par de Monts et Champlain sur les rivages dentelés d'Acadie, depuis le cap de la Hève jusqu'aux flots de Sainte-Croix, se seront déjà enrichis d'une histoire intrépide : l'histoire des Acadiens, catholiques et français, de bonne heure aux prises avec un adversaire de race, de religion et d'aspirations différentes.

QUESTIONNAIRE

Quels furent les véritables découvreurs des côtes du golfe Saint-Laurent ? — En quelle année De Monts aborda-t-il en Acadie ? — Comment se nommait son compagnon de voyage qui écrivit le journal de l'expédition ? — Qui découvrit le fleuve Saint-Jean ? en quelle année ? quel jour ? — Où hiverna De Monts en 1604-1605 ? Comment se passa l'hiver et que fit-on l'été suivant ? — Y avait-il des Anglais du côté de Boston en 1604 ? — Les Acadiens ont-ils le droit de se dire les premiers habitants des provinces maritimes venus d'Europe ? — Un Acadien doit-il être fier de ses lointaines origines françaises ? de sa religion catholique ?

CHAPITRE DEUXIÈME

L'Acadie colonie française (1604-1710)

Poutrincourt, seigneur de Port-Royal.— Les Jésuites, Biencourt et Charles Latour en Acadie.— Colons écossais à Port-Royal — Richelieu et Razilly raniment l'Acadie française.— Noms acadiens.— Le temps d'Aulnay et de Charles Latour.— Conquête anglaise de 1654.— Nicolas Denys et son œuvre. — Les gouverneurs français, de 1670 à 1710.— Visites de l'intendant de Meulles et de Mgr de Saint-Vallier.— Agression des Bostonnais.— Dernières résistances françaises.— Conquête finale par Nicholson, en 1710.

Le baron de Poutrincourt, gentilhomme de Picardie, s'attacha à Port-Royal après le départ définitif du sieur de Monts. Poutrincourt obtint du roi Henri IV la propriété des rivages qui encadrent ce beau bassin naturel, prolongement intérieur de l'ancienne baie Française (Fundy). Parti de la Rochelle le 13 mai 1606, avec une cinquantaine de nouveaux colons, il bâtit son *habitation* sur le site actuel de la ville d'Annapolis et mit ses gens au labourage du côté de l'embouchure de la petite rivière l'Équille. Dès l'automne 1606, de beaux épis de blé français, les premiers mûris au soleil du Canada, récompensèrent les travaux des pionniers de Port-Royal. C'est au cours de l'hiver suivant que

l'Ordre du Bon Temps fleurit à la table de Poutrincourt, avec Champlain, Louis Hébert et l'avocat Marc Lescarbot comme joyeux boute-en-train. Champlain et Lescarbot quittèrent définitivement Port-Royal à l'automne de 1607. Après avoir été le premier laboureur du sol acadien, Louis Hébert suivit Champlain à Québec et devint, en 1617, le premier *habitant* canadien.

L'établissement primitif de Port-Royal dura huit ans. Poutrincourt y séjourna à diverses reprises jusqu'en 1611, il y conduisit même sa femme cette année-là. Son jeune fils Biencourt commandait en son absence. Des Jésuites vinrent à Port-Royal dès 1611, quatorze ans avant de pénétrer au Canada. Ils s'éloignèrent un peu, en 1613, pour aller fonder une maison sur l'île des Monts-Déserts, près des côtes du Maine. Mais ce premier essai de colonisation en Acadie échoua faute d'appui suffisant de la part du gouvernement français. Un pirate anglais monté des côtes de Virginie, Samuel Argall, détruisit les postes de Saint-Sauveur des Monts et de Port-Royal, au cours de l'été 1613.

De 1613 à 1632, il ne resta en Acadie que quelques Français comme Biencourt et son ami Charles Latour, qui vécurent du côté du fleuve Saint-Jean avec les sauvages du pays; ils s'occupaient du commerce des fourrures et surveillaient l'arrivée des navires marchands qui écoulaient leurs produits en France. Des colons écossais vinrent s'installer, en 1629, dans la vallée de Port-Royal que les Anglais réclamaient comme partie de leur domaine. C'était déjà l'annonce d'une vive dispute franco-anglaise dans ce territoire rapproché de Boston, concédé par le roi d'Angleterre, en 1625, à un noble Écossais, William Alexander.

Le traité de Saint-Germain-en-Laye, signé en 1632, restitua à la France sa colonie de Québec prise par les Kirke et son Acadie usurpée par William Alexander. Quelques colons écossais établis par ce dernier à Port-Royal, notamment des Melanson, des Pitre (Peter), des Colleson, restèrent fixés à ce sol, se mêlèrent aux nouveaux colons français et devinrent des Acadiens. Monseigneur Melanson, premier

archevêque de Moncton, descendait de ces anciens pionniers de l'Acadie.

La véritable colonisation de l'Acadie commença en 1632. Un cousin du cardinal Richelieu, le commandeur Isaac de Razilly, vint alors prendre possession officielle du territoire, au nom de la Compagnie des Cent-Associés. Il amena trois cents « hommes d'élite » recrutés en Touraine et au Poitou. Richelieu avait exigé que les futurs colons d'Acadie fussent « Français, catholiques et de mœurs irréprochables ».

Razilly installa son monde à La Hève, sur la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse (un peu à l'ouest d'Halifax). Il voulait faire de ce poste stratégique la capitale de l'Acadie



Charles de Menou, sieur d'Aulnay,
d'après un portrait original appartenant
à la collection Webster.

et le point central de liaison avec les ports de France. Mais la mort le frappa à La Hève, en 1635, sans lui laisser le temps d'affermir son œuvre.

Charles d'Aulnay (ou Charnisay), principal lieutenant de Razilly, recueillit sa succession. Jugeant la fertile vallée de Port-Royal plus propre à la colonisation que la côte rocheuse de la Hève, il y transporta le siège du gouvernement et la plupart des colons venus avec Razilly et lui-même, en 1632. Les pionniers connus de Port-Royal, avant 1640, s'appelaient : Aucoin, Gaudet, Martin, Dugas, Trahan, Landry, Pitre, Melanson, Caissy, Gauterot, Doucet, Terriot.

Aulnay travailla beaucoup pour l'Acadie. Il alla chercher dans son pays de Touraine et dans les provinces voisines, aux bords de la Loire, des familles qui se fixèrent dans la vallée de Port-Royal : des Bourgeois, Cyr, Boudrot, Savoie, Béliveau, Blanchard, Brault, Hébert, Dupuis, Daigle, Petitpas, Robichaud, Leblanc, Bourg, Poirier, Richard, Thibaudeau, Girouard, Saulnier, Forest, Dupuis, Pellerin, Cormier et autres. Unis à leurs devanciers de 1632, ces pionniers donnèrent naissance au peuple acadien, groupe français d'Amérique surtout intéressé à la culture du sol et à l'élevage des bestiaux¹.

L'effort d'Aulnay fut malheureusement entravé par des luttes épuisantes avec Charles Latour, ancien compagnon de Poutrincourt à Port-Royal, qui était propriétaire d'importants domaines au fleuve Saint-Jean et au cap de Sable. En 1645, après cinq années de guérilla, Aulnay prit d'assaut le fort Saint-Jean défendu par Madame Latour (en l'absence de son mari à Boston). Charles Latour se

1. Les Canadiens français et les Acadiens sont deux peuples français, sans métissage. « De 1608 à 1663, au Canada, on compte sept mariages entre Français et Indiennes, dont cinq ont fait souche; de 1663 à 1673, cinq; de 1674 à 1700, quatre. En Acadie, on en relève cinq de 1604 à 1685 et on n'en voit aucune trace après 1710. Voilà tout ce qu'on peut retracer de sang indien dans la population canadienne-française. Ce n'est pas la peine d'insister. » M. Georges Langlois, qui écrit ces lignes dans son *Histoire de la population canadienne-française* (page 100), a fait une étude spéciale de la question. Comme lui, nous n'insistons pas.

réfugia alors à Québec, auprès du gouverneur Montmagny. Une mort prématurée, en 1650, empêcha Aulnay de parachever son œuvre de colonisation à Port-Royal.

Nous passons rapidement, ici, sur le conflit Aulnay-Latour. Pourquoi faut-il que cette vieille querelle, imputable surtout à l'indifférence de la France vis-à-vis de sa faible colonie acadienne, vienne troubler, aujourd'hui encore, les bonnes relations entre Acadiens? La masse du peuple acadien doit ses origines aux colons amenés par Razilly et Aulnay; mais plusieurs familles acadiennes, entre autres les D'Entremont, remontent aux compagnons de Charles Latour établis par lui sur sa seigneurie de Pobomcoup (Pubnico), près du cap de Sable. Nous croyons que le peuple acadien a bien autre chose à faire, en ce vingtième siècle, que ressusciter les disputes d'il y a trois cents ans! Mieux vaut s'appliquer aux œuvres vitales qui nous appellent et réclament toutes nos forces unies.

Au lendemain de la mort d'Aulnay, pendant que Latour et les créanciers d'Aulnay se disputaient le gouvernement de l'Acadie, des événements extérieurs mirent une seconde fois le pays aux mains des Anglais. Cromwell, « protecteur » (on dirait aujourd'hui *dictateur*) d'Angleterre depuis l'exécution du roi Charles 1er (1649), fit préparer à Boston, en 1654, une expédition contre la colonie hollandaise de New-Amsterdam (New-York). Quand la flotte fut prête, on apprit que la paix venait d'être signée avec la Hollande. Au lieu de cingler vers le sud, les vaisseaux de Boston firent voile vers l'Acadie. Le commandant Sedgewick prit successivement les postes français de Saint-Jean, Port-Royal et La Hève. Tout ce territoire fut concédé par Cromwell à Thomas Temple, à William Crowne et à Charles Latour.

Pendant une quinzaine d'années, Nicolas Denys, ancien compagnon de Razilly à La Hève, fut le seul seigneur français à rester propriétaire en Acadie, au nom de la France. Il possédait toutes les côtes et îles du golfe Saint-Laurent depuis Gaspé jusqu'au détroit de Canso. Voici, au reste, quelques détails sur sa longue carrière en Acadie.

Nicolas Denys, né à Tours en 1598, fut avant tout ce que nous appelons aujourd'hui un « brasseur d'affaires ». Brave, entreprenant, bon chrétien, robuste de corps et souple d'intelligence, il exerça sur les rivages de l'Atlantique et du golfe Saint-Laurent, une activité qui croissait avec les revers de fortune. Tour à tour, ou simultanément, il s'occupa de pêche de morue, de commerce de bois, de traite des fourrures, de culture du sol. Seigneur de tout le littoral du golfe Saint-Laurent, à partir de 1653, il vécut soit à Saint-Pierre du Cap-Breton, soit au havre de Miscou, à Chedabouctou (Guysborough, N.-E.) ou à Nepisiguit (Bathurst).

C'est à Nepisiguit que Nicolas Denys écrivit deux ouvrages de description et d'histoire naturelle du pays qu'il avait longuement exploré; ces deux livres furent publiés à Paris en 1672.

Nicolas Denys mourut dans son habitation de Nepisiguit (à la pointe Ferguson de Bathurst-Ouest), en 1688. Jusqu'à ces dernières années, un saule marquait l'emplacement de sa tombe. Un tumulus (*cairn*) perpétue son souvenir dans la ville de Bathurst. Une petite rivière de l'île du Cap-Breton s'appelle *rivière Denys* (dans le comté d'Inverness).

L'Acadie de Port-Royal resta seize ans aux mains des Anglais, après la conquête bostonnaise de 1654. Au traité de Bréda, en 1667, la volonté énergique du jeune roi Louis XIV arracha cette colonie des mains de Londres, et le drapeau français flotta de nouveau sur l'ancien fort d'Aulnay en 1670. Un capitaine du régiment de Carignan, Hector de Grandfontaine, reprit alors possession du pays et en fut le premier gouverneur nommé par le roi et son ministre, non propriétaire dans la colonie.

D'après le nouveau mode d'administration, le gouverneur et l'intendant de Québec avaient juridiction sur l'Acadie. Mais les distances et la manque de voies de communication entre les deux colonies rendaient nécessaire la présence d'un gouverneur local à Port-Royal. L'intendant Jean Talon pensa à créer une route directe de Québec à l'Acadie, par les vallées des rivières Chaudière et Penobscot;

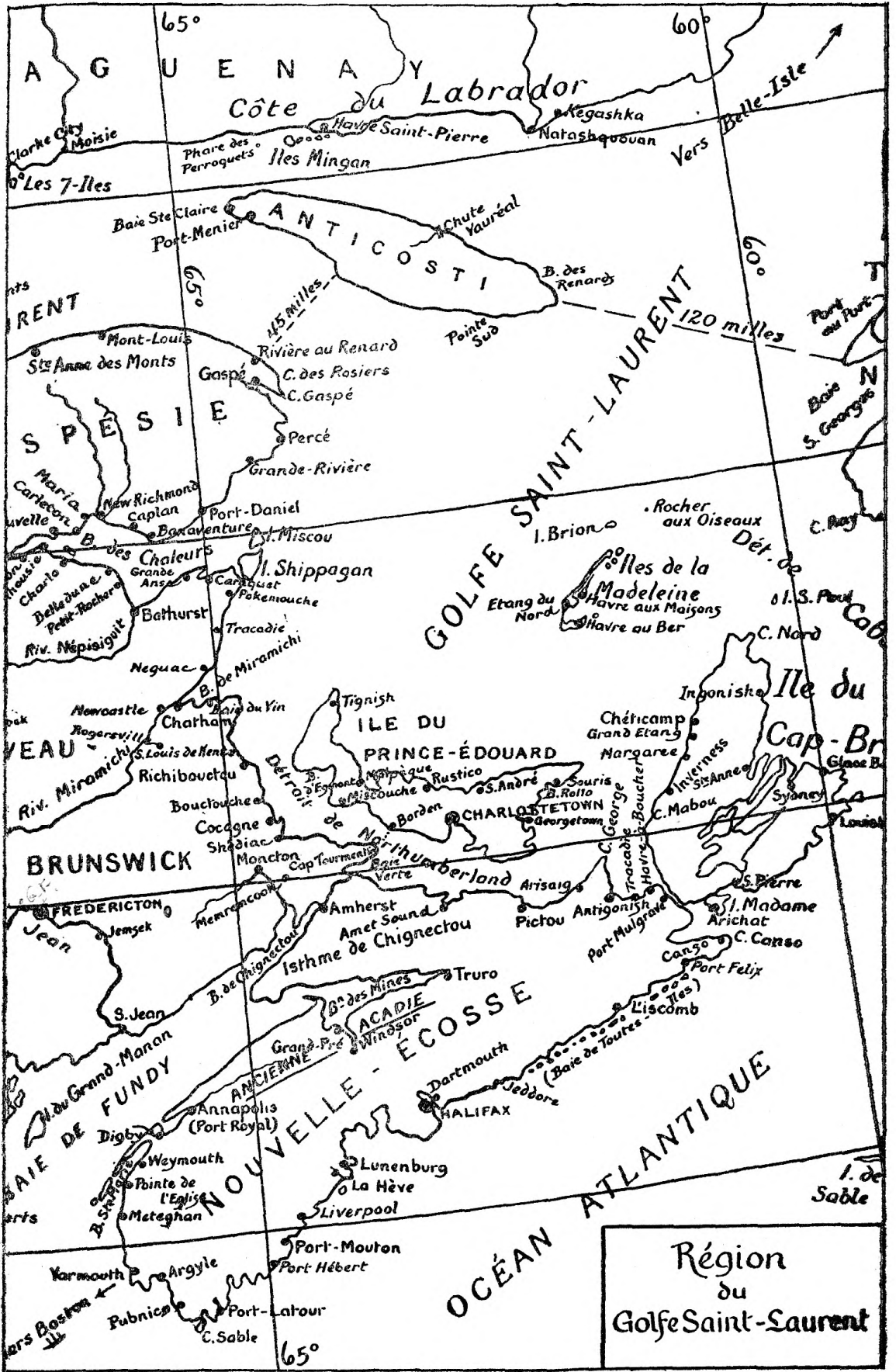
mais il n'eut ni le temps ni les ressources nécessaires à l'exécution de ce vaste projet.

L'Acadie continua donc à se développer lentement, comme groupe français distinct de la colonie du Canada. Le climat marin, des conditions de vie particulières, façonnèrent peu à peu un type acadien assez différent de l'habitant canadien. Le voisinage de l'océan et des ennemis de Boston donna au groupe acadien plus de gravité, à la place de la gaieté gauloise qui restait l'apanage des colons du Saint-Laurent. Des travaux publics, comme l'assèchement des marais par la construction des digues ou *aboteaux*², contribuèrent à faire de la colonie acadienne une grande famille unie par la foi catholique, la langue française et les intérêts de vie matérielle.

Toujours exposée aux agressions bostonnaises, l'Acadie souffrit, de plus, du demi-abandon de la France. Le ministre Colbert et son fils Seignelay, plutôt occupés du Canada et des Antilles, négligèrent ce pays pourtant riche en pêcheries et en ressources terrestres (mines, forêts, sol arable). En 1667, l'Acadie ne comptait encore que 500 habitants groupés autour de Port-Royal. L'immigration resta faible sous le gouvernement royal inauguré en 1670; la population s'accrut surtout par la fécondité des foyers primitifs. Quelques nouveaux postes s'ouvrirent: la Grand'Prée des Mines, Pisiqid (Windsor), Cobequid (Truro), Beaubassin (Amherst), entre 1675 et 1685.

Lorsque l'intendant de Meulles et Mgr de Saint-Vallier, partis de Québec, visitèrent, l'un après l'autre, le pays acadien (1685-1686), ils y trouvèrent environ 1,000 habitants; à cette époque, le Canada en comptait 10,000. Les noms les mieux connus des nouveaux colons d'Acadie, de 1670 à 1686, sont: Arsenault, Bastarache, Brossard (Broussard), Chiasson, Doiron, Godin, Haché et Gallant, Prince, Gautreau, Lagacé,

2. Le dictionnaire de Littré nous dit: « *Aboteau*, barrage, obstacle mis au cours de l'eau, dans la Saintonge. » Le vieux mot français *abot* signifiait: entrave de fer ou de bois qu'on mettait, par exemple, au pied des chevaux.



Le Basque (Basque), Léger, Pelletier. De 1686 à 1698, viendront les rejoindre des Allain, Amiraut, Babineau, Bernard, Buot, Deveau, Guidry, Mazerolle, Roy et quelques autres. Pendant les dernières années de régime français, de 1698 à 1710, les nouveaux noms seront: Cahouet, Fontaine, Fougère, Herpin, Lebreton, Laquerre, Mouton, Pothier, Samson, Savary, Surette, Vigneau et quelques autres moins répandus.

De 1670 à 1710, les gouverneurs se succédèrent nombreux en Acadie; Port-Royal n'était pour eux qu'un poste de transition. Grandfontaine eut pour successeur, en 1673, le capitaine de Chambly qui avait construit, sur la rivière Richelieu, le fort qui porte son nom. Prisonnier des Bostonnais en 1674, Chambly fut remplacé en Acadie par Joybert de Soulanges. Un ami personnel de Frontenac, Le Neuf de la Vallière, gouverna ensuite le pays après avoir obtenu la concession de la seigneurie de Beaubassin qu'il fit mettre en valeur (1678-1684). Puis vint un ancien gouverneur de Montréal, François Perrot, renvoyé en France par Frontenac et que la Cour plaça à Port-Royal, malgré sa mauvaise réputation (1684-1687). Un brave soldat, Menneval, était gouverneur de l'Acadie en 1690, lorsque commença la série d'assauts qui devait se terminer, au bout de vingt ans, par la conquête définitive du pays.

Les riches pêcheries du golfe Saint-Laurent et de la région de Canso attiraient de plus en plus les Bostonnais et leur faisaient désirer la possession totale des rivages acadiens. D'un autre côté, le gouverneur Menneval, soldat intrépide, voulut refréner l'audace des pêcheurs anglais en train d'accaparer ces richesses. Ce conflit d'intérêts, joint au mouvement de colère que provoqua en Nouvelle-Angleterre la destruction du fort Pemaquid³, poussa les Bostonnais à une vigou-

3. Le fort Pemaquid avait été bâti par les Bostonnais à l'embouchure de la rivière Kennebec, afin de tenir en respect les Abénaquis alliés des Français. Un parti de Canadiens et d'Abénaquis, sous les ordres de Portneuf et de Saint-Castin, s'en empara au printemps de 1690, c'est-à-dire au début de la « guerre du roi Guillaume ».

reuse offensive contre l'Acadie, en 1690. L'accession au trône d'Angleterre de Guillaume d'Orange, stathouder de Hollande, mettait alors aux prises la France et l'Angleterre. L'occasion était belle, pour les Anglais, de se débarrasser enfin des Français d'Acadie.

Une escadre de sept vaisseaux sous les ordres de William Phipps, cingla de Boston et parut à Port-Royal le 19 mai 1690. Le gouverneur Menneval dut se rendre à des forces dix fois supérieures en nombre à sa petite troupe. Emmené prisonnier à Boston, il fut remplacé en Acadie par le gouverneur Villebon, qui établit sa résidence au fort Nashwaak, en amont du fleuve Saint-Jean (près de Fredericton). Quant à Phipps, sa facile conquête de Port-Royal fut compensée, en octobre 1690, par son échec devant Québec défendu par Frontenac.

Le fort Pemaquid, restauré par Phipps, restait une menace pour les Abénaquis répandus dans le Maine d'aujourd'hui. En vue de rassurer ses alliés et de conserver leur amitié, Frontenac encouragea les corsaires acadiens dans leur lutte de surprises contre les vaisseaux anglais qui ravitaillaient ce fort. Finalement, Frontenac confia à deux hardis capitaines, d'Iberville et Denys de Bonaventure, la tâche de ruiner la place, en 1696. Le commandant Chubb se rendit et le fort Pemaquid fut démantelé.

Pour venger cet échec, le colonel Church alla ravager Beaubassin, au fond de la baie Française, en septembre 1696. Mais les Bostonnais échouèrent à l'attaque du fort Nashwaak défendu par Villebon. Pendant ce temps, les Acadiens de Port-Royal restaient neutres, sous l'autorité des Anglais maîtres de la place.

Le traité de Ryswick, signé en 1697, rendit à la France (victorieuse en Europe) sa faible colonie acadienne dont le sort final était déjà fixé. Comme l'a écrit un historien des États-Unis: « On versait des torrents de sang, on dépensait des millions pour des parcelles de territoire en Europe; tandis qu'avec quelques milliers de colons, avec les hommes tués dans une seule des batailles de Luxembourg ou de

Condé, la France se serait assuré à jamais la possession d'une grande partie de l'Amérique ». (Beamish Murdoch.)

A peine délivrée du joug anglais par le traité de Ryswick, l'Acadie se vit de nouveau menacée lorsque éclata, en 1701, la funeste guerre de la succession d'Espagne, dernière des guerres de Louis XIV. Le gouverneur Brouillan, successeur de Villebon à Port-Royal, réussit à se défendre victorieusement contre l'escadre de Church, en 1704. Il alla ensuite solliciter du secours en France, mais il mourut en revenant à son poste. Il fut remplacé par Daniel de Subercase, gouverneur à Terre-neuve depuis quatre ans.

La France, battue en Italie et aux Pays-Bas par le Prince Eugène et Marlborough, abandonna l'Acadie à son sort. Subercase lutta pourtant jusqu'au bout. Il réussit à repousser, en 1707, le colonel March qui attaquait Port-Royal avec des forces trois fois supérieures à la garnison du fort: 1,000 hommes contre 300. Mais l'échéance fatale arriva en 1710. Le général Nicholson parut devant Port-Royal, au début d'octobre, avec trente-six vaisseaux de guerre portant 3,500 hommes, soit sept fois la population totale de la place. A l'exemple de Frontenac, Subercase répondit par ses derniers boulets à la sommation de Nicholson. Il se rendit après six jours de bombardement et obtint les honneurs de la guerre pour sa garnison exténuée, réduite à 150 hommes. L'Acadie devenait possession de l'Angleterre, après un siècle d'administration française. Et la perte de cet avant-poste signifiait, pour la France, la perte éventuelle du Canada: après Port-Royal, Louisbourg; après Louisbourg, Québec et Montréal.

QUESTIONNAIRE

Qui fut le véritable fondateur de Port-Royal? — Y eut-il des femmes françaises à Port-Royal vers 1611? — Comment fut détruit le premier Port-Royal? — Qui ranima l'Acadie en 1632? — Où s'établit Razilly? Pourquoi? — Que savez-vous de Charles d'Aulnay et de ses luttes contre Charles Latour? —

Quels sont les plus vieux noms acadiens ? — Le peuple acadien est-il un peuple français ? — Que devint Port-Royal en 1654 ? — Parlez-nous de Nicolas Denys. — Quel nouveau régime fut établi en Acadie en 1670 ? — Nommez deux visiteurs d'Acadie en 1685-1686. — Qu'arriva-t-il en 1690 ? en 1697 ? — Comment l'Acadie fut-elle définitivement conquise, en 1710 ?

CHAPITRE TROISIÈME

Les origines religieuses de l'Acadie (1604-1710)

Robuste foi acadienne.— Les Récollets à Port-Royal.— Les Capucins les remplacent, en 1632.— Notes sur le P. Balthazar, capucin.— Les Jésuites au Cap-Breton et à Miscou.— L'œuvre des missionnaires de Miscou.— Les Récollets à Percé.— Voyage de Mgr de Saint-Vallier en Acadie (1686).— Les Sulpiciens et les prêtres du Séminaire de Québec en Acadie.— Mgr Melanson et le souvenir des anciens missionnaires.

Les trois pivots de toute société durable: religion, famille et propriété, existèrent en Acadie dès la première heure et servirent de base à son développement ethnique. La religion surtout fut la grande force du peuple acadien. La foi catholique, une fois vécue et agissante, sans mièvrerie ni respect humain, mais solide et enracinée dans l'âme à la façon d'un vieux chêne de France, passa en Acadie, entre 1632 et 1700, avec les paysans français des provinces de l'Ouest: Poitou, Maine, Bretagne, Anjou, Touraine, qui colonisèrent les rivages de la baie Française. De zélés missionnaires cultivèrent cette foi. Leur œuvre mérite la mention spéciale que nous lui réservons ici.

Nous avons vu précédemment que les Jésuites vinrent en Acadie dès 1611, au temps de Poutrincourt. Chassés de Saint-Sauveur des Monts par le pirate Argall, en 1613, ils ne reparurent au golfe Saint-Laurent qu'une vingtaine d'années plus tard. Entretemps, les Récollets, appelés à Québec par Champlain en 1615, pénétrèrent hardiment dans les forêts épaisses de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick¹.

Six Récollets de la province d'Aquitaine (région de Bordeaux) furent envoyés en Acadie, en 1619, par des marchands de Bordeaux. De Port-Royal, leur lieu de résidence, ils desservaient le poste de Saint-Jean, où vivait Charles Latour, et poussaient leurs incursions vers le nord jusqu'à l'île Miscou fréquentée par des pêcheurs et traitants français. L'un de ces religieux franciscains, le Père Sébastien, mourut de misère et de faim, en 1623, en essayant de se rendre de Miscou au fleuve Saint-Jean.

La dissolution de la « Société des Marchands de Bordeaux » qui les protégeait, et l'occupation de Port-Royal par sir William Alexander, éloignèrent bientôt les Récollets de l'Acadie. Trois d'entre eux passèrent de Port-Royal à Québec, en 1628, par la voie du fleuve Saint-Jean, du « portage » du Témiscouata et du fleuve Saint-Laurent.

En 1632, au moment où Richelieu se faisait restituer par l'Angleterre le Canada et l'Acadie, une nouvelle famille religieuse s'implanta en terre acadienne: la famille capucine. Cette branche de l'ordre primitif de saint François comptait alors un de ses membres, le P. Joseph du Tremblay, parmi les têtes dirigeantes de la France: il était l'intime conseiller du cardinal Richelieu. Sur l'avis du P. Joseph, plusieurs Capucins accompagnèrent Razilly en Acadie et se fixèrent

1. Deux prêtres séculiers, les abbés Aubry et Fléché, furent, le premier en 1604, le second en 1610, les pionniers de la vie missionnaire en Acadie. Ce fut l'abbé Fléché qui baptisa à Port-Royal, le 24 juin 1610, le chef micmac Membertou et vingt de ses sujets.

avec lui à La Hève (août 1632). Après la mort de Razilly, ils suivirent son successeur Aulnay à Port-Royal et étendirent leur champ d'apostolat jusqu'aux rivages de la baie des Chaleurs.

Le Père capucin Balthazar de Paris exerça un ministère de six années (1648-1654) à Nepisiguit, aujourd'hui Bathurst. Chassé par la conquête anglaise de Sedgewick (1654) qui éloigna les Capucins de Port-Royal, le P. Balthazar rentra en Acadie en 1656, à l'insu du vainqueur, et périt de misère dans la forêt avec un autre Capucin dont l'histoire ignore le nom. Le P. Balthazar, dit une relation capucine de l'époque, « parle la langue des indigènes et, avec l'aide de Dieu, a converti plus d'Abénaquis que tous les autres missionnaires. Il a exercé son ministère six années entières dans un lieu appelé Nepisiguit, et encore dans presque tous les territoires qui s'étendent autour de la baie des Chaleurs, dans une rayon d'au moins cent lieues. Il a traversé les terres et les forêts, les lacs et les fleuves, supportant des privations, des froids, des travaux et des maladies dont on ne peut se faire une idée. »

La mission capucine de Restigouche, au fond de la baie des Chaleurs, reste une preuve vivante du fructueux apostolat des anciens missionnaires capucins en terre du Nouveau-Brunswick et de la Gaspésie, comme la mission de Tobique, entre Andover et Plaster Rock, perpétue la tradition franciscaine du côté du fleuve Saint-Jean.

En même temps que les Récollets et les Capucins, des missionnaires Jésuites travaillèrent, souffrirent et moururent en pays acadien. A partir de 1632, les Jésuites, rentrés à Québec avec Champlain, jalonnèrent de six missions principales l'immense territoire de la Nouvelle-France qui leur était dévolu comme champ d'apostolat, depuis l'île du Cap-Breton jusqu'aux Grands-Lacs. Deux de ces postes se trouvaient en terre d'Acadie: la mission Sainte-Anne du Cap-Breton, sur la baie Sainte-Anne, et la mission Saint-Charles de l'île Miscou. Cette dernière résidence était bâtie près du havre de Miscou, en face du fort que Nicolas Denys

construisit, en 1645, à l'extrémité septentrionale de l'île Shippagan².

La mission des Jésuites à Miscou dura une trentaine d'années, jusqu'en 1662. Trente ans d'obscur dévouement, de sacrifices poussés à la limite des forces humaines, jusqu'au sacrifice total de la vie. L'île Miscou, terre plate et marécageuse, n'offrait d'avantages, par son sol, ni aux colons ni aux missionnaires. Les Jésuites s'y fixèrent néanmoins, car elle servait de trait d'union entre les tribus indiennes d'Acadie et de Gaspésie, qui y faisaient le troc des fourrures avec les Français.

Les Pères jésuites Charles du Marché et Claude Turgis, fondateurs de la mission de Miscou en 1635, entretenirent des relations avec leur supérieur et leurs confrères de Québec par voie de France. Car, écrit le P. Le Jeune aux premières pages des *Relations*, « comme les vaisseaux qui vont au Cap Breton et à Miscou ne montent point jusques à Québec, de là vient que nous n'avons aucune communication avec nos Pères qui sont ès résidences de Sainte-Anne et de Saint-Charles, si ce n'est par la voie de France. »

Vingt-trois Français avaient accompagné les deux Jésuites fondateurs de Miscou. « Les souffrances », assure le P. Le Jeune, « furent quasi l'unique occupation de ces pauvres gens; la maladie les terrassa, et la mort en enleva une grande partie. Le P. du Marché fut contraint de repasser en France. Le P. Turgis résista quelque temps. Après avoir enterré le capitaine, le commis et le chirurgien, en un mot tous les officiers et huit ou neuf autres personnes de travail, il y mourut lui-même. » — On le voit, les droits naturels de propriété ne manquent pas aux 41,000 fils de Français qui composent les cinq-sixièmes de la population du comté de Gloucester au Nouveau-Brunswick septentrional. Le sol

2. La chapelle des Jésuites à l'île Miscou s'élevait sur l'emplacement actuel de l'église protestante. Du fort de Nicolas Denys à l'île Shippagan, il reste les vestiges d'un sol maintes fois remué, que gruge lentement l'érosion marine.

qu'ils cultivent fut, de bonne heure, consacré en quelque sorte par les sueurs et les cendres des pionniers, des missionnaires français d'autrefois !

Après le P. Turgis, d'autres héros obscurs prolongèrent son œuvre d'évangélisation : les Pères de la Place, Gondoin, Quentin, Dolbeau (mort sur l'océan dans une explosion), Lyonne, Fremin, André Richard. Ce dernier accomplit une tâche considérable auprès des Micmacs de la Gaspésie. Lorsque Mgr de Laval, arrivant de France, aborda à Percé (16 mai 1659), le P. Richard lui présenta pour la confirmation cent quarante personnes, prémices du christianisme au pays du golfe Saint-Laurent.

Les Jésuites une fois partis de Miscou, l'Acadie septentrionale reçut la visite occasionnelle des missionnaires récollets rentrés au Canada en 1670 et desservants de la mission de Percé dès 1673. Les Pères Le Clercq, Jumeau, Joseph Denis et autres, rayonnèrent des deux côtés de la baie des Chaleurs. Ce fut sans doute un Récollet de Percé qui assista le vieux Nicolas Denys mourant à Nepisiguit, en 1688. Deux ans après, les établissements de pêche de Percé furent ravagés par les Bostonnais de William Phipps, et les Récollets l'abandonnèrent. Mais ces religieux poursuivirent leurs travaux apostoliques dans les villages acadiens de la Nouvelle-Écosse, depuis Port-Royal jusqu'à Beau-bassin, après la conquête de 1710. Ils visitèrent aussi les missions du nord ; la mission de Restigouche fut souvent le lieu de résidence de plusieurs d'entre eux, tel le P. Gélase en 1728 et le P. Luc en 1731.

Mgr de Saint-Vallier, successeur de Mgr de Laval, fut le premier évêque à accomplir une visite pastorale de l'Acadie en 1686. Il quitta Québec par voie du fleuve Saint-Laurent, le 2 avril, en compagnie de deux Sulpiciens, MM. Trouvé et Geoffroy. Après avoir abordé à la Rivière-du-Loup, « dernière habitation du Canada », la petite caravane entreprit, le 7 mai, de franchir le fameux « portage » de Témiscouata ; on passa au Grand-Sault du fleuve Saint-Jean le 17 mai, on coucha le lendemain au fort de Médoctec (Woodstock), chez le seigneur René Damours. L'évêque, avec un Sulpi-

cien, descendit ensuite la rivière Miramichi jusqu'à son embouchure, pendant que l'autre Sulpicien gagnait Port-Royal.



Mgr Jean-Baptiste de Saint-Vallier
Deuxième évêque de Québec (1653-1727)

A Miramichi, Mgr de Saint-Vallier trouva à l'œuvre l'abbé Thury, ordonné à Québec en 1677. Les postes de Richibouctou et Shédiac eurent aussi l'honneur d'une visite épiscopale. Après une course à Canso où fonctionnait la « Compagnie de Pêche de l'Acadie », Mgr de Saint-Vallier revint à Beaubassin, puis se dirigea en barque vers Grand-Pré et Port-Royal.

La paroisse de l'Assomption³, à Port-Royal, avait été érigée canoniquement par Mgr de Laval le 30 octobre 1678. Son premier curé fut l'abbé Petit, ancien officier du régiment de Carignan, ordonné à Québec en 1670, passé en Acadie en 1676 avec le titre de grand-vicaire. Dans une lettre écrite en 1685, il disait à Mgr de Saint-Vallier: « Parmi les Acadiens de Port-Royal, on ne voit ni jurements, ni débauches, ni ivrognerie. Quoiqu'ils soient dispersés jusqu'à quatre et cinq lieues sur la rivière, ils viennent en foule à l'église les dimanches et fêtes... J'ai auprès de moi un homme qui a de la vertu et du talent pour l'instruction de la jeunesse; il fait avec fruit les petites écoles aux garçons dans la maison où je le tiens avec moi; et je fais moi-même le catéchisme aux filles dans l'église. » On le voit, l'instruction de la jeunesse fut de bonne heure la préoccupation des chefs religieux de l'ancienne Acadie.

La charge de la paroisse-mère de Port-Royal dépassait les forces de M. le curé Petit: il obtint l'aide immédiate du sulpicien Geoffroy. Ainsi, remarque Mgr de Saint-Vallier, « on ira plus aisément durant l'hiver baptiser les enfants dans les maisons écartées, et on pourra plus facilement soutenir l'instruction de la jeunesse qu'on a jusqu'ici bien cultivée. » M. Geoffroy devint, en 1687, premier curé de la paroisse de Grand-Pré qu'il dirigea pendant quatre ans.

Port-Royal fut le terme de la longue course (environ dix-sept cents milles en cinq mois) de Mgr de Saint-Vallier en Acadie. Revenu par Beaubassin et Miramichi, il atteignit Percé, y accomplit encore un laborieux ministère, puis rentra à Québec par la voie du fleuve Saint-Laurent. La visite de Mgr de Saint-Vallier au peuple acadien, en 1686, c'est le geste spontané de la France catholique qui étreint

3. On voit que la dévotion du peuple acadien envers Notre-Dame de l'Assomption tient à l'histoire de sa première paroisse. Cette paroisse a disparu en 1755, mais la dévotion est restée. Le cœur de l'archevêché de Moncton est la cathédrale de l'Assomption, et la fête nationale des Acadiens se célèbre le 15 août. Le décret pontifical de 1938 a solennellement confirmé cette tradition nationale, qui remonte au « vœu de Louis XIII », en 1638.

sur son cœur son enfant délaissé, perdu au fond de « l'antique forêt ». C'est le gage d'une infrangible union contractée entre l'âme acadienne et la foi catholique. Quelles que soient les vicissitudes de l'avenir, être Acadien, c'est désormais vivre sous la houlette du Pasteur de Rome et de ses représentants en terre d'Amérique.

La prise de Port-Royal par les Bostonnais de William Phipps, en 1690, marqua le début des grandes souffrances de l'Église en Acadie. Les soldats anglais pillèrent le presbytère et l'école de Port-Royal, brûlèrent l'église et emmenèrent prisonnier à Boston le curé Petit. Remis en liberté en 1692, cet ancien soldat revint vaillamment à ses ouailles acadiennes et les guida encore quatre ans, avant d'aller finir au séminaire de Québec sa féconde carrière⁴. Parmi les autres prêtres du séminaire de Québec qui se dépensèrent au service de l'Acadie française, soit chez les Acadiens mêmes, soit dans les missions indiennes, il convient de mentionner l'abbé Thury (mort en 1699, à quarante-huit ans), les abbés de Saint-Cosme, Guay, Léveyer, Maudoux, et l'abbé Gaulin qui accomplit un long et fructueux ministère auprès des Abénaquis de la région de Pentagouet (Penobscot).

Non moins remarquable fut le dévouement des Sulpiciens à la cause acadienne. Avec M. Louis Geoffroy, premier curé de la paroisse Saint-Charles de Grand-Pré, on voit là-bas M. Claude Trouvé, lui aussi venu en Acadie avec Mgr de Saint-Vallier, en 1686, et fixé d'abord à Beaubassin. Prisonnier de Phipps à Boston en 1690, M. Trouvé revint à Port-Royal en 1694; il mourut dix ans après, au milieu des pêcheurs de Chedaboutou (Guysborough), près de Canso. Un troisième missionnaire Sulpicien de l'Acadie française fut M. Jean Beaudoin, qui accompagna les expéditions militaires de Saint-Castin en Nouvelle-Angleterre

4. Le séminaire de Québec faisait une pension de trois cents livres à chacun de ses prêtres employé aux missions de l'Acadie. Cette somme s'ajoutait à ce que le missionnaire pouvait trouver sur les lieux pour sa subsistance et les besoins du culte.

(1692) et d'Iberville à Terre-Neuve (1696). Il mourut prématurément à Beaubassin en 1698.

Voilà, ramassés en quelques pages, les éléments qui constituent les origines religieuses de l'Acadie. Il se trouve que ces divers éléments: apostolat souvent héroïque des Récollets, des Capucins, des Jésuites, des prêtres du séminaire de Québec, des Sulpiciens et de Mgr de Saint-Vallier, composent aussi la trame de l'histoire française des Provinces Maritimes d'aujourd'hui. Deux étendards flottèrent sur le berceau du peuple acadien: l'étendard de la Croix et le drapeau blanc semé de fleurs de lis. Les missionnaires français qui usèrent leurs vieilles soutanes et leur vie à canoter ou à « portager » entre la baie des Chaleurs et la baie Française, méritent notre reconnaissance autant que les colons fondateurs et les soldats défenseurs du pays acadien. Ici nous revient en mémoire la touchante pensée exprimée par Mgr Melanson, premier archevêque de Moncton, lors des inoubliables fêtes de son intronisation (22 février 1937): « Que vous voyiez, des yeux du cœur et de l'esprit, sous ma pourpre d'archevêque, quelques reflets de ces vieilles soutanes usées et rapiécées qu'ont portées nos premiers missionnaires, j'en suis heureux et fier ! Je désire, avec vous, leur en attribuer tout le mérite et toute la gloire ! Je ne suis pas moins touché et honoré que vous voyiez de même, dans cette croix d'or qui brille sur ma poitrine, le crucifix de bronze qui a tant de fois béni et consolé nos pères ! »

On ne peut faire plus magnifique éloge des premiers ouvriers évangéliques de l'Acadie et de leurs successeurs après la Dispersion, au temps du grand-vicaire Bourg.

QUESTIONNAIRE

Quels sont les trois appuis nécessaires à la société humaine ? — Nommez les trois ordres religieux qui ont évangélisé l'Acadie, de 1611 à 1654. — Que savez-vous des Capucins, du Père Balthazar ? — Quels religieux travaillèrent à Miscou ? à Percé ? —

Quelle route suivit Mgr de Saint-Vallier, en 1686, pour passer de Québec à Port-Royal? — En quelle année fut érigée, à Port-Royal, la paroisse de l'Assomption? — Qui fut le premier curé de Grand-Pré? — Comment se conduisirent les soldats anglais à Port-Royal, en 1690? — Rappelez les paroles de Mgr Melanson, prononcées en 1937. — Y a-t-il aujourd'hui, en Acadie, des Jésuites? des Franciscaïns? des Capucins? des Sulpiciens? des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame?

CHAPITRE QUATRIÈME

L'Acadie de 1700, vue par Diéreville

Le Normand Diéreville écrit une *Relation* de son voyage d'Acadie.— Les tribulations de l'océan.— Un an en Acadie.— Port-Royal, capitale aux abois.— Hommes et choses de Port-Royal.— Ingéniosité du peuple acadien.— Jalousie et chicane entre fonctionnaires.— Mœurs acadiennes.— Nombreux enfants.— Croissance du pays de Grand-Pré.— Piété des Indiens.— Le tombeau du missionnaire Thury à Chebouctou (Halifax).— Diéreville botaniste: le *Diervilla Lonicera*.— L'âme acadienne de 1700.— Les mères du peuple acadien.— Stoïcisme et résignation.— Profonde foi religieuse.— Degré d'instruction convenable.— Cellule centrale: la paroisse.— Un peuple honnête et heureux.— Témoignage de Franquet.

Avant d'aborder l'histoire du peuple acadien soumis au régime anglais dans un pays rebaptisé *Nouvelle-Écosse* par le traité d'Utrecht (1713), nous croyons satisfaire la légitime curiosité du lecteur en mettant sous ses yeux quelques traits de la vie acadienne au temps des Français. Ces traits, nous les empruntons à la plume d'un voyageur de la fin du dix-septième siècle, le sieur de Diéreville.

Le soir du 20 août 1699, dans la rade de la Rochelle, sous les yeux amusés du veilleur de la tour dite « de la Grosse Horloge », la *Royale-Paix*, frégate en partance pour l'Acadie, réussit à prendre à son bord, après une difficile manœuvre soulignée par les rires des matelots, un homme à la mise

soignée, au verbe intarissable, mais au pied peu marin. C'était le sieur de Diéreville, un Normand né à Pont-l'Évêque (à dix milles de Lisieux), qui s'embarquait comme subrécargue¹ pour Port-Royal. Émule de Marc Lescarbot, de joyeuse mémoire, il partait avec ses tablettes et son crayon d'observateur, avec ses goûts de naturaliste, peut-être aussi avec ses instruments de chirurgie, car d'aucuns l'ont cru chirurgien. En tout cas, il eut besoin d'une corde pour se hisser de la chaloupe au pont du navire :

La corde aux Normands si funeste (2)
Fut là pour moi d'un grand secours...

nargue-t-il au début de la *Relation* en prose mêlée de vers qu'il publia à Paris et à Rouen, en 1708, avec épître dédicatoire à l'« illustre Théagène », autrement dit Michel Bégon, intendant de la Rochelle et père du futur intendant de Québec.

La *Royale-Paix* eut une traversée de huit semaines. D'abord, l'océan se montra bon enfant :

A mon réveil, je quittais ma cabane,
Et, la pipe à la main, campé sur le gaillard,
Je tirais la vapeur de la nicotiane,
Et tranchais du chevalier Bart . . .

Mais tout changea subitement d'aspect, avec un vent de tempête et une mer démontée :

La mer s'éleva jusqu'aux nues,
Notre vaisseau prenait le même cours :
Et suivant le torrent des vagues suspendues,
Ne faisait que monter et descendre toujours . . .

1. Le *subrécargue* était l'homme de confiance choisi par un armateur pour veiller sur sa cargaison.

2. Ce mot rappelle le siège de Calais par Édouard III, en 1346-47, et le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre qui, avec cinq de ses concitoyens, se présenta au roi d'Angleterre, en chemise et la corde au cou, prêt à sacrifier sa vie pour que sa ville fût épargnée.

Heures cruelles. L'appétit disparaît. Le sommeil fuit les paupières :

Dans cette triste conjoncture,
Je regardai mon lit comme ma sépulture,
Et me jetant tout habillé dessus,
Du meilleur de mon cœur je dis mon *In manus*.

Hélas ! le poète, comme le plus humble des mousses, dut s'avouer vaincu par un mal implacable :

La mer me fit payer ce tribut de nouveau,
Et ce ne fut pas sans tristesse ;
Je ne croyais pas que sur l'eau,
Ainsi que sur la terre, on en payât sans cesse.

Enfin, après une escale à Chebouctou (Halifax), le bassin de Port-Royal apparut le 13 octobre, et tout rentra dans l'ordre.

Diéreville passa un an en Acadie. Il quitta Port-Royal le 6 octobre 1700, pour rentrer à la Rochelle le 9 novembre et dire à la mer un éternel adieu :

Et las de naviguer, je promets à Neptune
De ne m'exposer plus au caprice des flots !

Pendant cette année, Diéreville voyagea jusqu'au fleuve Saint-Jean ; il observa beaucoup, et c'est à sa *Relation* qu'il faut remonter pour se faire une juste idée de la vie acadienne à la veille de la conquête anglaise. Nous nous contenterons d'indiquer ici quelques traits généraux fournis par le spirituel voyageur d'autant plus digne de foi qu'il n'a rien trouvé de particulièrement attachant en Acadie :

Mais je ne crois pas pour cela
Qu'il me prenne jamais envie
De retourner à l'Acadie
Pour embellir mon plan de ces nouveautés-là,

déclare-t-il tout net, après avoir payé au beau site naturel de Port-Royal un tribut d'admiration.

Un incident qui marqua l'apparition de la *Royale-Paix* dans les eaux de la petite capitale acadienne nous en dit long sur l'état d'esprit de ses 450 habitants au cours des derniers vingt ans de régime français.

Un navire du roi, qui avait apporté de Rochefort les provisions de guerre et de bouche nécessaires aux forts de Plaisance (Terre-Neuve) et de Saint-Jean, était ancré en rade de Port-Royal. Il n'eut pas plus tôt aperçu une voile à l'horizon qu'il « nous fit l'horrible menace, dit Diéreville, de nous couler à fond par des coups de canon. Mais pendant qu'il nous menaçait, il avait plus de peur que nous. Les officiers et les matelots se mirent tous sous les armes, et voici pourquoi: ils avaient appris par quelques sauvages qu'un forban allait et venait sur la côte, et que s'ils ne prenaient pas garde à eux, il pourrait bien leur jouer un tour. » Pour les rassurer, le capitaine de la frégate s'approcha d'eux dans une chaloupe, et « ils ne se battirent qu'à coups de verre. » Mais dans l'intervalle, les habitants s'étaient empressés de porter « à leurs cachettes, dans les bois, leurs meilleurs effets. Quand nous fûmes descendus à terre, et qu'ils surent que nous étions de leurs amis, nous vîmes les charrettes revenir toutes chargées. » Combien de fois encore, avant 1710, les Acadiens « dérangés » devront-ils déménager ainsi du côté de la forêt, en attendant le jour où Lawrence, Winslow, Murray, Handfield et Monckton se chargeront du dernier balayage des côtes de la baie Française !

Si le site naturel de Port-Royal plut à Diéreville, l'aspect des maisons ne l'enthousiasma guère. « Ce ne sont, écrit-il, que des chaumières fort mal bousillées, avec des cheminées d'argile. Je demandai l'église que je ne pouvais reconnaître, n'étant pas autrement bâtie que les autres maisons, et que j'aurais plutôt prise pour une grange que pour un temple du vrai Dieu. Je fis ma prière, et après cela, M. le curé me fit entrer dans sa chambre mal meublée, qui est au bout de l'église, y attenant contre l'ordre des presbytères. Il me régala de plusieurs sortes de pommes que je

trouvai fort bonnes, quoique sauvages³. Il m'accompagna pour voir une maison que je louai. Elle avait servi auparavant d'église; c'était la plus grande du lieu. Elle était composée de trois pièces en bas, de greniers dessus, et d'une cave maçonnée sous la pièce du milieu ».

Donc, point de luxe dans la maison acadienne, point d'étalage non plus dans les habits paysans. Mais c'est en vers que Diéreville célèbre l'adresse, l'ingéniosité du peuple:

Sans avoir appris de métiers,
Ils sont en tout bons ouvriers;
Il n'est rien dont ils ne s'acquittent,
Cent besoins divers les excitent
A se donner ce qu'ils n'ont pas:
De leur laine, ils se font habits, bonnets et bas.
Ne se distinguant point par de nouvelles modes,
Ils portent toujours des capots,
Et se font des souliers, toujours plats et commodes,
De peaux de loups-marins et de peaux d'orignaux.
De leur lin ils se font encore de la toile;
Enfin leur nudité par leur travail se voile.

Il y a cependant des objets nécessaires qui ne se peuvent fabriquer à domicile, et les marchands bostonnais n'ont pas été lents à profiter de l'aubaine pour se créer une clientèle acadienne. Mais pourquoi donc n'existe-t-il pas de mar-

3. Le curé de Port-Royal qui accueillit Diéreville était l'abbé Abel Maudoux, prêtre des Missions étrangères, qui avait remplacé M. Petit en 1694. Après quelques démêlés avec le gouverneur Brouillan, M. Maudoux passa en France en 1702, laissant la cure de Port-Royal aux soins du Père récollet Félix Pain (le « Père Félicien » de Longfellow), que Brouillan avait d'abord nommé aumônier du fort. Déjà, à cette époque, les pommiers en fleurs embauaient les vallons acadiens. « Au-dessus du Port-Royal », écrit Diéreville, « il y a de même encore des habitations sur cette rivière et quelques cours aussi bien plantés de pommiers qu'en Normandie, avec cette différence que ces arbres ne sont pas greffés ». Un peu plus loin il ajoute: « Ils ont beaucoup de pommes de différentes espèces, qu'ils conservent soigneusement dans leurs caves, pour les manger pendant l'hiver ». Ce fut Pierre Martin (marié à Catherine Vigneau) qui apporta de France, en 1636, les premiers plants de pommiers. Au recensement de 1698, on trouvait à Port-Royal 1,594 arbres fruitiers répartis entre cinquante-quatre familles.

chands acadiens ? « Dans un si grand pays, répond Diéreville, où le commerce devrait être ouvert à tous, pour l'établir pas un habitant n'ose négocier. S'il entreprend quelque chose, même avec ceux du pays d'une habitation à l'autre, on le trouble par un beau prétexte, mais spécieux, et qu'un vil intérêt suggère toujours; on lui prend ses bâtiments, et on rend ainsi toujours déserts des lieux qui pourraient devenir fertiles. » Le farouche individualisme de quelques mesquins fonctionnaires préparait ainsi, de longue main, la conquête bostonnaise. Diéreville va plus loin: « Nous n'entendons rien au commerce, bon Français que je suis, faut-il que je l'avoue ici ! s'écrie-t-il. Mieux que les autres nations nous savons prendre des villes, toute l'Europe en est témoin, mais nous ne savons pas si bien établir des pays ». Et il cite le cas de la Nouvelle-Angleterre en passe de devenir, par son activité commerciale, la rivale de sa mère-patrie. Non sans courage, il conclut:

Mais ce n'est point là mon affaire,
Laissons à d'autres ce débat:
C'est à nos ministres d'État
A remplir leur grand ministère . . .
Cependant les Acadiens,
— Je ne saurais m'en taire —
Exigeraient d'eux les moyens
De se tirer de la misère.

Misère relative, sans doute. Pour la nourriture comme pour le vêtement, les Acadiens restent à peu près indépendants. « Ils sont assez difficiles dans leur manger, note l'auteur. Ils choisissent leurs viandes, quoique ce ne soit pas toujours les plus délicates dont ils usent. Rien ne leur semble si bon que le lard, et sans se rebuter, ils en mangent deux fois par jour; ils le préfèrent aux perdrix et aux lapins⁴ dont on trouve beaucoup dans les bois. » Ils ont aussi toutes

4. Ces lapins sont des lièvres, remarque notre Normand:

Mais avant d'en parler, changeons-en la nature;
Ils sont lièvres sans doute, et je veux le prouver . .

sortes de poissons en abondance, et les sous-bois sont pleins de fraises, framboises, mûres sauvages, qu'on mange « avec un sucre roux que le pays produit, qui est très bon, » et que la nature a pris soin de mettre « dans les sycomores » (érables). Ainsi,

Chacun sous un rustique toit
 Vide en repos sa huche et sa futaille
 Et se chauffe bien en temps froid . . .
 Ce pays pourrait être un pays de Cocagne;
 S'il avait seulement un côteau de champagne
 Il serait le meilleur de tous !

A défaut de champagne et de cidre normand, on y fabrique de la bière « avec des sommités de sapin dont on fait une sorte de décoction qu'on entonne dans une barrique, où il y a du levain et de la mélasse. Tout cela fermente ensemble pendant deux ou trois jours; quand la fermentation est passée, les matières se rassoient, et l'on boit la liqueur claire, qui n'est pas mauvaise. »

On vivrait donc heureux sous le toit acadien, sans la crainte des incursions anglaises. Malgré ce danger constant, on y coule encore de belles saisons:

Chacun comme il peut se maintient:
 Sans ambition, sans envie,
 Ils attendent le fruit de leurs petits travaux,
 Et l'aveugle fortune, en les rendant égaux,
 Les exempte de jalousie.

Leur plus authentique richesse, ce sont leurs nombreux enfants. « Il faut voir, dit Diéreville, comme la marmaille y fourmille; et si l'on ne va point là, comme ailleurs, en pèlerinage pour en avoir, ils se suivent de près, et l'on dirait qu'ils sont presque tous d'un même âge . . . Deux couples voisins ont eu de leur mariage, l'un dix-huit enfants, et l'autre vingt-deux. »

L'auteur n'a vu ni Grand-Pré, ni Beaubassin; mais il sait que les terres basses, les marais desséchés des Mines (région de Grand-Pré) fournissent plus de blé que tout le

reste du pays, surtout plus que les terres hautes de Port-Royal, rocailleuses et dures à cultiver. C'est vers les concessions des Mines que se dirigent les *jeunesses* de Port-Royal, si bien que la population y dépasse déjà celle de la ruche-mère; et Desgouttins, avec son clan, accuse les curés de « débaucher » les jeunes gens et de ne laisser au chef-lieu que les « vieilles souches ». Du côté du fort Saint-Jean, Diéreville n'a pas constaté de culture avancée; il se borne à décrire un fort « de terre avec quatre bastions fraisés, garnis chacun de six gros canons ». Il y fut témoin d'un conciliabule de sauvages tenu le 5 juillet 1700, et de la mort du chevalier de Villebon, « grand homme, très bien fait et plein d'esprit. »

Les Indiens ont favorablement impressionné notre voyageur, qui leur consacre une bonne partie de sa relation. Avant d'atteindre Port-Royal, au mois d'octobre 1699, la *Royale-Paix* avait fait escale à Chebouctou (Halifax), et Diéreville les avait pour la première fois regardés de près. Il fut surtout frappé de la sincérité de leur foi, de leur piété extérieure :

Ils portaient tous un chapelet
En manière de scapulaire,
Avec un petit reliquaire
Cousu dans un morceau de drap ou de droguet.

Ces Indiens venaient de perdre leur missionnaire, M. Thury, qu'ils avaient eux-mêmes enterré dans un bois; ils engagèrent Diéreville à aller visiter son tombeau :

Il était fait de pieux couverts d'écorce d'arbre,
Voûté, plus long que rond, en forme de berceau.
Le corps était couvert, au lieu de quelque marbre,
De cailloux proprement arrangés au niveau.

Souvent, par la suite, le narrateur s'est retrouvé au milieu des Indiens de la région de Port-Royal, qu'il aimait entendre chanter à la grand'messe et à vêpres. « Les voix des femmes particulièrement, dit-il, étaient si douces et si touchantes que je croyais entendre les anges chanter les louanges de Dieu. »

Malgré ces divers agréments du pays acadien, ce fut d'un cœur joyeux que Diéreville alla revoir sa Normandie, à l'automne de 1700, emportant de nombreux spécimens de la faune et de la flore acadiennes, en particulier un arbrisseau à fleurs jaunes, sorte de chèvrefeuille jusqu'alors inconnu des botanistes européens, que son compatriote Tournefort lui fit l'honneur de nommer *Diervilla*. Le souvenir de son séjour à Port-Royal fournit un nouvel aliment à la tradition populaire, aux récits du soir que faisaient, l'hiver, à leurs petits-fils, les premiers-nés de la terre acadienne, les *anciens* de cinquante à soixante ans que leurs mères avaient bercés au rythme des chansons de France : leurs mères, *les mères du peuple acadien* !

Qu'on nous permette d'appeler ainsi des femmes héroïques, contemporaines et émules de Jeanne Mance, de Marie de l'Incarnation et de Marguerite Bourgeoys, qui dirent adieu, elles aussi, aux douceurs du pays de France (douceurs du climat, au moins) pour se consacrer à la création d'une France nouvelle dans la vallée de Port-Royal, sur les bords d'une rivière se muant en bras de mer, qui leur rappelait sans doute leur Loire natale.

On l'a dit avec raison : l'homme fait les lois, la femme fait les mœurs. C'est la femme qui façonne l'âme de l'enfant, cet homme de demain. C'est elle qui fixe au sol nouveau les races déplacées, avec leurs coutumes, leurs souvenirs, leurs chansons du berceau. Dans l'œuvre de colonisation, elle est l'élément conservateur. Pendant que l'homme marche vers l'avenir, la femme ne perd pas de vue le passé. Telle est la femme qui ose, dès 1611, s'embarquer pour l'Acadie inconnue, sur une coquille de bois, tel sera le peuple intrépide qui poussera ses racines parmi les saules et les pommiers de Port-Royal. Le peuple acadien fut, dès ses origines, une tige vivace, forte dans sa foi et ses espérances, parce que ses premiers foyers furent éclairés par l'âme chrétienne et le sourire français des fondatrices venues surtout du Poitou, du Berry, de Bretagne ou de la verte Touraine.

Le premier recensement de l'Acadie, œuvre du P. Molin en 1671 et trop maigre de détails, nous a pourtant transmis

les noms de la plupart des mères de famille qui besognaient alors sous les toits de chaume des deux versants du Port-Royal fondé par Poutrincourt dès 1605. Citons-les à l'honneur,— un honneur qui leur a été rarement accordé. Pardessus trois siècles et bien des *dérangements*, évoquons leurs traits que la grande aventure d'Amérique, la traversée d'un océan dans des conditions matérielles extrêmement pénibles, a marquées d'une gravité énergique, d'un regard prêt à affronter tous les risques, toutes les rigueurs d'un avenir mystérieux comme la forêt du Nouveau-Monde.

On aimerait grouper les mères du peuple acadien nées en France, qui furent compagnes d'arrivée des pionniers de 1632-1635, sous la conduite du chevalier de Razilly, et qui vivaient encore en 1671, liens humains entre les pays de la Loire et du Port-Royal. Le P. Molin, pressé d'accomplir sa tâche harassante, ne nous a pas procuré ce plaisir filial. Il faut se contenter d'indications sèches, en essayant de lire entre les lignes, de comparer, de déduire. Voici, en une simple nomenclature, les noms des « mères du peuple acadien » que conservent des feuilles de gros papier jauni, aux archives de la Marine (ministère des Colonies), à Paris. Bon nombre de ces femmes sont évidemment nées en terre acadienne, ce qui ne diminue guère leur mérite.

Martine Gauthier, femme de Denis Gaudet, fut l'aïeule de tous les Gaudet acadiens d'Amérique. Née en France, elle se maria à Port-Royal en 1645, deux ou trois ans après son arrivée sur un vaisseau d'Aulnay. Denis Gaudet était venu en Acadie dès 1632, avec son père Jean qui avait 96 ans en 1671 et qui s'était remarié à Nicole Colson, du groupe écossais établi à Port-Royal (Scotch Fort) en 1629.

Marie Gaudet, fille de Jean, avait épousé Étienne Hébert à Port-Royal, en 1650. Lorsque le P. Molin se présenta chez elle, elle était veuve, à 38 ans, et préparait l'avenir de ses dix orphelins. L'une de ses filles, Marguerite Hébert, deviendra la femme de Jacques Prince à Port-Royal, en 1678, et par conséquent l'aïeule de tous les Prince acadiens, y compris le premier évêque de Saint-Hyacinthe.

Françoise Gaudet, autre fille de Jean, née en France en 1624, épousa Daniel Leblanc à Port-Royal, vers 1650. Elle devait compter trois évêques acadiens dans sa descendance. Le notaire René Leblanc, de Grand-Pré, immortalisé par Longfellow, fut son petit-fils, étant l'enfant de René Leblanc et d'Anne Bourgeois.

Marie Gaudet, fille de Denis et de Martine Gauthier, devint, par son alliance avec Olivier Daigle, la grand'mère d'une nombreuse lignée où l'on remarqua naguère Alexandre Daigle, mort à 101 ans, en 1933, à St-Charles de Kent. S. Ex. Mgr Robichaud, archevêque de Moncton, est aussi un lointain parent de cette Marie Gaudet.

Anne Gaudet, autre fille de Denis et de Martine Gauthier, épousa Pierre Vincent. Sa fille Huguette devint à Port-Royal, en 1684, madame Jean de Bastarache, aïeule de tous les Bastarache dont les origines se rattachent au pays Basque (Hautes-Pyrénées).

Jeanne Trahan, femme de Jacques Bourgeois, médecin de Port-Royal, inscrivit dix enfants vivants au recensement de 1671. Née en France en 1631, fille de Guillaume Trahan, elle n'eut pas connaissance de la traversée de l'Atlantique qu'elle fit en 1632. Elle se maria à douze ans, à Port-Royal, et vécut jusqu'en 1700, témoin de toutes les vicissitudes acadiennes de la fin du dix-septième siècle, auxquelles son mari fut intimement mêlé (il était à la fois médecin et marchand, bien connu à Boston, propriétaire à Beaubassin).

Madeleine Trahan, beaucoup plus jeune que sa sœur Jeanne, deviendra à Port-Royal, en 1694, la femme de Jacques Léger, premier du nom en Acadie et qui, à titre de soldat, portait le sobriquet de La Rosette.

Radegonde Lambert, femme de Jean Blanchard, avait six enfants en 1671. Elle était déjà grand'mère. Sa fille aînée Madeleine Blanchard, 28 ans, femme de Michel Richard, premier du nom, comptait sept enfants. L'une des sept, Catherine Richard, épousera François Brossard, ancêtre de tous les Brossard ou Broussard d'Amérique, y compris ceux de la Louisiane.

La veuve de François Aucoin, qui a 26 ans et cinq enfants en 1671, a gardé le secret de son propre nom. Elle s'est mariée à 13 ans et sa fille aînée, Anne Aucoin, a 12 ans. C'est la seule famille Aucoin à Port-Royal. Deux belles-sœurs demeurent dans le voisinage: Michelle Aucoin, femme du lieutenant général Michel Boudrot, et Jeanne Aucoin, femme de François Girouard. Ce sont les deux grand-mères de tous les Boudrot et de tous les Girouard acadiens. Françoise Boudrot, fille de Michel et de Michelle Aucoin, a épousé, vers 1663, Étienne Robichaud, ancêtre direct de S. Ex. Mgr Robichaud, archevêque de Moncton.

Les deux sœurs Gauterot, filles de François Gauterot et d'Edmée Lejeune, nées en Acadie, ont chacune quatre enfants en 1671. L'une, Marie, est la femme de Michel Dupeux (Dupuis), l'autre de Claude Terriau. Celle-ci atteindra 85 ans, et son mari mourra à Port-Royal à 90 ans. L'un de leurs fils, Pierre Terriau, marié à Céline Landry, sera le fondateur de Grand-Pré avec Pierre Melanson, en 1680. Le vieux Jean Terriau, père de Claude, et sa femme Perrine Beau (Brau ?), vivent encore à Port-Royal en 1671.

Catherine Vigneau, femme de Pierre Martin, inscrit cinq enfants au cens du P. Molin. Le ménage est venu en Acadie au temps d'Aulnay. Est-il exact que leur fils Mathieu soit le « premier enfant de race blanche né et grandi en Acadie » ? C'est à ce titre, en tout cas, que Mathieu Martin deviendra, en 1689, premier seigneur du fief de Cobequid ou Truro. Sa sœur Andrée est la femme de François Pellerin, premier du nom en Acadie. Une autre fille de Pierre Martin et de Catherine Vigneau, Marie, sera bientôt la femme de Pierre Morin et élèvera une nombreuse famille à Beaubassin. (Voir *note B*, à la fin du livre.)

Antoinette Landry, 65 ans, femme d'Antoine Bourg (Bourque), élève une famille de onze enfants. Le village des Bourque, sur la rive nord et à faible distance du fort de Port-Royal, fait face au village des Belliveau qui grandit sur la rive sud. Antoine Belliveau, chef de famille, a pour femme Andrée Guyon.

Pierre Comeau, le vieux tonnelier de 75 ans, et sa femme Rose Bayols, ont neuf enfants. Barbe Bayols, veuve de Savinien de Courpon, a laissé huit enfants en France pour venir en Acadie où sont mariées deux de ses filles: madame Pierre Comeau et madame Jean Pitre.

Il y a deux René Landry à Port-Royal, en 1671. L'aîné a épousé Perrine Bourg, l'autre a pour femme Marie Bernard, venue de France. C'est de la seconde tige surtout que naîtra la nombreuse famille des Landry. Marie Bernard eut quatorze enfants, dont huit garçons qui fondèrent tous des foyers. Sept comptèrent parmi les fondateurs de la colonie de Grand-Pré, alliés aux Thibaudeau, Terriau, Melanson, Dupuis, Richard, Guillebeau, Broussard.

Louise Doucet est la femme d'Abraham Dugas, l'armurier de Port-Royal. Leur descendance s'établira par Claude Dugas, né en 1652, marié à Françoise Bourgeois, fille de Jacques, et par Abraham Dugas, né en 1661, marié à Jeanne Guillebeau.

Un jeune Anglais de Plymouth, Laurent Granger, est venu en Acadie sur un vaisseau de Thomas Temple, en 1657. Il se convertit au catholicisme pour épouser Marie Landry, fille de René et de Perrine Bourg. Le ménage Granger a deux enfants en 1671.

Il serait trop long de suivre ainsi jusqu'au bout, en le truffant de quelques détails, le premier recensement de l'Acadie, riche des noms que connaîtra Diéreville, en 1700. Bornons-nous maintenant à mentionner les noms d'autres « mères du peuple acadien » qui ont droit à notre souvenir. Ce sont: La mère des Forest: Marie Hébert, femme de Michel de Forêt. La mère des Caissy: Marie Poirier, femme de Roger Casey, jeune Irlandais qui sera un des fondateurs de Beaubassin. (Michel Poirier, frère de madame Caissy, épousera Marie Boudrot en 1673, à Port-Royal où il est né, en 1651, de Jean Poirier et Jeanne Chabrat.) La mère des Babin: Marie Mercier, femme d'Antoine Babin. La mère d'un groupe des Hébert: Geneviève Lefranc, femme d'Antoine Hébert. La mère des Savoie: Catherine Lejeune, femme de François Savoie. La mère des Colpron: Françoise

Savoie, fille de François, femme de Jean Corperon. La mère des Gauterot: Edmée Lejeune, femme de François Gauterot. La mère des Cyr: Marie Bourgeois, femme de Pierre Sire. La mère des Thibaudeau: Jeanne Terriau, femme du meunier Pierre Thibaudeau. La mère des Petitpas: Catherine Bugard, femme de Claude Petitpas. La mère des Guillebeau: Catherine Terriau, femme de Pierre Guillebeau. La mère des Doucet: Henriette Peltret, femme de Pierre Doucet qui était fils de Germain Doucet, dit La Verdure, ancien lieutenant d'Aulnay et tuteur de ses enfants. La mère des Brot (Brault): Marie Bourg, femme de Vincent Brot. La mère des Bertrand: Huguette Lambelot, femme de Clément Bertrand. La mère des Arseneau: Marie Guérin, femme de Pierre Arseneau. La mère des Cormier: Madeleine Girouard, femme de Thomas Cormier. Les deux mères des Melanson: Marie Mius d'Entremont, femme de Pierre Melanson, fondateur de Grand-Pré, et Marie Dugas, femme de Charles Melanson, frère de Pierre (tous deux venus d'Écosse en 1657, avec le gouverneur Temple). La mère des d'Entremont: Madeleine Elie (Hélie), femme de Philippe Mius d'Entremont, seigneur de Pubnico. La mère des Allain: Marguerite Bourg, femme de Louis Allain. Et d'autres encore, qu'omet le recensement de 1671 et que nous fait connaître le recensement de 1686, œuvre de l'intendant de Meulles.

A toutes ces héroïnes inconnues, le peuple acadien doit un fidèle tribut d'admiration et de reconnaissance. Il tient d'elles, avec la vie physique, ce qu'il possède de meilleur en son âme: la foi chrétienne, une invincible espérance qui l'a rendu plus grand que son malheur, et un esprit de famille qui soutient ses forces de résistance française dans les diverses régions où continuent de se multiplier les vieux noms acadiens de 1671 - 1700.

Bien qu'atteignant à peine 1,500 âmes, au début du dix-huitième siècle, le petit peuple acadien, avec ses deux générations nées au pays, formait déjà une entité ethnique caractérisée par des traits personnels qui le différenciaient du Français de France, et même de son frère le Canadien

du Saint-Laurent. Sans doute, les uns et les autres puisaient dans une ascendance commune les qualités latines de bon sens et d'idéalisme, avec une double pointe d'ironie ou d'héroïsme, selon les circonstances; mais l'isolement plus complet, la lenteur des travaux d'assèchement des marais, le grand silence vaporeux où se trouvaient habituellement plongés les Acadiens, entre la double verdure de la mer et de la forêt, n'avaient pas tardé à distiller dans leurs âmes de Berrichons, de Poitevins ou de Tourangeaux, le fluide de la mélancolie bretonne. Sur les bords de la baie Française comme dans les landes du pays d'Arvor, la démarche se fait plus lente, la chanson elle-même se « mélancolise ». L'incessante menace des déprédations bostonnaises accentue davantage cette disposition d'esprit; elle donne à l'Acadien une attitude défensive et méfiante; elle dépose dans son âme les germes d'une résignation passive, d'un stoïcisme heureusement adouci par les consolations de la religion catholique.

Ici, nous atteignons le fond même de cette âme close, à tendances mystiques. Pour elle, la bonne ou la mauvaise fortune, l'abondance ou la disette, succès et revers, tout s'éclaire des rayons de la foi. Dans la bouche de l'Acadien, le mot *Providence* est le dernier mot de toute question, et la décision du prêtre constitue d'ordinaire un jugement sans appel. Ce profond sentiment religieux n'exclut pas, à l'époque dont nous parlons, toute croyance superstitieuse. Pour s'en convaincre, il n'est que de feuilleter certains documents ayant trait à un procès de sorcellerie qui fut intenté, en 1685, au sieur Jean Campagna (ou Campagnard), habitant de Beaubassin et autrefois de Pentagouet. Arrêté par Michel Haché-Gallant, domestique de M. de la Vallière, sur l'ordre de ce dernier, Jean Campagna était accusé de divers maléfices et sortilèges, par exemple d'avoir été cause, en 1678, d'une forte mortalité de bestiaux dans la nouvelle région de Beaubassin. Ce curieux procès d'un « jeteux de sorts » se termina, le 28 juin 1685, par une ordonnance d'élargissement en faveur de l'accusé; la cause reste intéressante par les lumières qu'elle nous fournit sur l'état d'esprit des anciens

Acadiens, sur leur vie courante, comme aussi sur leur degré d'instruction fort convenable: les signatures des témoins en font foi.

Avec les deux visites de Mgr de Saint-Vallier et l'organisation des trois premières paroisses: Port-Royal, Grand-Pré et Beaubassin, sous la tutelle sulpicienne, la vie acadienne trouve son moule définitif qui ne sera rompu que par le cataclysme de 1755. Dès 1700 existe en Acadie la famille paroissiale unie sous l'autorité du curé, telle que l'a peinte Longfellow dans une page à relire:

« Le village de la Grand'Prée reposait au milieu des champs en culture, avec ses maisons solides de chêne ou de noyer, comme savaient les bâtir les paysans normands du temps du roi Henri. Des lucarnes s'ouvraient sur leurs toits de chaume, et un pignon protégeait le seuil de la porte. Sous cet abri, par les beaux soirs d'été, à l'heure où le soleil couchant illuminait les rues du village et dorait la girouette des cheminées, matrones et jeunes filles, coiffées de leurs bonnets blancs comme neige, avec leurs jupons verts, rouges ou bleus, aimaient se retrouver chacune à son rouet. La quenouille chargée de lin se filait gaiement; le bruit des navettes venant de l'intérieur se mêlait à la chanson de la fileuse à son rouet. Lorsque apparaissait, grave, le pasteur du village, les enfants, suspendant leurs jeux, venaient baiser sa main bénissante, pendant que mères et jeunes filles se levaient et le saluaient avec une respectueuse affection. Aux derniers rayons du soleil, les laboureurs revenaient de leurs champs... Ainsi vivaient réunis dans l'amour de Dieu et des hommes les simples Acadiens dont les maisons restaient ouvertes comme le cœur de leurs maîtres ».

Ce tableau virgilien convient sans doute mieux à l'Acadie de 1740 qu'à la craintive colonie de 1700 visitée par Diéreville. Mais il suffit à l'œuvre de Longfellow d'être vraie dans ses lignes essentielles pour mériter la faveur des amis de l'histoire non moins que celle des artistes épris de beauté littéraire. Et pour appuyer d'un témoignage peu connu notre brève étude du type acadien, pour confirmer l'existence d'un peuple « honnête et heureux », nous con-

clurons par quelques lignes extraites des observations de l'ingénieur Franquet qui fut chargé, en 1750, de fortifier les îles du Cap-Breton et Saint-Jean. « Les Acadiens, dit-il, sont forts, robustes et vigoureux, travaillant tous de la hache et adonnés à la culture des terres; néanmoins un peu paresseux, ne s'embarrassant que des besoins indispensables de la vie; ils peuplent beaucoup, l'on peut considérer les familles l'une dans l'autre entre cinq à six enfants; sont zélés pour la religion, même un peu superstitieux; aiment l'argent, n'ont dans toute leur conduite que leur intérêt pour objet; sont, indifféremment des deux sexes, d'une inconsidération dans leurs discours qui dénote de la méchanceté; les femmes travaillent les étoffes propres à leur vêtement et généralement elles font toutes de la toile, de manière qu'ils n'ont besoin d'aucuns secours étrangers pour fournir à leur nécessaire ⁵. »

Mélange assez complexe de solides qualités et de petits défauts, l'âme acadienne de 1700, telle qu'observée par Diéreville, touchait sans beaucoup le soupçonner à ses dernières années de vie officiellement française, à l'ombre du drapeau fleurdelisé. Déjà, pendant que la *Royale-Paix* cingle vers la Rochelle, monte à l'horizon du sud la menace d'une définitive conquête. Encore dix ans, et les vaisseaux de Nicholson viendront, de Boston, porter le coup de grâce aux derniers défenseurs français de Port-Royal.

QUESTIONNAIRE

Qu'était Diéreville et pourquoi vint-il en Acadie? — Souffrit-il du mal de mer? — Quel incident nous prouve que les Acadiens de 1700 vivaient dans l'inquiétude? — Les Acadiens

5. Archives de Québec, *Rapport* de 1933-34, p. 134.— « L'inconsidération dans les discours » que souligne Franquet n'est autre chose qu'un certain penchant naturel à la médisance attribué par Rameau à toute la race française. (*Une colonie féodale*, I, 231.)

achetaient-ils beaucoup de choses « au magasin » ? — Quels étaient leurs mets favoris ? — Comment se fabriquaient-ils de la bière ? — Leurs familles étaient-elles nombreuses ? — Où Diéreville vit-il pour la première fois des sauvages ? les aimait-il ? — Connaissez-vous quelques noms des mères du peuple acadien ? — Trouvez-vous de vos parentes parmi les noms du livre ? — Les Acadiens paraissaient-ils contents de leur sort, vers 1700 ? — Leur religion était-elle mêlée de quelques petites superstitions ? — Le prêtre était-il respecté en Acadie ?

CHAPITRE CINQUIÈME

L'Acadie possession anglaise (1710-1755)

Les Acadiens s'attachent à leur patrie.— Visites du gouverneur Phillips; sa duplicité.— L'heureux temps d'Évangéline.— Les Acadiens restent neutres en 1744-47.— Fondation d'Halifax, en 1749.— L'abbé Le Loutre en *Nouvelle Acadie*.— Construction des forts Beauséjour et Lawrence.— Sage gouvernement de Hopson.— Lawrence lui succède, pour le malheur des Acadiens.— Les manœuvres de Lawrence.— Le rôle de Shirley, de Monckton, de Pichon, de Morris, de Boscawen, de Vergor.— Prise du fort Beauséjour, en juin 1755.— Fuite des Acadiens de Beaubassin.

En 1713, trois ans après la prise de Port-Royal, le traité d'Utrecht mit fin à la guerre de la succession d'Espagne et régla, pour une quarantaine d'années, le sort du peuple acadien. L'article 14 de ce traité stipulait: « Les Acadiens qui voudront rester sous la domination de la Grande-Bretagne devront jouir du libre exercice de leur religion. » Ceux d'entre eux qui préféraient quitter le pays avaient un an pour le faire.

La France s'efforça d'attirer sur l'île du Cap-Breton, restée en son pouvoir, la masse du peuple acadien. De leur côté, les administrateurs anglais fixés à l'ancien Port-Royal,

devenu Annapolis¹, s'opposèrent sournoisement au départ des fermiers acadiens qui donnaient au pays toute sa valeur matérielle et qui assuraient à la garnison du fort les vivres et le combustible. Les 2,500 Acadiens restèrent en bloc dans leurs villages, surtout à partir du moment où ils furent renseignés sur la médiocrité des terres arables du Cap-Breton. Au reste, les rivages de la baie de Fundy (ancienne baie Française) étaient leur unique patrie. Ils prétendaient vivre en paix sur leurs terres ancestrales, loyaux sujets de l'Angleterre, tout en restant attachés de cœur à la France dont ils conservaient la langue et la religion.

Pendant que la France dépensait des millions, à partir de 1720, pour créer sur l'île du Cap-Breton la forteresse de Louisbourg, l'Angleterre sembla se désintéresser de sa Nouvelle-Écosse. Une petite garnison maintenue au fort d'Annapolis fut, jusqu'en 1749, la seule preuve de possession anglaise du pays.

Le premier contact des Acadiens avec leurs nouveaux maîtres ne fut pas trop pénible, grâce au bon naturel de l'administrateur Caulfield, qui mourut à Annapolis en 1717. Le poste de gouverneur de la Nouvelle-Écosse échut alors, pour trente-deux ans, à Richard Phillips, officier militaire qui continua de résider à Londres. Trois administrateurs le représentèrent successivement à Annapolis: Doucett, Armstrong et Paul Mascarène.

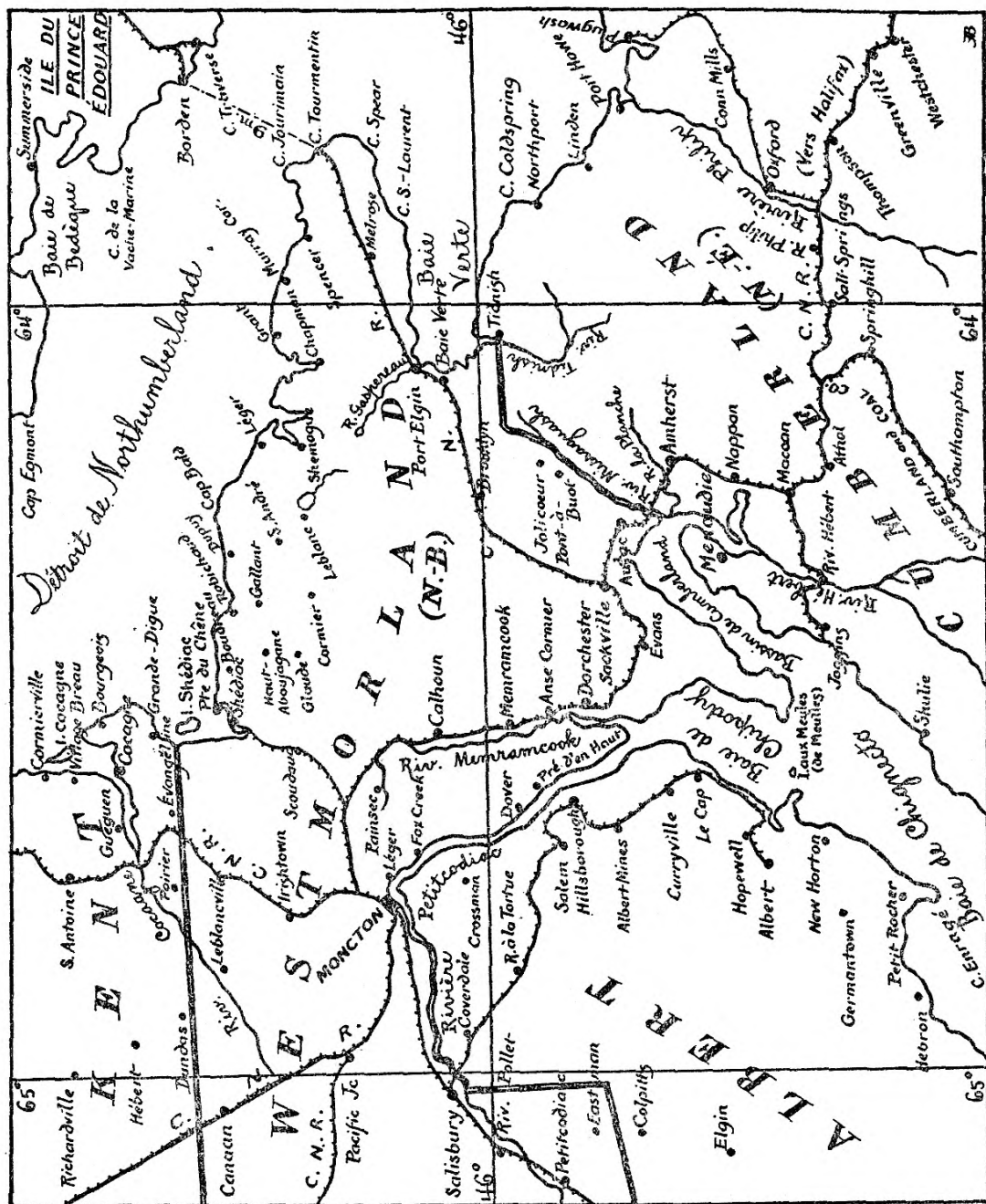
Le gouverneur Phillips visita deux fois la Nouvelle-Écosse: en 1720 et en 1729. Au cours de ces deux visites (surtout la seconde qui dura deux ans), il rencontra les Acadiens dans leurs villages de Port-Royal, Grand-Pré, Pisiquid (Windsor), Cobequid (Truro) et Beaubassin. Il discuta avec eux les deux graves questions du *serment d'allégeance* et de la *neutralité militaire*.

1. Le nom d'*Annapolis* (ville d'Anne) rappelle le souvenir de la reine Anne, rivale de Louis XIV. Elle mourut en 1714, un an avant Louis XIV. Ce fut la reine Anne qui imposa définitivement le nom de *Nouvelle-Ecosse* à la colonie conquise.

Avant de prêter serment d'allégeance à la Couronne d'Angleterre, les Acadiens exigeaient une *promesse écrite* d'exemption de service militaire. En cas de guerre, ils voulaient rester *neutres*, c'est-à-dire ne combattre ni les Anglais, leurs maîtres, ni les Français, leurs frères. Phillips fit aux Acadiens, en 1730, une promesse *verbale* de neutralité qu'il cacha à ses supérieurs de Londres, malgré l'engagement formel pris envers ses sujets de la baie de Fundy. En retour, il reçut de ces derniers un serment d'allégeance attesté par 796 signatures. Lorsque, plus tard, le peuple acadien découvrit la duplicité de Phillips, il en éprouva un vif mécontentement et perdit foi aux promesses des autorités civiles du pays.

Après le départ de Phillips, en 1731, commença pour les Français de la Nouvelle-Écosse une période heureuse qui inspira, en 1847, le poète d'*Évangéline*, Henry Longfellow: « Ainsi vivaient dans l'union des cœurs ces paysans à l'âme simple, ignorant à la fois la crainte, ce vice des autocraties, et la jalousie, ce fléau des républiques. » De 1730 à 1750, dans les villages acadiens de la baie de Fundy, c'est l'*heureux temps d'Évangéline* qui coule paisible comme le flot clair des rivières d'Acadie, cachées au fond des vallées profondes.

Un premier nuage traversa ce bonheur champêtre, en 1744. La guerre de la succession d'Autriche mit de nouveau aux prises la France et l'Angleterre, et s'étendit jusqu'en Amérique. Le capitaine Duvivier, commandant français à Louisbourg, tenta de reprendre Annapolis; mais les Acadiens, fidèles à leur promesse de neutralité, refusèrent de marcher avec les Français, et leur refus fit échouer l'expédition. De même en 1747: les Acadiens restèrent à l'écart lorsque Coulon de Villiers et sa troupe canadienne surprirent, au mois de février, le colonel Noble et la garnison anglaise installée à Grand-Pré. Il y eut, tout au plus, une vingtaine d'Acadiens qui se rallièrent aux Français; la masse du peuple acadien resta neutre, même lorsque le duc d'Anville conduisit au port de Chebouctou (Halifax) une imposante flotte que décimèrent les tempêtes et la maladie (1746).



Le pays de Beaubassin, de la baie Verte et de Moncton:
la Nouvelle-Acadie de l'abbé Le Loutre

Les curés de l'Acadie — surtout les Sulpiciens Charles de la Goudalie, Claude de Chauvreulx et Jean-Baptiste Desenclaves — avaient recommandé à leurs ouailles cette fidélité à la Couronne d'Angleterre. Mais un prêtre breton au tempérament de feu, l'abbé Le Loutre, manifesta ouvertement ses sympathies françaises et prêcha la résistance aux Anglais. Comme le gouverneur d'Annapolis accordait difficilement des terres aux jeunes Acadiens de la vallée d'Annapolis, même de Grand-Pré et de Pisiquid, qui voulaient fonder un foyer, l'abbé Le Loutre organisa dans l'isthme de Chignectou (territoire réclamé par les Français) une *Nouvelle Acadie*. Il y attira de nombreuses familles, qui se croyaient dorénavant soustraites à la domination anglaise et entretenaient des relations suivies avec les Français de Louisbourg (par voie du détroit de Canso). La forteresse de Louisbourg, prise par les Bostonnais en 1745, fut rendue à la France au traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748.

De grands changements se produisirent en Nouvelle-Écosse, en 1749. Pour contre-balancer la puissance de Louisbourg, centre d'opérations des Français dans le golfe Saint-Laurent et premier rempart de Québec, l'Angleterre décida la fondation d'une ville, avec citadelle militaire, sur la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse. Lord Cornwallis, qui venait de remplacer le vieux Phillips au gouvernement de la colonie, présida à cette fondation. Il atteignit la belle rade de Chebouctou au mois de juin 1749, avec quatorze navires portant plus de 2,500 émigrants, — hommes, femmes et enfants. On donna à la ville naissante le nom d'Halifax, qui était celui du président de la Chambre de Commerce (*Board of Trade*) de Londres.

Halifax devint aussitôt, à la place d'Annapolis, capitale et centre militaire de la Nouvelle-Écosse. Cornwallis eut pour le seconder, dans ses difficiles travaux de fondation, un militaire qui allait bientôt jouer en Acadie un triste rôle : Charles Lawrence. Soldat brutal, Lawrence prit aussitôt en grippe les Acadiens de la baie de Fundy, qu'on accusait de faire du commerce avec les Français de Louisbourg (par la route de l'isthme de Chignectou et du détroit de Canso).

D'un autre côté, l'abbé Le Loutre et ses Acadiens de la *Nouvelle Acadie* adoptèrent, vis-à-vis des nouveaux venus, une attitude indépendante. Des sauvages amis des Français inquiétèrent les colons anglais d'Halifax et les indisposèrent contre les Acadiens.

Lord Cornwallis voulut imposer aux Acadiens un serment d'allégeance absolu, sans réserves militaires. Cette exigence accentua l'exode des familles de la baie de Fundy vers la *Nouvelle Acadie*, qui compta bientôt une population de 3,000 âmes. Les Acadiens découvrirent la supercherie de Phillips, qui les avait trompés au sujet du serment en 1730, et ils n'ajoutèrent plus foi aux paroles de Cornwallis. La situation s'aggrava encore lorsque La Jonquière, gouverneur du Canada, fit construire, en 1750, le fort Beauséjour près de Beaubassin, dans la *Nouvelle Acadie*.

Instruit de ce fait, Cornwallis se hâta d'envoyer 1,000 hommes, sous la conduite de Charles Lawrence, avec mission de chasser les Français de l'isthme de Chignectou. Lawrence n'osa pas attaquer la troupe canadienne qui présidait alors à la construction du fort Beauséjour. Mais sur les ruines du village de Beaubassin que les Acadiens avaient évacué à son approche, il bâtit, en face (deux milles au sud) du fort Beauséjour, le *fort Lawrence*. Les deux adversaires pouvaient se canonner d'une forteresse à l'autre, par-dessus la petite rivière Missaguash. Les Acadiens de Beaubassin se réfugièrent vers le nord, du côté de Shédiac et de la rivière Petitcoudiac (région de Moncton).

Le baron Cornwallis, dégoûté des discordes et de l'esprit d'insubordination qui régnaient dans sa colonie hétérogène d'Halifax (on dut éloigner vers Lunenburg les luthériens venus du Hanovre), apprit avec satisfaction son rappel. Il s'embarqua pour l'Angleterre en octobre 1752, laissant au colonel Hopson le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Hopson, ancien gouverneur de Louisbourg (1747-49), ne dirigea que quinze mois les affaires de l'ancienne Acadie. Quinze mois d'apaisement, de bon ordre, de mutuelle confiance entre le maître d'Halifax et ses sujets français de la baie de Fundy. S'opposant aux vues de William Shirley

(gouverneur du Massachusetts), Hopson refusa de placer des colons protestants parmi les vieux habitants acadiens en vue de les dominer, de les protestantiser. Mais un mal d'yeux força Hopson à résigner trop tôt son poste. Il s'embarqua pour l'Angleterre en novembre 1753, et le meilleur des gouverneurs anglais d'Acadie fut remplacé par un tyranneau².

Les Acadiens s'aperçurent vite du changement de régime, car Lawrence ignorait les nuances et se moquait des transitions discrètes. Dès le 5 décembre 1753, au lendemain du départ de Hopson, il exprima aux lords du Commerce et des Colonies son avis personnel: savoir que le refus des Acadiens de prêter un serment absolu, sans réserves militaires, les privait du droit légal de posséder des terres en Nouvelle-Écosse. Comme un écho revint la réponse des lords: « Les Acadiens », écrivent-ils le 4 avril 1754, « n'ont aucun droit sur leurs propriétés, à moins qu'ils ne prêtent un serment d'allégeance absolue, sans aucune réserve ». Jugement décisif qui, en trois lignes, veut annuler tous les engagements antérieurs, toutes les promesses formelles du gouverneur Phillips, et prétend effacer un siècle de travaux. Phrase fatale qui enhardit Lawrence, d'autant plus dangereuse qu'elle se trouve mêlée à toutes sortes de compliments qui flattent la vanité de l'administrateur et lui laissent entendre que pour être agréable à ses supérieurs de Londres, pas de plus sûr moyen que de décrier les Acadiens.

Lawrence ne se privera pas de ce plaisir facile et profitable. Dans sa longue réponse du 1er août 1754, document de première importance, il formule comme suit ses griefs: « L'expérience que j'ai acquise au milieu d'eux m'a permis de me former une opinion sur eux et sur leur mode d'action; et je prendrai maintenant la liberté de soumettre à Vos Seigneuries les mesures qui me paraissent les plus pratiques et les plus efficaces pour mettre fin aux nombreux inconvé-

2. Nous entrons ici dans plus de détails. Les années 1753-1755 constituent le point névralgique de l'histoire d'Acadie et méritent une attention spéciale.

nients que nous avons éprouvés depuis longtemps de leur obstination, de leurs tricheries, de leur partialité envers leurs propres compatriotes et de leur ingratitude pour les faveurs, les bontés et la protection qu'ils ont reçues, en tout temps, du gouvernement de Sa Majesté, sans les mériter . . . J'ai précédemment informé Vos Seigneuries que malgré notre refus de passeports, ils se sont rendus sur le côté nord de la baie de Fundy (Chignectou) . . . Ils n'ont rien apporté sur nos marchés depuis longtemps; mais d'un autre côté, ils ont tout transporté chez les Français et les Sauvages qu'ils ont toujours approvisionnés, logés et renseignés; et en vérité, tant qu'ils n'auront pas prêté serment à Sa Majesté,— ce qu'ils ne feront jamais sans y être forcés et tant qu'ils auront au milieu d'eux des prêtres français incendiaires,— il n'y a aucun espoir qu'ils s'amendent. Ils possèdent la plus grande étendue de terres et les meilleures dans cette province. Aucun établissement ne peut se faire efficacement dans la province tant qu'ils demeureront dans cette situation; et bien que je sois très éloigné de m'arrêter à cette mesure sans l'approbation de Vos Seigneuries, néanmoins, je ne puis m'empêcher de croire qu'il serait bien préférable de les laisser partir, s'ils refusent le serment . . . J'ai grand-peur qu'on ne puisse jamais arriver à écarter absolument et effectivement ce mal (secours aux Français de Louisbourg et aux Indiens) tant que les Français posséderont le côté nord de la baie de Fundy ».

Voilà donc officiellement posée, à Londres, la question de l'éloignement des Acadiens détenteurs des plus belles terres de la Nouvelle-Écosse, terres qui ne leur appartiennent pas, au dire de Lawrence. L'habile homme se garde bien de dévoiler le fond de sa pensée, de parler de déportation en masse. Il se sert de l'euphémisme « *les laisser partir* », qui lui paraît suffisant pour amorcer la question et sonder l'opinion de ses chefs de Londres.

Cette opinion, les commissaires du Commerce et des Colonies l'exprimèrent, le 29 octobre 1754, dans une réponse où l'exposé de Lawrence est reçu et apprécié comme pièce probante. Voici un résumé de la réponse: Nous constatons

avec chagrin que la douceur de nos procédés à l'égard des Acadiens ne nous les a pas attachés; qu'ils restent, depuis la fondation d'Halifax, aussi sympathiques qu'avant à la cause française. Leur refus de prêter un serment absolu a-t-il pour effet d'invalider leurs titres de propriété? Nous ne prendrons pas sur nous d'en décider. Sur ce point, consultez le juge en chef et suivez son avis « qui pourra servir de base à toute mesure qui peut, dans l'avenir, être jugée nécessaire relativement à ces habitants en général ».

Qui est ce « juge en chef » désigné par la Chambre de Commerce de Londres comme arbitre suprême des destinées acadiennes? Il s'appelle Jonathan Belcher, né à Boston en 1711, fils d'un ancien gouverneur du Massachusetts. Il vient de terminer un stage d'études complémentaires à Oxford et les lords du Commerce l'ont créé, le 21 juin 1754, premier juge en chef de la Nouvelle-Écosse³. Il débarque à Halifax le 21 octobre suivant, muni d'instructions émanées de la bouche de lord Halifax, nanti de larges pouvoirs propres à affermir l'autorité anglaise dans le pays et à dissiper tout danger de retour de l'influence française. L'une de ses instructions a trait à l'établissement immédiat d'une Assemblée législative néo-écossaise: mais Lawrence saura manœuvrer de façon à garder pour lui seul le pouvoir discrétionnaire pendant quatre ans, le temps nécessaire à l'exécution de ses projets. Et le juge Belcher lui servira de « paravent légal », en attendant de prendre sa part des dépouilles des proscrits. Le brutal dénouement du drame acadien sera l'œuvre concertée d'un quatuor tragique: Lawrence-Shirley-Belcher-Boscawen, et Londres sera au courant.

Pendant que les Acadiens passent leur dernier hiver près du vieux foyer à deviser du nouveau régime, des ordres rigoureux et comminatoires qui leur viennent d'Halifax au sujet des exportations, des corvées, du bois de chauffage

3. Jonathan Belcher commença ses études de droit à Harvard. Il administra la Nouvelle-Écosse au décès de Lawrence, en 1760, et mourut à Halifax en 1776.

à fournir aux garnisons anglaises, Lawrence n'hésite pas, une fois reçue sa commission de lieutenant-gouverneur, à se mettre résolument à l'œuvre. Un souvenir amer le poursuit, qu'il veut d'abord effacer de sa vie par une éclatante vengeance: le souvenir de son échec d'avril 1750 aux mains des Acadiens de l'isthme de Chignectou. C'est de ce côté-là qu'il frappera ses premiers coups, pour se rabattre ensuite sur les paroisses de la baie de Fundy dont il assimile la paisible population aux groupes remuants de la Nouvelle Acadie.



Charles des Champs de Boishébert
Organisateur de la résistance française
en Acadie à l'époque de la Dispersion.
(Collection Webster)

Dès l'été 1754, en pleine paix franco-anglaise, Lawrence s'entendit avec son ami de Boston, le gouverneur Shirley, pour faire recruter au Massachusetts les troupes nécessaires à l'offensive qu'il méditait. Le lieutenant-colonel Robert Monckton, commandant d'Annapolis, reçut l'ordre de se rendre à Boston pour y présider à la levée de deux bataillons. Une lettre de Lawrence à Monckton, datée du 30 janvier 1755, nous en dit long sur ses projets bien arrêtés, dont l'exécution va se faire à froid, méthodiquement, sur un rythme de guillotine. « Par vos instructions supplémentaires, écrit-il, vous trouverez la substance de la déclaration que vous ferez dès votre arrivée à Chignectou, aux habitants français de ces districts, les informant du sort qui les attend s'ils refusent de faire ce qu'on exige d'eux, ce qui, pour le présent, consiste à remettre leurs armes et à demeurer tout à fait paisibles dans leurs habitations. Je ne demanderais à aucun d'eux de prêter le serment, vu que la prestation du serment nous lierait les mains et nous empêcherait de les chasser dans le cas où, comme je le prévois, la chose deviendra nécessaire ».

C'est clair et précis. Six mois avant de décréter la déportation des Acadiens, Lawrence avertit son lieutenant Monckton qu'il faut éviter tout ce qui pourrait contrarier son dessein. Il faut surtout, explique-t-il, se garder de toute allusion au serment d'allégeance; car si les Acadiens, effrayés, acceptaient maintenant un serment absolu, nous ne pourrions plus nous servir de leur refus précédent comme d'un prétexte pour excuser leur éviction, unique chose qui importe dans toute cette affaire. On peut inférer de ce texte que le sinistre projet, déjà mûri dans l'esprit de Lawrence, y avait germé dès son arrivée à Halifax et y avait grandi *ab irato* depuis son humiliante aventure de 1750, qui avait failli compromettre sa carrière en Nouvelle-Écosse.

Au début de l'année fatale, pendant que le jeune Monckton (il avait alors 29 ans) recrute au Massachusetts des forces militaires, un autre associé de Shirley et de Lawrence, l'arpenteur général Charles Morris, reçoit la mission de dresser un plan détaillé de l'expulsion et du partage subséquent des terres acadiennes. Dès 1749, Morris

avait préparé, pour le compte de Shirley et des autorités de Londres, un plan de colonisation de la Nouvelle-Écosse. Depuis six ans, il s'était familiarisé avec tous les détails topographiques des paroisses acadiennes, il s'était renseigné exactement sur la valeur du cheptel (120,000 têtes) et des propriétés, comme aussi sur les dispositions des gens. Grâce à l'incessante correspondance secrète du traître Thomas Pichon⁴, il connaissait même la vie quotidienne, les desseins des Français groupés autour du fort Beauséjour et de l'abbé Le Loutre. Son rapport de janvier 1755, Morris l'intitula: « *Réflexions sur la situation des habitants communément appelés neutres, et méthodes proposées pour les empêcher de s'échapper de la colonie, au cas où, informés du dessein de les déporter, ils tenteraient de désertre en passant dans les colonies françaises* ». Mélange d'habileté technique, d'audace et de cruelle fourberie, ce document, comme plusieurs autres de même acabit, a disparu des archives d'Halifax. Il fut retrouvé par hasard, en 1852, dans une boutique d'épicier, à Edimbourg, et déposé au Musée britannique de Londres comme pièce de la collection Andrew Brown. Morris s'y proposait un double objectif, qui fut également celui de Lawrence: s'emparer des terres et du bétail des Acadiens, se saisir aussi des habitants pour empêcher leur fuite vers

4. Thomas Pichon, Normand né à Vire (Calvados) en 1700, vint à Louisbourg en 1751, en qualité de secrétaire du comte de Raymond nommé gouverneur de l'Île Royale à la place de Desherbiers. Soupçonné d'indiscrétion et congédié, Pichon dut à la protection de Jacques Prévost, intendant de Louisbourg, d'être installé au poste de commissaire des vivres au fort Beauséjour, où il s'insinua dans les bonnes grâces du commandant Vergor et de l'abbé Le Loutre. Le traître se servit de cette confiance pour livrer au commandant Scott, du fort Lawrence, par l'intermédiaire d'un aubergiste, le secret des opérations françaises, n'hésitant même pas à falsifier des documents pour exciter l'ire des Anglais contre le « général » Le Loutre. A la prise du fort Beauséjour, Pichon fut emmené par les Anglais à Halifax, d'où il passa à Londres en 1758. Doté d'une pension de deux cents livres sterling, il vécut ses dernières années à Saint-Héliér (île Jersey) sous le nom de Thomas Tyrrell, et mourut en 1781. C'est encore sur les dires de Pichon que s'appuient aujourd'hui certains adversaires de la mémoire de l'abbé Le Loutre, en Acadie.

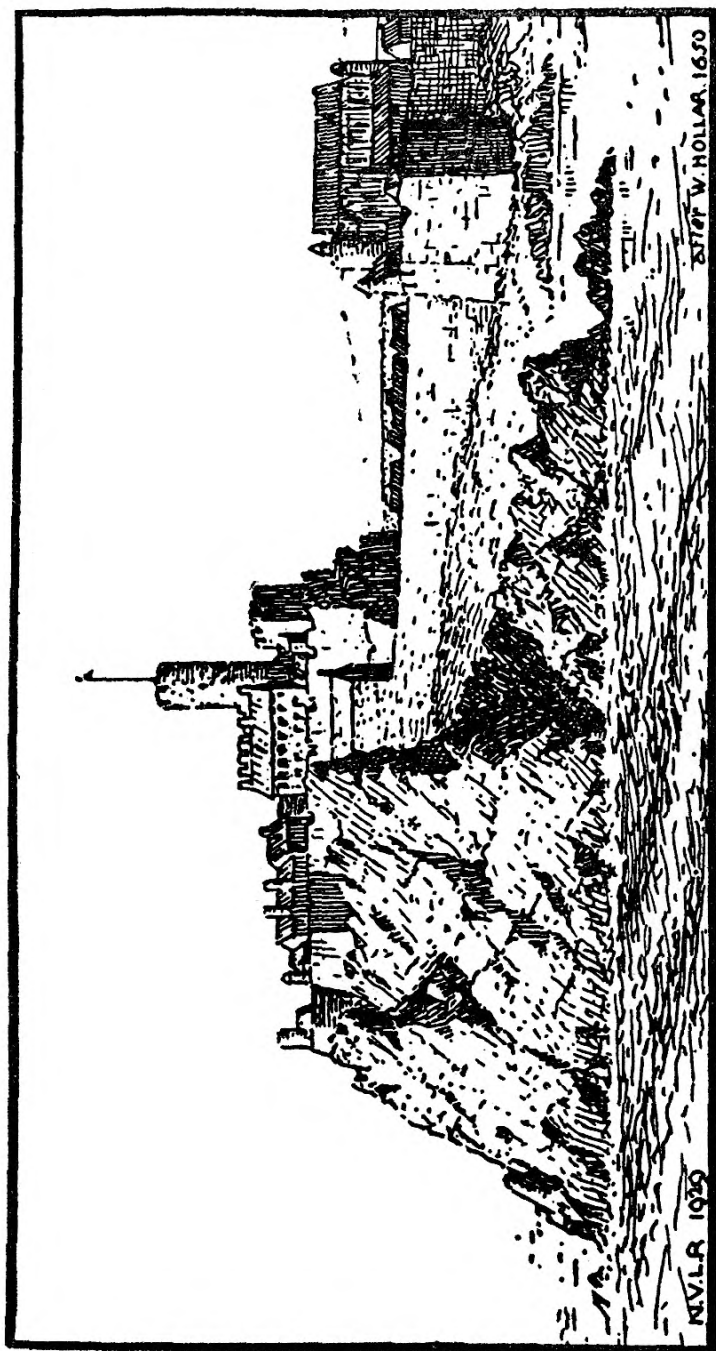
le Canada ou vers Louisbourg. Ne rien laisser perdre, ne rien laisser fuir de ce qui est vivant; quant aux maisons, granges et récoltes, les brûler pour rendre le pays momentanément inhabitable; les colons anglais reconstruiront ensuite selon leurs goûts, sur un sol enrichi de cendres.

Préparé avec de tels soins, le coup de force sera, de plus, favorisé par une guerre européenne, dite *guerre de Sept Ans*, qui couvrira du fracas de la canonnade les cris et sanglots des victimes. Une dernière fois, la France et l'Angleterre vont s'affronter en Amérique: l'Angleterre maintenant unie à son adversaire de la veille, Frédéric de Prusse; la France de Louis XV alliée à l'Autriche de Marie-Thérèse, à la Pologne et à la Russie. L'or et les soldats français vont affluer vers l'Autriche; l'Angleterre, plus égoïste ou plus clairvoyante, se contente de fournir de l'argent au roi de Prusse; elle réserve pour la guerre maritime, pour la conquête des colonies françaises, en Asie et en Amérique, le meilleur de ses forces militaires.

La guerre n'était pas encore officiellement déclarée que, déjà, deux régiments anglais conduits par Braddock avaient atteint Boston, prêts à se jeter sur le Canada, cependant que le vice-amiral Edward Boscawen, avec douze vaisseaux de ligne, surveillait l'entrée du fleuve Saint-Laurent. Le 8 juin 1755, en pleine paix, deux navires de la flotte de l'amiral Dubois de la Motte, le *Lys* et l'*Alcide*, furent saisis par l'amiral anglais⁵; ce geste brutal coïncida avec une offensive bostonnaise du côté de l'isthme de Chignectou.

« Nulle mesure de sécurité n'est adéquate », avait écrit Lawrence à Shirley le 12 janvier 1755, « tant que nous n'aurons pas absolument extirpé les Français du fort Beau-

5. Deux semaines après ce douteux exploit, Boscawen écrivit à sa femme: « Commencer ainsi la guerre entre deux nations sans ordre absolu, ni déclaration, me donne parfois fort à réfléchir. D'aucuns me blâmeront; mais comme il s'agit d'agression, un plus grand nombre me louera. Je sais que ce que j'ai fait est conforme à l'esprit de mes ordres, agréable au roi, au ministre et la majorité du peuple » (Cf. McLennan, *Louisbourg from its foundation to its fall*, Londres, 1918.) Ce texte fait rêver, quand on se rappelle que Boscawen fut un des conseillers de Lawrence dans le Grand Dérangement.



Le château Elisabeth, sur l'île de Jersey, dans la Manche, d'après un dessin reproduit dans le Bulletin annuel de la Société Jersiaise, en 1929. Le dessin montre le château tel qu'il existait en 1650. L'église de St-Héliier, que l'on voit à droite, a été détruite au cours du siège de 1651. L'abbé Le Loutre fut emprisonné dans ce château pendant plusieurs années.

(Collection Webster)

séjour et de tout le nord de la baie de Fundy.» Shirley avait répondu: « Plus nous tarderons, plus les Français se fortifieront. » Ainsi appuyé sur l'autorité du gouverneur du Massachusetts, le colonel Monckton leva sans peine une troupe de 2,000 volontaires qui s'embarquèrent à Boston, le 20 mai 1755, sur quarante et un transports pour pénétrer, le 2 juin, dans le bassin de Chignectou (Cumberland).

Monckton s'était fait précéder en Nouvelle Acadie par une proclamation, datée du 13 mai, qui enjoignait aux habitants de cette région, de Chipoudy et même du fleuve Saint-Jean (en tout 3,000 âmes), de se rendre à son camp établi près du fort Lawrence, afin d'y faire leur soumission et de remettre toutes leurs armes. Fidèle aux instructions reçues de Lawrence le 30 janvier, Monckton se garda bien de la moindre allusion au serment d'allégeance. Cette bienveillance apparente pouvait rassurer les Acadiens et faciliter leur désarmement; nous savons ce qu'elle signifiait en réalité, cette omission, dans la pensée de Lawrence; elle lui laissait les mains libres pour supprimer un peuple détesté. En cas de prise d'armes, les Acadiens reçurent avis qu'ils seraient traités comme rebelles et fusillés sans merci.

Le fort Beauséjour, centre de la résistance française en Nouvelle Acadie, était défendu par Duchambon de Vergor, fils du vaincu de Louisbourg (en 1745). Créature de l'ancien ordonnateur de Louisbourg, Bigot, qu'il ira bientôt rejoindre à Québec pour le malheur du Canada, Vergor savait déjà mettre à profit les conseils de son protecteur qui lui avait écrit, en 1745: « Profitez de votre place; taillez et rognez, — vous avez tout pouvoir, — afin que vous puissiez bientôt venir me joindre en France et acheter un bien à portée de moi. » Devant la menace bostonnaise qui s'avance, qu'attendre d'un Vergor avisé par le traître Pichon? Ses 21 canons ne sont pas même disposés en batterie; ses 150 troupiers, mal nourris, découragés, ne demandent qu'à se rendre à la première alerte. L'affaire du 16 juin 1755 ne fut pas longue. Dès que sept bombes eurent atteint le fort Beauséjour et qu'eurent éclaté aux mains des artilleurs deux canons mangés de rouille, Vergor hissa le drapeau blanc.

Beauséjour devint le *fort Cumberland*, et un banquet réunit vainqueurs et vaincus qui trinquèrent joyeusement, le soir même de la capitulation⁶.

Pendant que le bègue Vergor fraternisait ainsi avec les Anglais, la panique s'emparait des habitants de la Nouvelle Acadie commis aux soins de quatre missionnaires bretons : les abbés Le Loutre, Le Guerne, Manach et Vizien. L'abbé Le Loutre, dont la tête restait mise à prix, se glissa au dernier moment hors du fort Beauséjour, échappant une fois de plus aux Anglais. Comme le fortin de Gaspareau, sur la baie Verte, avait lui aussi ouvert ses portes à l'ennemi (le commandant Benjamin Rouer de Villeray n'y disposait que de vingt hommes), l'abbé Le Loutre gagna Miramichi et s'embarqua pour Québec, disant adieu à l'Acadie⁷. Ses ouailles restaient dans le plus grand désarroi. Effrayés par la menace de Monckton qui considérait comme rebelle et traître tout Acadien pris les armes à la main, ces pauvres gens s'étaient abstenus de combattre. Trois cents d'entre eux s'étaient réfugiés dans le fort Beauséjour, mais en exigeant de Vergor un écrit protecteur, attestant leur enrôlement forcé. Au lendemain du désastre, les abbés Manach et Vizien abandonnèrent, à leur tour, la partie. Seul le jeune abbé François Le Guerne (30 ans) s'attacha au service volontaire des groupes acadiens qui cherchèrent un refuge dans

6. Vergor obtint d'être transporté à Louisbourg avec armes et bagages, à condition de ne pas servir pendant six mois. Il fut traduit en Conseil de guerre à Québec, en 1757, et acquitté grâce à l'influence de l'intendant Bigot.— Des ruines du fort Beauséjour se voient encore près d'Aulac, N.-B., à quelques milles de la frontière de la Nouvelle-Écosse. Un musée fédéral fut inauguré dans le « parc national » du Fort Beauséjour, le 1er août 1936. Pourquoi n'y entend-on parler que l'anglais ?

7. L'abbé Le Loutre fut capturé sur l'océan, le 15 septembre 1755, par l'amiral Hawkes. Transféré à l'île Jersey, il y resta enfermé dans un cachot du château Elisabeth pendant huit ans, jusqu'au traité de Paris. Il s'occupa ensuite de l'établissement des proscrits acadiens dans l'ouest de la France, et de l'instruction de quelques séminaristes acadiens (y compris les abbés Bourg et Bro); il mourut subitement à Nantes, le 30 septembre 1772, au moment où il songeait à un établissement acadien dans l'île de Corse.

les forêts du nord, qui commencèrent un douloureux pèlerinage vers Miramichi, vers la baie des Chaleurs et les rivages de la Gaspésie⁸.

Tout est prêt, maintenant, pour le suprême sacrifice d'un peuple. Si les Acadiens de l'isthme de Chignectou ont réussi à s'enfuir (on saura bien les rejoindre plus tard), restent enfermés dans leurs villages les vieux habitants de la baie de Fundy, riches de beaux troupeaux et de domaines où croît la future moisson. Cette proie vivante, il ne faut pas la manquer. Avec Lawrence et ses limiers à l'affût, il n'y a guère de chance qu'elle échappe à sa sombre destinée.

QUESTIONNAIRE

Pourquoi les Acadiens restèrent-ils en Nouvelle-Écosse après 1713? — Comment furent-ils trompés par le gouverneur Phillips, en 1730? — La masse des Acadiens se montra-t-elle loyale à l'Angleterre, pendant la guerre de 1744-1748? — Que savez-vous de l'abbé Le Loutre? — Racontez la fondation de la ville d'Halifax. — Quand et où fut construit le fort Beauséjour? — Parlez de Lawrence et des débuts de son administration. — Quel juge fut son associé pour préparer le grand Dérangement? — Qui était Shirley? — Qui était Boscawen? — Qui était Thomas Pichon? — Qui était Morris? — Qui était Monckton? — Racontez la prise du fort Beauséjour. — Que devinrent les fuyards acadiens du pays de Beaubassin? — Restet-il aujourd'hui quelque chose de l'ancien fort Beauséjour?

8. Bon nombre de fugitifs de la Nouvelle Acadie traversèrent à l'île Saint-Jean. Le *Chemin des Émigrants*, qui va de la Baie Verte au cap Jourmain (voisin du cap Tourmentin), évoque leur souvenir. Cette route avait été tracée dès 1749, année qui marqua les débuts d'un mouvement d'émigration acadienne vers l'île restée aux mains des Français de Louisbourg, destinée à subir à son tour la conquête en 1758.

CHAPITRE SIXIÈME

Le Grand Dérangement

Réunion du conseil de Lawrence le 25 juillet 1755: on décide la déportation des Acadiens.— Ce que disent et pensent les Acadiens,— Arrestation de cent délégués acadiens à Halifax.— Le rapport du juge Belcher.— Ordre secret du 31 juillet,— Arrestation des missionnaires.— Récit de l'abbé Daudin,— Premières *messes blanches*.— Le traquenard de Grand-Pré et de Windsor,— Embarquement du 8 octobre.— En route vers l'exil.— « Acte cruel d'une époque cruelle. » — Qui est responsable du crime ? — Lawrence promu gouverneur de la Nouvelle-Écosse.— Sa mort, en 1760.— Lettre de Mgr de Pontbriand,— Détails complémentaires sur le *Grand Dérangement*.

Pour clore l'histoire de l'ancienne Acadie, il nous reste maintenant à raconter les événements du second semestre de 1755. Il nous reste à évoquer les horreurs d'une lugubre tragédie. Ici encore, malgré l'émotion qui nous gagne, nous nous en tiendrons à l'exposé objectif des faits historiques.

Le 25 juillet 1755, six semaines après la facile conquête de la Nouvelle Acadie, s'accomplit un premier geste décisif. Le Conseil de Lawrence se réunit à la maison de ce dernier, à Halifax. Selon les instructions reçues de Sa Majesté George II par l'intermédiaire de sir Thomas Robinson, secrétaire d'État, Lawrence a aussi convoqué à cette réunion le vice-amiral Boscawen et le contre-amiral Savage Mostyn, afin

de les consulter « sur toute question d'urgence concernant la sécurité de la province ». L'heure est grave. Deux jours plus tôt, est parvenue à Halifax la fâcheuse nouvelle du désastre de la Monongahéla (9 juillet), où le commandant en chef Braddock a été éliminé de la lutte. Lawrence commente brièvement cette défaite, puis il « soumet aux amiraux les derniers procédés du Conseil relatifs aux habitants français, et il leur demande de donner leur opinion et leur avis à ce sujet. Les deux amiraux approuvent les dits procédés (l'expatriation) et expriment, comme leur opinion, que c'est le temps le plus opportun d'obliger les dits habitants à prêter le serment d'allégeance à Sa Majesté ou de quitter le pays ».

Du côté de la baie de Fundy, toutes sortes de rumeurs flottaient, depuis un an, dans l'atmosphère des villages acadiens. Les opinions étaient partagées. Quelques-uns (comme le fermier Benoît Bellefontaine, père d'*Évangéline*) envisageaient l'avenir avec la sérénité d'une bonne conscience qui ne peut soupçonner la malice d'autrui; d'autres (à la façon du forgeron Basile Lajeunesse, père de *Gabriel*) se montraient méfiants, tiraient de sombres conclusions du ravage de la Nouvelle Acadie et de la présence d'une formidable escadre anglaise à Halifax. Délégués par leurs compatriotes, une centaine d'Acadiens d'Annapolis, des Mines et de Pisiquid, vinrent aux nouvelles, vers la mi-juillet; ils se trouvaient à Halifax le 25 juillet, au moment où Lawrence, Boscawen et les conseillers délibéraient de leur sort. A l'issue de la séance, Lawrence les réunit et leur proposa de nouveau (il l'avait déjà fait à leur arrivée) un serment d'allégeance absolue, sans clause de neutralité militaire en vue de la guerre qui s'allumait. Les délégués acadiens refusèrent, à l'unanimité, de s'engager de la sorte; ils furent définitivement mis aux arrêts, « à titre d'otages »; leurs biens furent déclarés confisqués, et eux-mêmes se virent emprisonner, attendant l'exil, sur la petite île George, dans le port d'Halifax. Ile de malheur, qui va devenir une géhenne pour des centaines de captifs acadiens.

Voilà donc la déportation pratiquement décidée. Il reste à lui donner une couleur juridique. « Consultez le juge en

chef », ont écrit les lords du commerce l'automne précédent. Depuis huit mois, le juge Belcher a examiné la question. Le conseil de Lawrence s'assemble de nouveau le 28 juillet, — Boscawen et Mostyn encore présents, — pour écouter la lecture d'un mémoire préparé par l'homme de loi. Ce volumineux rapport, monument d'exagération, de mensonge et de parti-pris, nie aux Acadiens tout droit de propriété sur leurs terres; il va plus loin: il leur nie le droit de prêter un serment d'allégeance, et conclut à l'urgence de la déportation en masse. Le procès-verbal de la séance du 28 juillet 1755 résume ainsi la question: « Comme il a été déjà décidé de chasser de la province tous les habitants français, s'ils refusaient de prêter le serment, il ne me reste plus (dit Lawrence) que d'examiner les mesures à prendre pour leur expulsion et les endroits sur lesquels ils seront dirigés. A l'unanimité, il est résolu que pour empêcher le retour des expulsés et des tentatives de leur part contre les colons qui hériteraient de leurs terres, il est bon de les distribuer entre les différentes colonies anglaises du territoire américain et de retenir les navires pour leur transport¹ ».

Fini le temps des paroles. La sentence est portée. L'heure a sonné d'une action rapide, énergique, sans faiblesse ni pitié, telle que la pratique Boscawen, ce marin « cœur-de-chêne », telle que la préconise l'ambitieux et vindicatif Lawrence. Un groupe de subalternes animés des mêmes sentiments n'attend qu'un signe pour agir. C'est Monckton, premier lieutenant de Lawrence et organisateur militaire de l'expulsion; c'est le major John Winslow et son associé Charles Morris, qui surveillent la région de Grand-Pré;

1. Les conseillers ordinaires de Lawrence, simples comparses, étaient William Cotterell, John Collier, John Rous (ami et représentant de Shirley), Benjamin Green et Josué Mauger. Ce dernier, marchand huguenot d'Halifax, possédait des magasins aux Mines et à Pisiquid; par l'intermédiaire de son agent suisse Joseph Deschamps, il était exactement renseigné sur tous les faits et gestes des Acadiens. L'arpenteur Charles Morris, muni de son plan de déportation, participa aussi aux séances décisives de fin-juillet 1755, avec Boscawen, Mostyn et Belcher.

c'est le major John Handfield, successeur de Monckton au commandement d'Annapolis; c'est encore le commandant Alexander Murray, du fort Édouard de Pisiquid; et le capitaine Scott du fort Lawrence, et John Hussey, et Prebble, et Winkworth Tonge... Tous rudes militaires prêts à tailler dans le vif, stimulés d'ailleurs par l'appât des dépouilles.

Le 31 juillet 1755, Lawrence adresse secrètement à chacun de ses officiers l'ordre d'arrestation de tous les Acadiens, en vue de « purger la province de ces dangereux sujets ». Un rigoureux secret est prescrit, afin d'empêcher tout exode, de prévenir les résistances et de sauver les bestiaux. On consacra le mois d'août aux derniers préparatifs du coup de force. Pendant que les Acadiens engrangent leur récolte, les commandants de garnison s'entendent pour ne rien laisser au hasard. Mais il y a trois missionnaires français, plus clairvoyants, dont il faut se méfier. Leur sort est fixé dès le 1er août, par un ordre du conseil d'Halifax qui décrète leur arrestation immédiate, même au risque d'effrayer la population acadienne.

Trois détachements de cinquante soldats chacun furent commis à cette besogne urgente. Le sulpicien Chauvreux, missionnaire des Mines, fut arrêté le 4 août. L'abbé Le Maire, de la Rivière-aux-Canards, se cacha pendant quelques jours « pour aller dans les églises consommer les saintes hosties », et se rendit lui-même aux Anglais, au fort de Pisiquid, le 10 août. Quant à l'abbé Henri Daudin, curé d'Annapolis, qui nous a laissé le récit détaillé de ces événements², il fut pris le 6 août en disant la messe qu'on lui laissa achever. « Heureusement qu'en entendant tomber les crosses de fusils tout à l'entour de l'église, il se défia de l'aventure et consumma les saintes hosties... On visita la sacristie et le presbytère, d'où on enleva tous les papiers,

2. Cf. Casgrain: *Un Pèlerinage au pays d'Évangéline*, pp. 142-144.— Le sulpicien Desenclaves, réfugié chez les d'Entremont, à Pubnico, y fut capturé par les *Rangers* du capitaine Goreham, à l'automne de 1758.

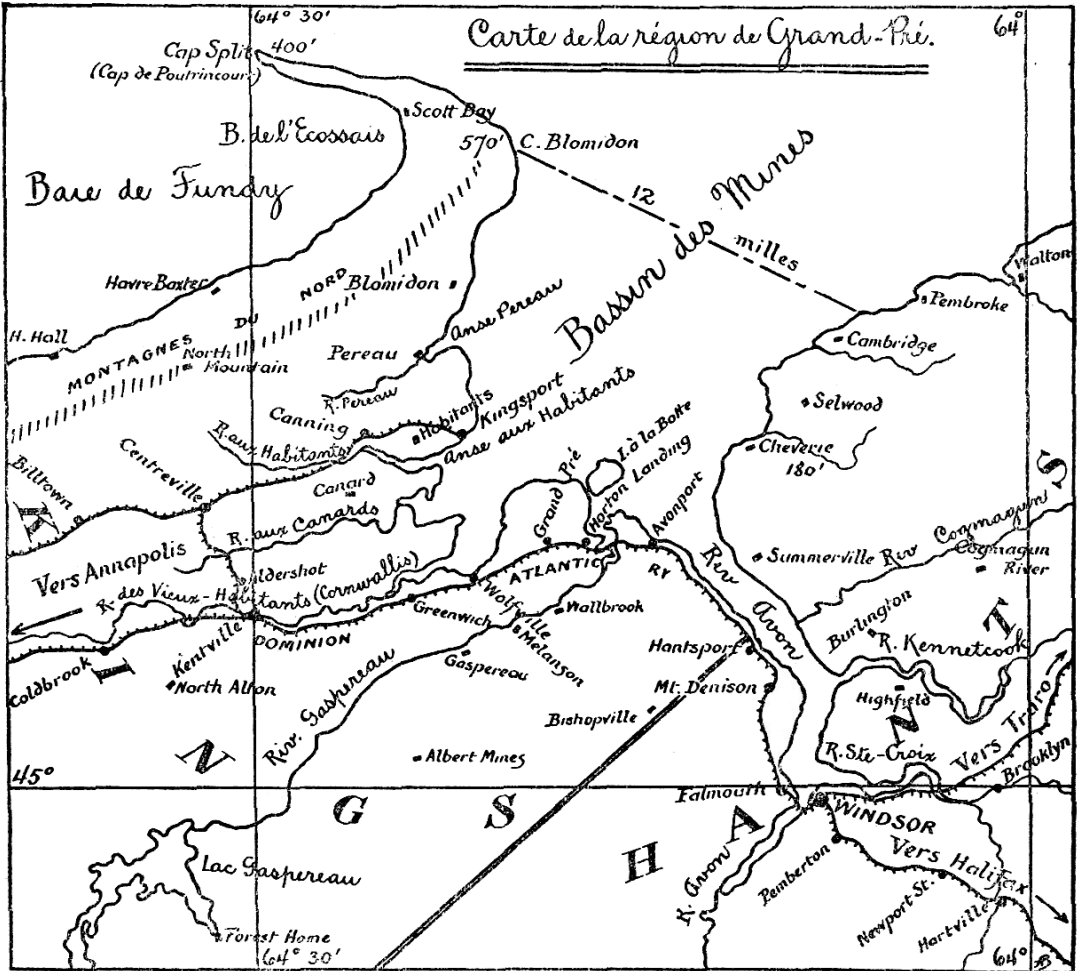
registres, lettres et mémoires, etc... On rassembla les trois missionnaires dans une prison commune au fort de Pisiquit et de là on les conduisit à Halifax avec 150 hommes de troupes. On ne peut exprimer quelle fut la consternation du peuple lorsqu'il se vit sans prêtres et sans autels. Les missionnaires donnèrent ordre de dépouiller les autels, de tendre le drap mortuaire sur la chaire et de mettre dessus le crucifix; voulant par là faire entendre à leur peuple qu'il n'avait plus que Jésus-Christ pour missionnaire... Aussitôt que les prêtres furent enlevés, les Anglais arborèrent pavillon sur les églises, et en firent des casernes pour servir au passage de leurs troupes. Les missionnaires arrivèrent donc à Halifax... On les conduisit sur la place d'armes où ils furent exposés pendant trois quarts d'heure aux railleries, mépris et insultes³. »

Privés de leurs chefs spirituels, les Acadiens atterrés se réunissent encore, le dimanche, dans l'église paroissiale, pour prier et pleurer devant l'autel désert et le crucifix funèbre. Ainsi se passe, dans une mortelle inquiétude, le mois d'août, « mois des grains ». Septembre arrive, avec ses jours moëlleux et ses crépuscules dorés, avec la symphonie de ses frondaisons nuancées, de ses prés roussis, de ses plages encore tièdes. « Non », se dit le peuple orphelin, « rien à craindre de plus grave, pour le présent. Impossible que les Anglais songent à nous *déranger*, à nous transporter au Canada ou à Louisbourg, avant 1756. L'approche de l'hiver nous est une garantie de sécurité temporaire... Attendons ! »

Tel n'est pas l'avis de Lawrence. A-t-il à s'inquiéter du sort de ses victimes ? Qu'importe si les Acadiens, une fois jetés sur les rivages de l'exil, y périssent comme mouches à

3. Récit de l'abbé Daudin.— Les trois missionnaires furent d'abord dirigés sur Portsmouth, d'où ils gagnèrent Saint-Malo le 8 décembre 1755.— On voit qu'en donnant le *Père Félicien* comme suprême consolateur aux Acadiens de Grand-Pré prisonniers dans leur église, Longfellow a singulièrement adouci l'histoire. Au vrai, l'histoire de la déportation acadienne, tissu d'horreurs, défie la plume la plus réaliste.

l'automne? L'essentiel, c'est de se débarrasser d'eux, de prendre possession de leurs biens et du meilleur de leurs troupeaux⁴. Sans compter que l'extrême cruauté d'un tel plan, en le rendant invraisemblable, facilite son exécution.



4. Lawrence avait fait donner par le commandant Murray, de Pisiquid (Windsor), un sauf-conduit à un certain Jersiais, Moïse de Les Derniers, pour lui permettre d'aller choisir, dans les paroisses acadiennes, les plus beaux chevaux qu'il ramena ensuite à Halifax. On évalue à 118,300 têtes le bétail acadien saisi par les Anglais, soit: 2,880 chevaux, 43,500 bêtes à cornes, 48,500 moutons, 23,500 porcs. Les longs travaux agricoles des anciens Acadiens servirent à préparer la première exposition de produits agricoles de l'Amérique du Nord. Elle eut lieu à Windsor, en 1765, et mit à l'honneur les fermiers anglais qui venaient d'hériter des Acadiens...

L'Acadie centrale, c'est-à-dire la populeuse, riche et « républicaine » région de Grand-Pré, exigeait une attention spéciale. Le vétéran bostonnais John Winslow, avec 313 miliciens de la Nouvelle-Angleterre empruntés aux troupes de Monckton, se chargea de la maîtriser. C'est surtout par le *Journal* de Winslow⁵ que nous sommes renseignés sur le *Grand Dérangement*, navrante affaire que nous résumons à larges traits.

Winslow transforma en corps de garde l'église Saint-Charles de Grand-Pré, dressa les tentes de ses soldats sur la place publique, se réserva le presbytère et entourra son camp d'une palissade protectrice. « Ces travaux, écrit-il à Lawrence, n'ont pas causé d'alarme chez les Acadiens, car ils y ont vu la preuve que le détachement doit passer l'hiver au milieu d'eux. »

Le 30 août, Murray vint de Pisiquid (Windsor) s'enfermer avec Winslow au presbytère de Grand-Pré, pour mettre la main aux derniers détails, pour rédiger une proclamation datée du 2 septembre que traduisit en français un marchand de Pisiquid, nommé Beauchamp. En voici la partie essentielle: « Nous ordonnons donc et enjoignons strictement par ces présentes à tous les habitants, aux vieillards de même qu'aux jeunes gens, et aussi à tous les garçons de dix ans, de venir à l'église de la Grand'Prée, vendredi, le cinq courant, à trois heures de l'après-midi, afin que nous leur fassions part de ce que nous avons reçu ordre de leur communiquer; déclarant qu'aucune excuse ne sera admise sous aucun prétexte que ce soit, sous peine de confiscation de leurs biens meubles et immeubles. » Une proclamation semblable, visant à faire connaître aux Acadiens mâles les « intentions de Sa Majesté », fut rédigée au nom de Murray pour la population de Pisiquid.

Le vendredi 5 septembre, à trois heures de l'après-midi, 418 Acadiens de dix à quatre-vingts ans étaient réunis dans

5. Le *Journal* de Winslow est conservé aux archives de la *Massachusetts Historical Society*. Il a été publié, en 1883, dans les volumes III et IV des collections de la *Société historique de la Nouvelle-Écosse*.

l'église Saint-Charles de Grand-Pré. Debout dans le chœur, dominant l'anxieuse assemblée, le lourd Winslow lut une adresse que traduisait à mesure le huguenot Deschamps, commis du marchand huguenot Mauger. Il disait: « Messieurs, j'ai reçu de Son Excellence le gouverneur Lawrence les instructions du Roi, que j'ai entre les mains . . . qui sont que vos terres, vos maisons, votre bétail et vos troupeaux de toutes sortes sont confisqués par la Couronne, avec tous vos autres effets, excepté votre argent et vos objets de ménage, et que vous-mêmes vous devez être transportés hors de cette province . . . J'espère que dans quelque partie du monde où le sort va vous jeter, vous serez des sujets fidèles, et un peuple paisible et heureux. »

Déclarés « prisonniers du Roi », tenus en respect par trois cents baïonnettes, les 418 Acadiens, après cinq jours de détention à l'intérieur du camp, furent dirigés, le 10 septembre, vers la « plage d'Évangéline » et les vaisseaux de guerre, en attendant l'arrivée des transports demandés à Boston. On fit marcher séparément enfants et jeunes gens, puis hommes mariés et vieillards. Ce fut le commencement de l'odieuse dislocation des familles.

Les transports bostonnais, vieux bateaux à marchandises loués au mois par la compagnie Apthorp et Hancock, ne parurent dans le bassin des Mines qu'au début d'octobre. Dans l'intervalle, Winslow s'occupa de mettre la main sur les quelques hommes de Grand-Pré absents de l'assemblée du 5 septembre. Mais si grande était la haine des soldats bostonnais envers les Acadiens, si révoltante était leur brutalité, que Winslow dut publier un ordre interdisant à tout soldat ou matelot, sous peine sévère, de sortir sans permission du camp⁶.

6. *Journal* de Winslow, p. 113.— A la page 107 du même *Journal*, l'auteur transcrit ces lignes à lui adressées par Murray: « Vous savez que nos soldats détestent les Acadiens, et que s'ils peuvent seulement trouver un prétexte pour les tuer, ils les tueront. »

A Pisiquid, Murray avait réuni dans l'église et fait prisonniers 183 hommes. Mais les succès furent moins brillants aux deux extrémités de la baie de Fundy. Les habitants d'Annapolis avaient flairé le piège et s'étaient enfuis dans les bois. Du côté de l'isthme de Chignectou et de la vallée de Memramcook, les troupes de Monckton avaient dû engager avec des groupes de fuyards une guérilla qui allait se prolonger jusqu'à l'automne de 1759. Ces difficultés exaspérèrent Lawrence et hâtèrent l'organisation d'une féroce chasse à l'homme, à l'aide de chiens limiers. Les calmes forêts d'automne s'emplirent de coups de feu, de clameurs, d'aboiements mêlés aux plaintes des victimes.

Le premier embarquement eut lieu à Grand-Pré, le 8 octobre. Sous un ciel bas, un lamentable défilé d'un mille et demi s'établissait entre l'église Saint-Charles, point de rassemblement, et la *plage d'Évangéline*: vieux et vieilles brisés d'émotion, malades et infirmes traînés sur leur grabat, femmes enceintes ou portant un nourrisson dans leurs bras, jeunes filles en sanglots, enfants apeurés, tout ce remous humain, débris d'un siècle de bonheur champêtre, fut poussé pêle-mêle, avec ses hardes et quelques provisions de bouche, vers les chaloupes où s'entrecroisaient les jurons et les ricanelements des matelots bostonnais. Chacun cherchait un père, un mari, des frères ou des enfants parmi les centaines d'hommes jetés à fond de cale, et beaucoup durent constater avec désespoir, en mettant le pied dans le transport, que le cercle de famille était brisé pour toujours. On appareilla au soir tombant. La nuit se fit en même temps sur la mer et dans les cœurs. Des aboiements, des beuglements sinistres gémirent encore, du côté des champs. Puis les martyrs emportèrent au fond de leurs yeux, comme suprême vision de la patrie, les sanglantes lueurs d'un incendie qui dévorait granges, maisons, église, par delà la masse sombre du cap Blomidon.

On expédia ainsi, à pleines cales, de Grand-Pré 2,182 personnes, de Pisiquid 1,100, de Beaubassin 1,100. Au mois de novembre, Winslow avait terminé son œuvre à Grand-Pré. Il prêta à Handfield une centaine de soldats pour hâter la

capture des fuyards d'Annapolis⁷. Le 9 décembre, six derniers transports chargés de 1,664 Acadiens d'Annapolis (790 hommes, 874 femmes), franchirent le goulet de Digby et gagnèrent la haute mer⁸.

Les quelque 6,000 captifs de 1755 furent semés comme des épaves tout le long du littoral nord-Atlantique, depuis Boston jusqu'à Savannah en Géorgie. Le Massachusetts reçut — ce n'est qu'une façon de dire — près de 2,000 déportés, la Virginie environ 1,500, le Maryland 1,000, le Connecticut 700, la Pennsylvanie 500, les Carolines 300, la Géorgie 300. Ceux de Boston cherchèrent à revenir en Acadie ou à pénétrer au Canada; ceux des Carolines et de la Géorgie, — anciens habitants de Beaubassin que l'on avait voulu punir davantage par un plus lointain exil, — se mirent en tête d'atteindre la Louisiane encore colonie française. De la Virginie, où personne ne voulait même voir ces loques humaines, 1,140 furent immédiatement transportés en Angleterre où la moitié périrent en sept ans, dans les prisons et baraquements de Liverpool, Portsmouth et Southampton. La chute définitive de Louisbourg, en 1758, amena une recrudescence de la chasse à l'Acadien sur l'île Saint-Jean devenue l'asile de 5,000 rescapés. Un « nettoyage » en règle y fut accompli par les marins de Boscawen et les « habits rouges » de lord Rollo. Neuf vieux navires, — dont l'un coula dans l'océan avec tout son contenu, — emportèrent en Angleterre

7. Winslow écrivit alors à John Handfield: « *Things are now very heavy on my heart and hands . . .* » Et Handfield de répondre: « *I heartily join with you in wishing that we were both of us got over this most disagreeable and troublesome part of the service.* » (*Journal de Winslow*, pp. 97 et 142.) On sait qu'un des fils du major Handfield, nommé Thomas, épousa à Québec, le 7 janvier 1764, Marie Poulin, se convertit au catholicisme et fut l'ancêtre des Handfield de Verchères et de Montréal.

8. L'un des transports partis d'Annapolis, le *Pembroke*, tomba aux mains des captifs acadiens dirigés par le pilote Beaulieu (ou *Fontaine dit Beaulieu*) et le charpentier de marine Charles Belliveau. On ramena le vaisseau à Saint-Jean, N.-B., et les 225 Acadiens qu'il contenait se dirigèrent sur Québec où ils arrivèrent au printemps de 1756. Du nombre de ces 225 passagers il y avait 60 femmes séparées de leurs maris.

ces derniers débris d'un peuple d'environ 14,000 âmes, maintenant réduit à 3,000 errants disséminés dans les forêts acadiennes, depuis Pubnico jusqu'à la baie des Chaleurs, en passant par l'île du Cap-Breton et la vallée du fleuve Saint-Jean.

Le sacrifice est consommé: la primitive Acadie a disparu pour toujours. « Acte cruel d'une époque cruelle »⁹, le drame acadien, depuis deux siècles, a fourni à la poésie une source d'inspiration, non sans retenir longuement l'attention des historiens. Au centre de ce drame subsiste toujours une région d'ombre, une zone obscure que ne peut explorer définitivement la lunette la plus clairvoyante: la zone des responsabilités. Faut-il charger du méfait le seul Lawrence? Ou bien faut-il voir, derrière lui, les « instructions de Sa



Statue d'Évangéline, à Grand-Pré

⁹. Paroles de M. Tory, alors lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse, à la cérémonie de Bedford, le 4 septembre 1929.

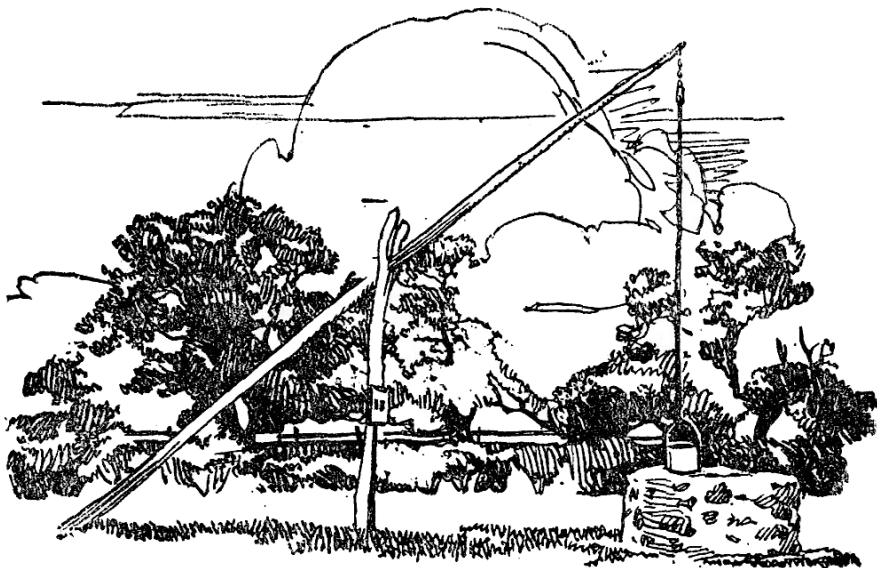
Majesté » évoquées par Winslow dans sa proclamation du 2 septembre 1755? Winslow, Murray, et Lawrence qui les guidait, ont-ils menti en se servant ainsi du nom du vieux George II pour perpétrer leur infâme attentat?

Cette question a divisé en deux camps les historiens français de l'Acadie. Les uns, comme l'abbé Casgrain, Rameau de Saint-Père, Edouard Richard, Placide Gaudet (dans une plaquette sur le *Grand Dérangement*), ont soutenu la thèse de la non-connivence de l'Angleterre, de la seule culpabilité de Lawrence. D'autres: M. Émile Lauvrière, Henri d'Arles dans ses *Notes* ajoutées à l'*Acadie* d'Édouard Richard, voient dans le *Grand Dérangement* le fruit naturel d'un demi-siècle de politique anglaise, l'œuvre préméditée de Lord Halifax et de ses associés du *Board of Trade* de Londres, tout autant que de Lawrence. Ce dernier aurait été le bras, les autres la tête... Où est la vérité?

On nous permettra, au terme de cette étude, d'exprimer brièvement notre avis que n'inspire ni la haine, ni le désir de rester « neutre ».

Nous ne croyons pas que Winslow et Murray aient eu en main des ordres écrits de Londres. Aussi bien, Lawrence lui-même n'a jamais fait la moindre allusion à un tel document, ni les commissaires du Commerce, ni le secrétaire d'État. Nous croyons que la décision finale, le choix du temps et des moyens, furent l'œuvre personnelle de Lawrence conseillé par Shirley, approuvé et assisté par Boscowen, Belcher et Morris. Certains faits appuient cette opinion. Ainsi, Winslow écrit dans son *Journal*: « Nous avons décidé de convoquer tous les habitants mâles de ces villages à l'église de la Grand'Prée, pour le 5 septembre, sous le prétexte de leur communiquer les instructions du roi. » Il s'agit d'un « prétexte », d'un mensonge inventé pour attirer plus sûrement les Acadiens qui détestent et fuient leurs chefs d'Halifax, mais qui ont gardé à la Couronne britannique un vrai loyalisme, malgré la tricherie du gouverneur Phillips, en 1730.

D'autres faits, qui se rattachent à la façon d'agir de Lawrence, nous confirment dans notre opinion au sujet de la décision finale. Le 18 juillet 1755, une semaine avant



Le « puits d'Évangéline », à Grand-Pré

les deux séances décisives du Conseil d'Halifax, c'est-à-dire au moment où Lawrence portait en tête le plan arrêté de la déportation, il écrivit au secrétaire d'État, Thomas Robinson, sans faire la moindre allusion à ce projet. Après avoir noté l'arrivée de délégués acadiens porteurs de mémoires, leurs refus d'un serment d'allégeance absolue et leur détention à Halifax, il se contenta d'ajouter ces mots trompeurs : « J'ai ordonné aux habitants français d'élire de nouveaux députés et ils doivent se rendre ici immédiatement. Je suis déterminé d'amener les habitants à se soumettre ou de purger la province d'aussi perfides sujets. »

Sir Thomas Robinson reçut cette lettre le 25 août. Mais quelques jours plus tôt, le 13 août, il avait adressé à Lawrence une dépêche en réponse à une lettre du 28 juin par laquelle le lieutenant-gouverneur avait annoncé la prise du fort Beauséjour. Cette importante communication du secrétaire d'État, confiée au capitaine Innes, du navire *Otter* qui fit voile le 27 août, n'arriva aux mains de Lawrence que le 9 novembre¹⁰, au moment où s'achevait l'embar-

10. L'*Otter* fit une escale prolongée à Terre-Neuve avant d'atteindre Halifax.— Nous croyons, avec l'abbé Casgrain et Placide Gaudet, qu'il n'y a pas de « camouflage » dans cette lettre du 13 août 1755.

quement des proscrits. En voici les passages essentiels : « Vous dites par votre lettre du 28 juin que vous avez donné ordre au colonel Monckton de chasser du pays, à tout prix, les habitants français qui ont abandonné leurs terres. On ne comprend pas clairement si vous avez l'intention de chasser tous les habitants français de la péninsule, dont le nombre s'élève à plusieurs mille, ou bien ceux que vous mentionnez dans l'état des forts français et anglais que le gouverneur Shirley m'a transmis dans sa lettre du 8 décembre dernier . . . Il ne peut pas vous être trop recommandé d'user de la plus grande précaution et de la plus grande prudence dans votre conduite vis-à-vis ces neutres, et d'assurer ceux d'entre eux en qui vous pouvez avoir confiance, particulièrement lorsqu'il prêteront le serment à Sa Majesté et à son gouvernement, qu'ils peuvent demeurer dans la tranquille possession de leurs terres, sous une législation convenable. »

Il y a une marge entre cette page modérée et le dernier ukase de Charles Lawrence décrétant l'anéantissement de l'Acadie française. Embarrassé, inquiet peut-être, le despote médita pendant trois semaines une réponse, qu'il data du 30 novembre. Après avoir expliqué les mots « habitants français désertés », qui signifient : les Acadiens passés en Nouvelle Acadie sous l'autorité de l'abbé Le Loutre, Lawrence rédigea les lignes suivantes : « Mais lorsque nous vîmes que les habitants français qui n'avaient pas déserté leurs terres manifestaient les mêmes sentiments de déloyauté que ceux qui avaient abandonné leurs terres, et qu'ils refusaient positivement de prêter le serment d'allégeance¹¹, nous avons alors jugé qu'il était grand temps d'agir,— tant pour l'honneur de Sa Majesté que pour la conservation de cette province,— nous avons jugé, dis-je, qu'il était grand temps

11. Le mensonge saute aux yeux. Il suffit de se rappeler la lettre écrite par Lawrence à Monckton, le 30 janvier précédent : « Je ne demanderais à aucun d'eux de prêter le serment, vu que la prestation du serment nous lierait les mains et nous empêcherait de les chasser. » Winslow, Murray et Handfield se gardèrent bien, pour la même raison, de parler de serment d'allégeance aux Acadiens de la baie de Fundy.

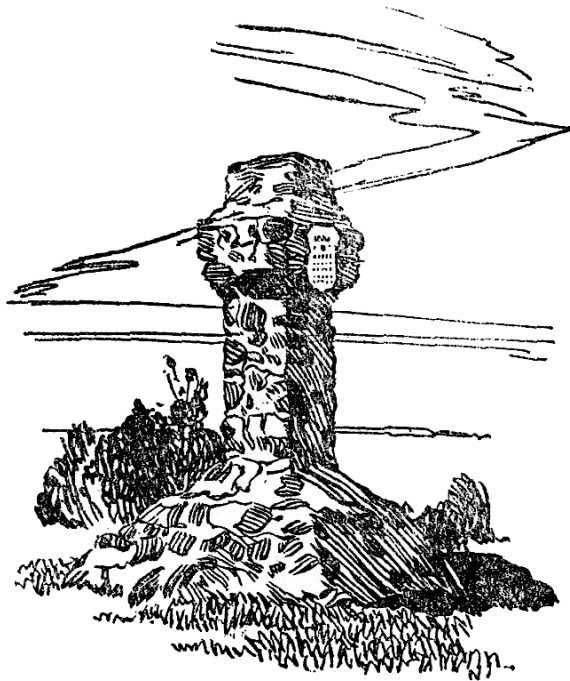
que tous les habitants français, ceux qui n'avaient pas abandonné leurs terres comme ceux qui les avaient abandonnées, fussent embarqués sur des transports, mis hors de la province et dispersés dans les colonies avoisinantes. La plus grande partie est déjà expédiée, et je me flatte qu'à l'heure qu'il est il n'en reste plus. Ayant déjà eu l'honneur de vous soumettre cette mesure par ma lettre du 18 octobre, qui contenait les minutes du Conseil et dont je vous transmets un duplicata, je ne crois pas nécessaire d'en dire davantage sur ce sujet. »

« Nous avons jugé qu'il était temps d'agir. » Ici, Lawrence ne ment pas. Il assume, avec ses conseillers du 28 juillet 1755 et son associé de Boston, la responsabilité immédiate d'une déportation envisagée à Londres, dès 1720, par les lords du Commerce et conseillée depuis en maintes circonstances, notamment en 1743. D'après Lawrence, cette brusque déportation se trouve motivée par une pressante nécessité, par le souci des intérêts anglais dans la Nouvelle-Écosse: intérêts qui se trouvent gravement menacés par un conflit naissant et décisif. Autrement dit, Lawrence brusque le dénouement de l'embarrassante situation acadienne, sachant que le succès de son opération fera plaisir à Londres et au peuple anglais.

En cas de difficultés à Londres, Lawrence pouvait compter sur la puissante protection de lord Halifax, chef du Bureau du Commerce et des Colonies. Il jugea prudent de lui écrire, le 9 décembre 1755, d'abord pour le remercier d'une dépêche transmise par le capitaine Innes et « remplie d'éloges » sur son administration, mais surtout pour réclamer son aide dans les besoins présents, à l'heure de la nomination d'un gouverneur de la Nouvelle-Écosse. Après avoir énuméré les raisons qui lui ont fait différer depuis un an la convocation d'une assemblée délibérante, assemblée avec laquelle, dit-il, « rien de ce qui a été accompli dans cet espace de temps n'eût pu être entrepris », Lawrence a soin d'ajouter: « Si, en cette circonstance ou en toute autre occasion, j'ai négligé de soumettre à Votre Seigneurie ou au bureau des Lords commissaires les affaires sur lesquelles j'aurais dû

écrire, ou donner des explications, c'est que la multiplicité des affaires graves que j'avais à régler justifierait ces omissions dans une certaine mesure et servirait à déterminer Votre Seigneurie à me continuer votre bienveillance pour tout ce qui a été fait jusqu'ici et pour tout ce que j'entreprendrai, à l'avenir, tant que j'aurai l'honneur d'occuper les importantes fonctions qui m'ont été confiés¹². »

Lawrence pouvait dormir en paix: le succès garantissait son impunité et assurait son avenir. Peut-être, si son entreprise eût mal tourné, aurait-il eu à souffrir au moins dans ses ambitions, en un temps où toute gaffe, tout échec se



Les pierres tombales du vieux cimetière de Grand-Pré ont servi à la confection de ce monument, sur l'emplacement du même cimetière.

12. Cf. Placide Gaudet, *Le Grand Dérangement*, pp. 21-22.— Nous n'avons pu prendre une connaissance personnelle de ce document qui fait partie de la collection Chalmer, à Washington.

pardonnait difficilement¹³. Mais voici qu'à la fin de l'année 1755 marquée par l'humiliante défaite de la Monongahéla et la mort de Braddock, lui seul pouvait offrir à la mère-patrie, comme preuve de fructueux service en Amérique, une victoire décisive sinon glorieuse: la conquête de la Nouvelle Acadie et le règlement final de l'ennuyeuse question acadienne. Londres lui sut gré de son effort et donna pleine satisfaction à ses ambitions en le nommant, le 24 décembre 1755, gouverneur de la Nouvelle-Écosse avec, comme lieutenant, son fidèle associé le colonel Monckton.

Le soldat ambitieux et brutal, le despote que l'histoire a flétri comme « bourreau des Acadiens », ne jouit pas longtemps de son élévation. Après avoir enfin inauguré à Halifax, le 2 octobre 1758, la première Assemblée législative au Canada,— qui rognait son pouvoir absolu,— Lawrence disparut assez tragiquement le 19 octobre 1760, des suites d'un bal public qu'il avait donné, le 11 octobre, pour célébrer la capitulation de Montréal et la conquête du Canada¹⁴.

Le juge Belcher, impitoyable collaborateur de Lawrence, prit en main l'administration de la Nouvelle-Écosse, en attendant le régime réparateur du lieutenant-gouverneur Franklin. Mais pendant qu'un monument à la mémoire de Lawrence se dressait dans l'église Saint-Paul d'Halifax,

13. On sait que l'amiral John Byng, par exemple, fut fusillé sur son vaisseau, en 1757, après sa défaite de Port-Mahon (Ménorque) aux mains de La Galissonnière. Ce fut Boscawen, alors commandant en chef de Portsmouth, qui signa l'ordre d'exécution de Byng, fils du conquérant de Gibraltar.

14. Lawrence « est mort pauvre », écrivait Henri d'Arles (*La Déportation des Acadiens*, p. 24). Pauvreté relative, attendu qu'il touchait un traitement annuel de dix mille livres sterling et qu'il ne se fit pas scrupule de participer à la curée de 1755. Son banquet du 11 octobre 1760, qui groupa trois cents convives, n'est pas une preuve d'indigence. Il fonda et dota largement la petite ville de Lawrencetown, à l'est d'Halifax, lui faisant cadeau, entre autres dépouilles, des meilleurs chevaux que lui avait choisis, du côté des Mines, le huguenot jersiais Moïse de Les Derniers.

pendant que des profiteurs anglais se disputaient les dépouilles des victimes de 1755, une immense tristesse continuait de planer sur les ruines de l'ancienne Acadie. Démembré, agonisant, le peuple acadien de 1760 ressemble à un instrument brisé. Désormais, pour longtemps, une seule corde vibre en lui : la corde de la douleur, d'une douleur muette et solitaire qu'il ne peut pas même partager avec son frère le peuple canadien aux prises, lui aussi, avec un sort douloureux.

Seule, la voix de l'Église domina, un instant, le bruit des batailles pour déplorer les malheurs de l'Acadie et tirer de la ruine de ce pays une leçon utile, croyait-on, au Canada français. Dans son mandement du 15 février 1756, Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, dénonça vigoureusement la duplicité, la brutalité des bourreaux de l'Acadie. « La conduite qu'ils tiennent à l'égard des peuples de l'Acadie, écrit-il, nous annonce ce que nous devrions craindre, s'ils étaient victorieux. Les Acadiens, sur le sort desquels nous ne pouvons assez nous attrister, ont été tout à coup désarmés et appelés, sur des prétextes spécieux, dans différents forts; ils y viennent avec confiance, et à peine y sont-ils arrivés qu'à l'instant ils y sont arrêtés, emprisonnés et de là transportés dans des pays éloignés et étrangers. Les femmes éplorées se retirent avec leurs enfants dans les bois . . . sans secours et sans soutien, maux qu'elles préfèrent au danger de perdre leur foi . . . Les villages sont brûlés, les églises ont le même sort, on n'épargne que celles qui doivent servir de prison à ceux qu'on n'a pu embarquer. Les pasteurs sont saisis avec violence et renvoyés pour toujours¹⁵. »

Tel fut l'ultime adieu adressé à l'Acadie martyre par un évêque qui, mourant à Montréal quatre ans plus tard, — de chagrin plus encore que d'épuisement physique, — déclara au depositaire de ses dernières volontés : « Vous direz aux pauvres que je meurs moi-même plus pauvre qu'eux. » (Le dénuement de Mgr de Pontbriand était plus authentique

15. *Mandements des Evêques de Québec*, vol. II, pp. 105-106.

que celui de Lawrence). Mais cette voix amie, ces accents maternels de l'Église, le peuple acadien dispersé ne peut actuellement les entendre. Il n'en goûtera la consolation que plus tard, lorsque l'arc-en-ciel de l'espérance aura remplacé à son horizon les sinistres lueurs de la tempête.

Voilà, dans ses lignes essentielles, la sombre histoire du *Grand Dérangement*. Désireux de satisfaire la louable curiosité d'un lecteur acadien plus exigeant, nous ajouterons encore quelques notes d'ordre plus intime.

Deux gestes brutaux marquèrent les débuts de l'offensive anglaise contre le peuple acadien, au printemps de 1755: la saisie des canots et chaloupes, puis le désarmement forcé. Voici des détails sur la seconde opération, funeste présage du traquenard de l'église de Grand-Pré.

Le 4 juin 1755, parut un ordre signé par le commandant Murray, du fort Edouard de Pisiquid (Windsor), enjoignant rigoureusement aux Acadiens de Pisiquid, des Mines (Grand-Pré) et de la Rivière-aux-Canards (Grand-Pré Ouest) de livrer au fort Édouard, aux mains du commandant anglais, leurs fusils et pistolets. En vue d'assurer le succès de cette opération, Lawrence et ses auxiliaires recoururent à la fourberie.

Avant que l'ordre ne fût venu à la connaissance des Acadiens, cent soldats anglais du fort de Pisiquid et cinquante soldats d'Halifax parurent au village central de Grand-Pré, sous prétexte d'une partie de pêche comme il s'en faisait souvent, au cours de la belle saison. Seulement, au lieu de suivre l'usage traditionnel de coucher dans les granges, les cent cinquante « habits rouges » logèrent deux à deux dans les maisons du village où les accueillit la large et confiante hospitalité acadienne. Au milieu de la nuit, pendant que le village de Grand-Pré dormait du sommeil du juste, les soldats anglais se levèrent à la sourdine et, en guise de remerciement, accomplirent leur vilaine besogne. Dans chaque maison, l'un des visiteurs fait le guet, mousquet à l'épaule, l'autre s'empare des fusils, pistolets, cornes à poudre et autres munitions. Au petit jour, une barque mouillée en face de Grand-Pré remonte vers Pisiquid avec

quatre cents fusils et une bonne quantité de poudre. « C'est ainsi, » note Lawrence, « qu'on commence à arracher les dents de ces neutres », — en attendant de leur broyer le cœur.

Abasourdis par ce coup de Jarnac, les Acadiens de la région de Grand-Pré en eurent un commencement d'explication lorsque, passant à la porte de l'église, ils lurent l'injonction signée du commandant Murray. Pour ne pas être traités en « rebelles », leurs voisins de Pisiquid et de la Rivière-aux-Canards se plièrent à l'ordre reçu et livrèrent leurs armes aux officiers du fort Edouard. Cette injonction si peu justifiée provoqua une humble requête de la part des Acadiens des Mines. Voici quelques lignes de leur lettre du 10 juin 1755 (six jours avant la prise du fort Beauséjour par Monckton). Vingt-cinq signataires acadiens en appellent, au nom de leurs compatriotes, aux sentiments d'humanité de Charles Lawrence :

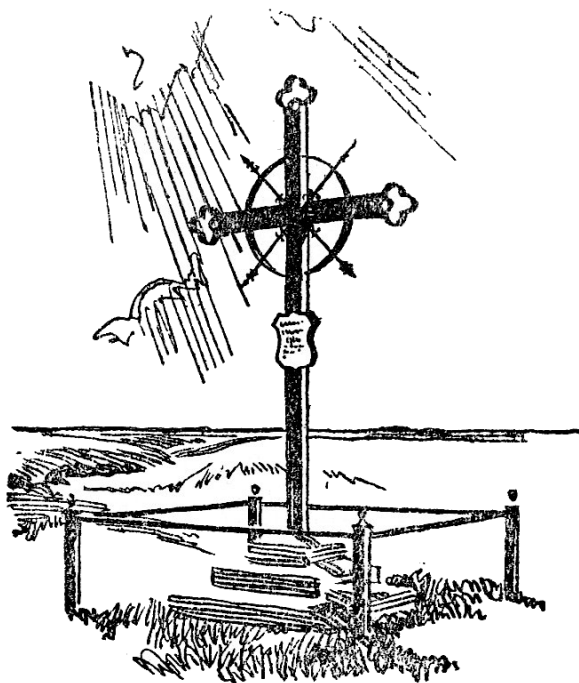
« Monseigneur,

« . . . Nous espérons qu'il plaira à Votre Excellence de nous rendre la même liberté que nous avons cy-devant en nous rendant l'usage de nos canots, soit pour transporter nos besoins d'une rivière à l'autre, soit pour faire la pêche, et par là subvenir à notre nourriture . . .

« De plus, nos Fusils, que nous regardons comme nos propres meubles, nous ont été enlevés, malgré qu'il nous sont d'une dernière nécessité soit pour défendre nos Bestiaux qui sont attaqués par les Bêtes sauvages, soit pour la conservation de nos Enfants et de nous-mêmes . . . Il est certain, Monseigneur, que depuis que les Sauvages ne fréquentent plus nos Quartiers, les Bêtes féroces sont extrêmement augmentées et que nos Bestiaux en sont dévorés presque tous les jours. D'ailleurs, les armes qu'on nous enlève sont un faible garant de notre fidélité; ce n'est pas ce fusil que possède un habitant qui le portera à la Révolte, ni la privation de ce même Fusil qui le rendra plus fidel, mais sa conscience seule le doit engager à maintenir son serment. »

La noble pensée contenue dans ces dernières lignes excita l'ire de Lawrence et de ses séides d'Halifax. A l'una-

nimité, le conseil d'Halifax jugea la requête acadienne « hautement arrogante et insidieuse, insultante pour l'autorité et le gouvernement de Sa Majesté et digne d'un châ-timent exemplaire ». Loin de rendre aux Acadiens leurs canots et fusils, on se prépara à exercer sur eux les dernières rigueurs.



La croix des ancêtres à Horton Landing
près de Grand-Pré, où eut lieu l'embarquement

Quinze des vingt-cinq signataires de la requête acadienne furent délégués à Halifax, au début de juillet 1755, pour exposer leurs doléances à Lawrence et à son Conseil. On connaît leur sort: sur leur déclaration du 3 juillet qu'ils ne pouvaient prêter un serment absolu (sans réserves militaires) avant d'avoir consulté leurs compatriotes, et malgré leur offre du 4 juillet de prêter serment (par crainte des châ-timents dont on les menaçait), ils furent gardés comme « otages » et immédiatement incarcérés sur la petite île George, dans le bassin d'Halifax. Trois semaines plus tard, au lendemain de la défaite anglaise de la Monongahéla, trente

députés acadiens d'Annapolis et une soixantaine de députés de Pisiquid et Grand-Pré eurent le même sort. Ils furent emprisonnés sur l'île George, après avoir exprimé devant le Conseil d'Halifax leur répugnance à prêter un serment qui eût fait d'eux autant de soldats prêts à tuer des Français, leurs frères.

Canots et fusils une fois confisqués, puis les missionnaires arrêtés au début d'août 1755, restait à résoudre le grave problème de la capture des Acadiens eux-mêmes. L'idée générale du plan de Lawrence se trouve contenue dans cette phrase d'une de ses « instructions » aux commandants de la baie de Fundy: « Il faudra tâcher, par quelque stratagème, de rassembler à part les hommes jeunes et vieux — principalement les chefs de famille — et les retenir en votre pouvoir, de manière que tout soit prêt pour les embarquer immédiatement dès que les vaisseaux seront disposés; cela empêchera les femmes et les enfants de s'échapper avec le bétail. »

C'est pour obéir à cet ordre formel que Winslow à Grand-Pré, Murray à Pisiquid, et les autres commandants anglais dans leur région respective, machinèrent le guet-apens que l'on sait: grouper à l'église, en les trompant sur le but de la réunion, tous les hommes de dix à quatre-vingts ans, pour les jeter ensuite à fond de cale sur les navires anglais, en attendant l'arrivée des transports loués à Boston.

On aura remarqué la mention spéciale que fait Lawrence du *bétail* acadien. Toutes ses instructions à ses subordonnés de la baie de Fundy attestent sa constante préoccupation de mettre la main sur les beaux troupeaux de cette région, estimés à pas moins de 120,000 têtes. « Sauver les bêtes, anéantir le peuple », tel semble être son double dessein. Que devinrent ces troupeaux inspectés par le colporteur huguenot Moïse de Les Derniers, maquignon au service de Lawrence et muni d'un permis de circulation à travers les paroisses acadiennes? Mystère. Lawrence fut formellement accusé de malversation et concussion par ses compatriotes d'Halifax; il retarda de quatre ans la création d'une Chambre d'Assemblée législative destinée à rogner ses pouvoirs auto-

cratiques; lorsque cette Chambre se réunit enfin à Halifax, le 2 octobre 1758, elle ne disposa d'aucun document écrit pour éclairer la nuit de 1755-1758, en ce qui concerne les transactions personnelles de Lawrence. Le premier historien de la Nouvelle-Écosse, Thomas Haliburton, indigné de la mauvaise foi qui perce dans toute cette affaire, s'écriait en 1829: « Les archives d'Halifax ressemblent à un mystère que l'on cherche à cacher; par le peu que l'on en connaît, il y a lieu de croire que des papiers importants de diverses époques ont disparu en tout ou en partie. »

Dans une mesure difficile à déterminer, Londres a eu sa part de responsabilité du Grand Dérangement, c'est entendu. Mais il ne faut pas fermer les yeux sur des faits qui prouvent à l'évidence la large part de l'ambitieux et vindicatif Lawrence. Comment la prise de possession des beaux troupeaux acadiens pouvait-elle servir les ambitions personnelles de ce tyranneau?... C'est ce que nous croyons inutile d'expliquer à un lecteur du vingtième siècle, amplement renseigné sur la puissance occulte du dieu Mammon.

Pour donner enfin une idée des conditions matérielles dans lesquelles se fit la déportation acadienne,— conditions dont l'horreur défie la plume la plus réaliste,— nous empruntons quelques lignes à une supplique rédigée, au lendemain de la catastrophe, par un groupe d'exilés à Philadelphie:

« L'embarquement fut opéré avec une telle hâte, avec si peu d'égards pour les nécessités de la vie et les plus tendres liens de la nature, que beaucoup qui avaient joui de la plus grande aisance et des plus grands avantages sociaux, se trouvèrent privés du nécessaire. Des parents furent séparés de leurs enfants, des maris de leurs femmes, sans jamais pouvoir se retrouver. Nous étions tellement entassés sur les transports (c'étaient de vieux bateaux à marchandise et à poisson que l'on n'avait pas pris la peine de nettoyer), que nous n'avions pas même la place d'étendre nos corps en même temps; par conséquent, nous ne pûmes pas emporter les choses les plus indispensables, même pour le soulagement des vieillards et des faibles, dont beaucoup trouvèrent bientôt dans la mort la fin de leurs misères. Ceux-là

mêmes qui avaient le plus souffert de la part des ennemis de Votre Majesté à cause de leur attachement à son gouvernement furent également englobés dans l'infortune générale. Le notaire René Le Blanc (de Grand-Pré) en est un exemple remarquable. Sa famille, composée de vingt enfants et d'environ cinquante petits-enfants, fut dispersée en différentes colonies; lui-même fut débarqué à New-York, malade, avec sa femme seule et ses deux plus jeunes enfants; de là, il se rendit à Philadelphie où il en retrouva trois autres; il y mourut sans qu'on se souciât plus de lui que d'aucun de nous. »

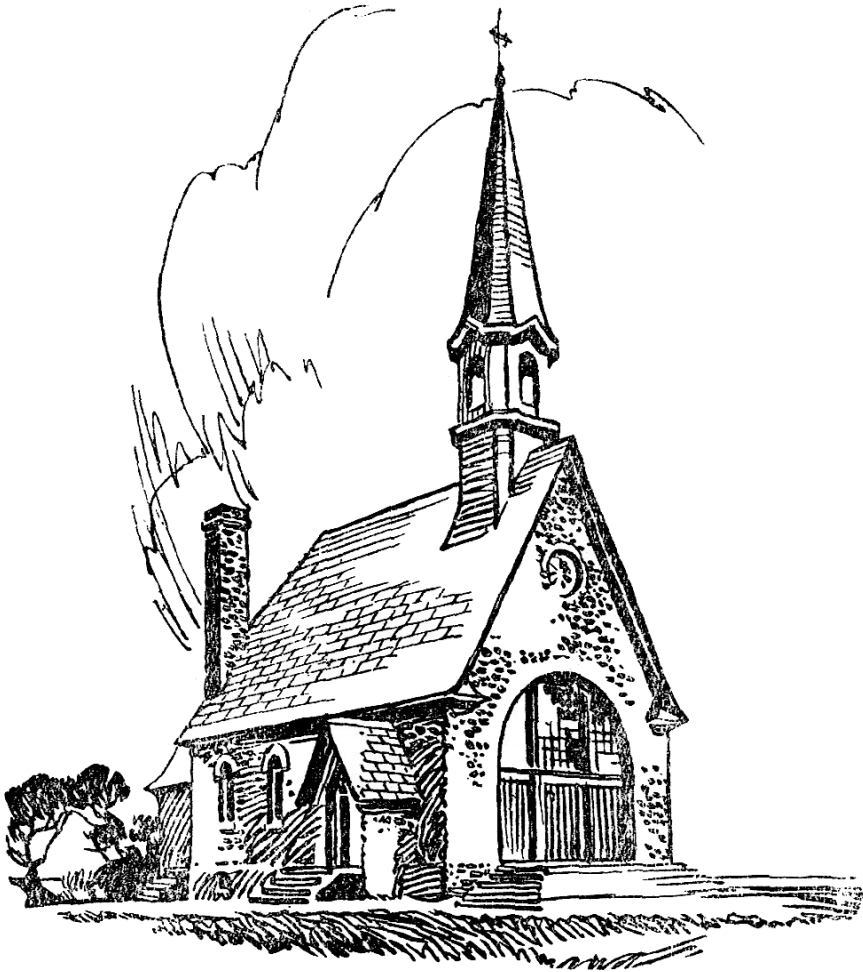
On peut se demander comment pareil coup de force réussit facilement chez les « demi-républicains » de Grand-Pré, alors que les Acadiens de Port-Royal, de Pisiquid, de Cobequid et de Beaubassin opposèrent au moins la résistance passive de la fuite. Ici encore, l'explication met forcément en cause la fourberie anglaise.

L'ordre comminatoire de Winslow enjoignant aux habitants des Mines de se réunir à l'église Saint-Charles de la Grand'Prée le 5 septembre 1755, ne laissa pas de créer quelque émoi chez ces « neutres » méfiants. Winslow et ses officiers se hâtèrent de les rassurer. « Comme nous montrions quelque crainte à nous rendre à cette convocation, » porte la supplique rédigée en 1757 par les exilés de Philadelphie, « on nous donna les plus grandes assurances qu'on n'avait pas d'autre dessein que de nous faire renouveler notre ancien serment d'allégeance. »

Une fois groupés dans l'église Saint-Charles, les 418 Acadiens des Mines ne comprirent pas du premier coup le sens total des mots de Winslow: *confiscation, déportation*, que leur traduisait le commis suisse Deschamps. Le *Journal* de Winslow nous le dit: « Ce fut un grand coup pour eux, bien qu'ils ne se rendissent pas compte, je crois bien, qu'ils allaient être positivement expatriés. » Sur l'avis de Winslow, les 418 prisonniers choisirent parmi eux vingt délégués qu'ils chargèrent d'aller rassurer les femmes et les enfants, tout en les invitant à apporter d'abondantes provisions au camp de détention; mais le meilleur de ces vivres fut dirigé vers la

table des officiers anglais. A qui hésiterait à croire ce dernier détail, nous soumettons ces lignes du *Journal* de Winslow : « Depuis mon arrivée, je n'ai reçu qu'un envoi de vivres pour mes hommes; il m'a fallu prendre des provisions que les femmes et les enfants apportaient pour les leurs. Je m'efforce d'épargner les dépenses du gouvernement comme si c'étaient les miennes. »

Bien plus: l'habile major se servit de quelques-uns des délégués acadiens — le notaire Leblanc et son fils, par exemple — pour se renseigner sur les noms et agissements des quelques hommes absents de l'assemblée du 5 septembre. On l'a vu plus haut: le brutal exil fut la récompense de ces



**Église-souvenir de Grand-Pré. Réplique de l'ancienne
église Saint-Charles de l'époque de la Dispersion.**

services douteux, comme il récompensa aussi l'empressement du « père » François Landry¹⁶ à se faire interprète et agent de liaison entre Winslow et les prisonniers, à l'heure tragique du premier embarquement (8 octobre). Si navrant fut ce spectacle de désespoir, que le rude Winslow lui-même en abrège la description: « Les habitants, dit-il, abandonnèrent tristement, à regret, leurs demeures; les femmes en proie à la détresse, portaient leurs nouveau-nés dans leurs bras; d'autres traînaient dans des charrettes leurs parents infirmes et leurs effets. Ce fut une scène où la confusion se mêlait au désespoir et à la désolation. »

Un manuel d'histoire du Canada à l'usage des écoliers anglais de la province d'Ontario nous fournit le mot de la fin: « *It is unfortunate that the British conquest of Canada should have been marred by such a harsh and cruel proceeding*¹⁷. »

— Oui, il est regrettable que la conquête anglaise du Canada ait débuté par de telles scènes d'inhumanité! Mais s'il y eut en Acadie, en 1755, des bourreaux et des victimes, ce n'est pas une raison pour que les descendants des victimes baissent la tête, deux siècles après.

QUESTIONNAIRE

Que se passa-t-il, le 25 juillet 1755, à Halifax? — Les Acadiens s'attendaient-ils à être déportés? — Qu'arriva-t-il aux prêtres d'Acadie? — Racontez ce qui se passa à Grand-Pré, le 5 septembre 1755. — Quand eut lieu le premier embarquement

16. François Landry, fils d'Antoine Landry et de Marie Thibaudeau, né à Grand-Pré en 1692, déporté à Boston en 1755, vint s'établir à Saint-Jacques de l'Achigan à l'automne de 1766, pour y mourir l'année suivante. Il fut inhumé à L'Assomption. Ses frères passèrent de Nouvelle-Angleterre au pays de Memramcook, en 1766.

17. W. Stewart Wallace: *A first Book of Canadian History*, 73.

des exilés ? — Peignez cette scène. — Où furent dirigés les exilés ? — Combien y en eut-il ? sur quel chiffre de population totale ? — Qui est responsable du Grand Dérangement ? — Quand et comment mourut Lawrence ? — Que dit l'évêque de Québec du Grand Dérangement ? — Comment s'y prirent les Anglais pour désarmer les Acadiens de Grand-Pré ? — Quel souvenir se rattache à l'île George, dans le port d'Halifax ? — Les Anglais tenaient-ils à s'emparer du bétail des Acadiens ? — Que savez-vous du notaire René Leblanc ? — Que dit un manuel d'histoire anglais, au sujet de la déportation des Acadiens ? — Les Acadiens d'aujourd'hui ont-ils à baisser la tête au souvenir de 1755 ?

CHAPITRE SEPTIÈME

Obscure survivance (1755-1815)

Le prêtre a fait l'Acadie nouvelle.— La caravane de 1766.— L'abbé Bailly à la recherche des Acadiens.— Le rôle des *anciens* en Acadie: la *messe blanche*.— Visites du P. de La Brosse.— Le grand-vicaire Bourg, son œuvre en Acadie.— Autres missionnaires.— Mgr Hubert à la baie des Chaleurs.— Mgr Denault en Acadie.— Les trois visites pastorales de Mgr Plessis.— Une page évangélique.

Qu'est devenue l'Acadie depuis 1755? Y a-t-il encore des Acadiens dans le monde? Longfellow avait-il raison, en 1847, de résumer en trois vers nostalgiques le sort final du peuple martyr:

*« Only along the shore of the mournful and misty Atlantic
« Linger a few Acadian peasants, whose fathers from exile
« Wandered back to their native land to die in its bosom? »*

L'Acadie est-elle morte? Faut-il aujourd'hui chercher dans les cimetières une preuve de son existence passée?

Non, l'Acadie n'est pas morte. Le peuple acadien a survécu à la catastrophe qui devait l'anéantir. Fort de sa

Foi et animé d'une invincible espérance, il s'est raccroché à l'existence comme à un don de Dieu. Il a prié, il a souffert en silence, il a travaillé sans répit, sous l'œil maternel de l'Église catholique: et le vingtième siècle est témoin d'une belle renaissance acadienne au pays d'Évangéline. Cette dernière et consolante étape, partagée en trois périodes, fournira matière aux dernières pages de notre livre.

A un peuple disloqué, aux prises avec l'intolérance et le fanatisme,—comme l'était, après 1755, le petit peuple acadien,—il fallait des chefs capables de s'imposer par la hauteur de leur intelligence, la largeur et la netteté de leur vision, l'énergie de leur volonté et la dignité de toute leur vie. Ces chefs, ces nouveaux Moïses, Dieu les donna aux Acadiens dont Il voulait la survivance. Disons-le tout de suite et tout net: ces chefs furent des prêtres catholiques. C'est l'Église catholique, c'est le prêtre qui a sauvé l'Acadie après 1755. Un historien anglais, Gibbon, a écrit avec raison: « Les évêques et les moines ont fait l'Europe comme l'abeille fait la ruche. » On pourrait dire de même: « Le prêtre a fait l'Acadie nouvelle. »

Cette seconde Acadie prit naissance en 1766, avec le mouvement de retour au pays d'un bon nombre d'exilés en Nouvelle-Angleterre. La « caravane du Massachusetts », forte d'environ deux cents familles, soit peut-être 900 à 1,000 personnes de tout âge, se mit en route à pied, au printemps de 1766, pour atteindre enfin, après deux mois de fatigue et de souffrances, la région de Memramcook où le plus grand nombre se fixèrent. Une cinquantaine de familles poussèrent jusqu'à leur inoubliable pays de Grand-Pré, pour y trouver leurs terres occupées par des étrangers. Elles vivèrent, au service des nouveaux maîtres, en attendant d'aller se fixer du côté de la baie Sainte-Marie. Mais c'est le pays de Memramcook, lien géographique entre la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, qui devint, en 1766, le foyer central de l'Acadie renaissante.

Étudier l'histoire de cette renaissance dans les diverses régions du pays du Golfe: Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ile du Cap-Breton, Ile du Prince-Édouard, Iles

Madeleine et Gaspésie, c'est d'abord évoquer la figure de vénérables prêtres français ou canadiens qui remplirent auprès de l'Acadie blessée, gisante sur le chemin, le rôle de bons Samaritains.

Le premier missionnaire de l'Acadie démembrée fut l'abbé Bailly, ordonné par Mgr Briand en 1767 et envoyé aussitôt du côté du golfe Saint-Laurent. L'abbé Bailly passa six années à *portager* ou à *pagayer* entre le Madawaska, Caraquet, Memramcook, Halifax et la baie Sainte-Marie. Six années à valider des mariages datant de la *Grande Infortune*, à suppléer le baptême aux enfants grandis qui n'avaient jamais vu de prêtre, à catéchiser tout le monde, à soigner les corps en même temps que les âmes, à construire de rustiques chapelles de sapin couvertes d'écorce de bouleau, à vaincre certaines méfiances, à réconcilier avec la vie des blessés dont il fallait faire les constructeurs de l'Acadie nouvelle. L'abbé Bailly inscrivit son dernier acte au registre de Caraquet le 30 août 1773, puis il rentra à Québec pour devenir, plus tard, Mgr Bailly, coadjuteur de Mgr Hubert.

Une question se pose d'elle-même, avec le passage du premier missionnaire de l'Acadie nouvelle. En 1767, douze ans après la Déportation, que restait-il de vie religieuse et sociale au petit peuple démembré ?

Répondre à cette question, c'est signaler le rôle de certains vieillards acadiens choisis par leurs compatriotes comme chefs revêtus d'une sorte de sacerdoce. Plusieurs noms de ces apôtres laïques surgissent du lointain passé : Charles Dugas, de Carleton en Gaspésie, qui mourut à cent ans, en 1801 ; Jean Doucet, de l'Île du Prince-Édouard, qui reçut ses pouvoirs directement de Mgr d'Esclis, par un document écrit, en 1785 ; Amable Boudreau, de la région de Pubnico en Nouvelle-Écosse, que sa barbe de patriarche et sa grande dignité firent surnommer l'*évêque Amable* ; Joseph Goguen, de Cocagne, qui avait échappé aux Anglais en 1755 et qui vécut jusqu'en 1825 ; Louis Robichaud, déporté à Salem, Massachusetts, qui se fit le consolateur et le père de ses co-exilés de la région de Boston. Ces *anciens* recevaient les promesses de mariage, baptisaient les nouveau-

nés, assistaient les mourants, traçaient un signe de croix sur les tombes. De plus, ils présidaient, les dimanches et fêtes d'obligation, à la touchante cérémonie de la *messe blanche*: les Acadiens se réunissaient à l'église sous l'autorité de l'*ancien*; on chantait à l'unisson le *Kyrie*, le *Gloria* et le *Credo*; on lisait l'ordinaire de la messe et l'évangile du dimanche; une lecture de piété tenait lieu de sermon; puis, pendant que le *grand monde* s'attardait à causer devant l'église, une femme dévouée faisait le catéchisme aux enfants et leur apprenait un vieux cantique. Prière en famille de l'Acadie orpheline, la *messe blanche* sauvegarda chez ce peuple, pendant les longues absences du missionnaire, l'esprit de foi et l'esprit de famille, ces deux colonnes de l'édifice futur¹.

Un Jésuite bien connu, le Père de La Brosse, s'occupa des missions acadiennes du Nouveau-Brunswick pendant quatre ans, de 1770 à 1774. Mais le véritable apôtre de l'Acadie nouvelle fut un petit Acadien de Grand-Pré exilé en Angleterre, passé ensuite en France et ordonné à Montréal en 1772, par Mgr Briand: l'abbé Mathurin Bourg (ou Bourque). Vicaire général de l'évêque de Québec dès 1774, le Père Bourg fixa sa résidence à Carleton (Gaspésie); sa famille vint l'y rejoindre, revenant de Bretagne sur une goélette des Robin, ces anciens maîtres jersiais des pêcheries du Golfe.

Le grand-vicaire Bourg se dépensa pendant vingt-deux ans au service de ses frères dispersés aux quatre coins des

1. La coutume de la *messe blanche* s'est prolongée en Acadie jusqu'au dix-neuvième siècle. Ainsi, le 25 septembre 1830, Mgr Panet écrivait de Québec au missionnaire de Nepisiguit (Bathurst), M. Jean Naud: « Je n'ai pas d'objection à permettre qu'un laïc lise l'épître et l'évangile dans l'église lorsque le missionnaire est absent, pourvu que ce laïc ne soit pas en habit de chœur, mais dans la nef avec les autres fidèles. Dans la même circonstance, un chantre peut commencer les vêpres par *Deus in adjutorium meum intende*, mais il ne doit pas dire *Dominus vobiscum* avant l'oraison, mais seulement *Domine exaudi orationem meam*. C'est ce qui se pratique dans les paroisses où il n'y a pas de messe. Rien n'empêche non plus de sonner la cloche au *Magnificat* qui se chante à vêpres. » (Archevêché de Québec, *Registre des lettres*, vol. 14, p. 275.)

Provinces Maritimes. Il fut le premier curé d'Halifax, en 1784, mais céda bientôt ce poste à un Capucin irlandais, le Père Jones, pour s'occuper exclusivement des Acadiens de la baie des Chaleurs. Vieilli avant l'âge par son dur ministère,— ce n'était pas encore le temps des automobiles en Gaspésie,— l'abbé Bourg quitta Carleton pour la cure de Saint-Laurent, près de Montréal, en 1795. Il y mourut deux ans plus tard, à l'âge de cinquante-trois ans. Une statue de marbre italien, érigée devant l'église de Carleton en 1922, en présence de trois évêques acadiens (Mgr Léonard de Rimouski, Mgr Le Blanc de Saint-Jean, Mgr Chiasson de Chatham), perpétue là-bas le souvenir de ce grand bienfaiteur de l'Acadie ressuscitée².

Pendant que l'abbé Bourg, premier prêtre acadien des temps nouveaux, marquait la Gaspésie acadienne d'une forte empreinte religieuse, quelques prêtres français ou canadiens fondaient des paroisses dans les Provinces Maritimes. Mentionnons M. Leroux à Memramcook, M. Antoine Bédard à Richibouctou, M. Antoine Girouard à Caraquet, M. Louis-Joseph Desjardins à Nepisiguit (Bathurst). Le Père Allain accompagna aux Iles Madeleine, en 1792, un groupe de 250 Acadiens de Miquelon qui fuyaient les menaces de la Révolution française. Le sulpicien Ciquart s'installa à Saint-Basile du Madawaska en 1794. Trois prêtres français chassés de leur patrie par la Révolution, les abbés de Calonne, Pichart et Le Jamtel, se dévouèrent au service des Acadiens de l'Île du Prince-Édouard, des Iles Madeleine et du Cap-Breton. La région de la baie Sainte-Marie reçut de France, en 1799, un saint missionnaire, émule du curé d'Ars: l'abbé Sigogne, dont la mémoire survit, au-

2. On me permettra d'ajouter que la figure du grand-vicaire Bourg m'est sympathique à un titre particulier. Sa nièce Rachel Bourg fut la mère de mon grand-père Edouard Bernard, né à Carleton. Mon père et ma mère avaient personnellement connu Rachel Bourg, ils se plaisaient à évoquer des traits de cette ancienne. Preuve que les liens vivants avec la génération des exilés acadiens ne font que de se rompre.

jourd'hui encore, dans le pays de la Pointe-de-l'Église favorisé pendant quarante-cinq ans de son ministère.

L'Église-mère de Québec suivait avec joie et amour les premiers pas de son enfant acadien des rivages du Golfe. Mgr Hubert tenta, en 1795, une première visite pastorale de ce pays. Parti de Québec en goélette, il débarqua à Percé le 30 juillet, en compagnie de trois prêtres français: les deux frères Desjardins et l'abbé Castanet. Mais la maladie força Mgr Hubert à rebrousser chemin à Caraquet. Ce fut son successeur, Mgr Denaut, qui reprit contact avec l'Acadie sevrée de toute visite pastorale depuis le second voyage de Mgr de Saint-Vallier, en 1689.

Quittant sa résidence de Longueuil le 3 mai 1803, Mgr Denaut adopta la route de Burlington-Boston, pour aborder enfin aux rivages de la baie Sainte-Marie le 3 juin. Après trois jours passés au milieu des ouailles de l'abbé Sigogne, l'évêque continua par le cap de Sable et Halifax, puis par les Iles du Cap-Breton et du Prince-Édouard, pour atteindre ensuite Miramichi, Richibouctou et Memramcook, et terminer par Fredericton et le Madawaska où il arriva le 19 octobre. Durant ses cinq mois de courses apostoliques, et malgré ses soixante ans sonnés, Mgr Denaut confirma 8,800 personnes de dix à quatre-vingts ans, multiplia sermons et confessions, rattacha solidement au tronc de Québec le rameau acadien survivant à la tempête. L'archevêché de Québec possède les notes manuscrites de la tournée de Mgr Denaut en Acadie, rédigées par l'abbé Lartigue, son compagnon de route destiné à devenir premier évêque de Montréal.

Rentré à Longueuil par le rude *portage* du Témiscouata et le fleuve Saint-Laurent, Mgr Denaut mourut deux ans après, le 17 janvier 1806, laissant le siège de Québec à son coadjuteur Mgr Octave Plessis.

En goélette, en barge, en canot ou à pied, sous un soleil écrasant ou sous la pluie *abattante*, parmi les maringouins et les *brûlots*, Mgr Plessis accomplit trois voyages en Acadie. En 1811, il se rendit aux Iles de la Madeleine et à la baie des Chaleurs. Sa tournée de 1812 le conduisit aux rivages

du Nouveau-Brunswick depuis Tracadie jusqu'à Shédiac, à l'Île du Prince-Édouard, au Cap-Breton et aux côtes septentrionales de la Nouvelle-Écosse; il revint par la baie des Chaleurs, le Madawaska et le fameux *portage* du Témiscouata. En 1815, l'infatigable prélat, qui se disait pourtant « peu cavalier » (il pesait deux cents livres et n'allait pas à cheval), compléta le cycle de ses visites par un voyage sur les côtes méridionales de la Nouvelle-Écosse et du côté de la baie Sainte-Marie.

L'étendue de notre sujet ne nous permet pas de feuilleter ici le savoureux *Journal* qui garde les observations et impressions de Mgr Plessis chez les Acadiens. Contentons-nous de relever une page évangélique où l'évêque peint une scène



Mgr Joseph-Octave Plessis
Onzième évêque de Québec (1763-1825)

de 1811 sur la rive sud de la baie des Chaleurs: scène qui nous montre combien l'esprit de foi des anciens Acadiens s'était conservé intact parmi leurs descendants du dix-neuvième siècle.

La visite pastorale venait de se terminer à Nepisiguit (Bathurst); aux 200 communiants de Nepisiguit s'étaient jointes les quinze familles de pionniers établies depuis cinq ans à Petit-Rocher, douze milles à l'ouest. « La plupart des familles de Petit-Rocher, » écrit Mgr Plessis, « ne voulurent partir de Nepisiguit que le dimanche soir 7 juillet, pour faire cortège à l'évêque. Les braves de Nepisiguit voulant lui faire honneur, l'accompagnèrent; le total se trouva monter à quatre-vingts personnes. Sur ce nombre, plusieurs, entre autres des nourrices, n'avaient rien mangé de la journée si ce n'est leur part des pains bénits de ce jour, car il en était venu cinq des différents endroits de la paroisse.

« On part au sortir des vêpres, on se met en barges, l'eau poudre sous les avirons; les coups de fusil se renvoient des saluts réciproques du rivage à l'eau et de l'eau au rivage; on arrive en une demi-heure à la sortie du havre. Mais voici un contretemps: le vent d'ouest qui soufflait depuis deux jours, fraîchit au lieu de tomber, comme on devait s'y attendre, et ne permet pas de cingler en pleine baie. Conseil tenu, il est décidé que l'on couchera à la pointe de sapins qui borne à l'ouest le havre de Nepisiguit. On y allume sept à huit feux pour la commodité des différentes bandes qui composent la pieuse caravane. On partage les aliments avec ceux qui en sont totalement dépourvus; on fait en commun la prière du soir autour du feu principal où se réunissent la plupart des familles condamnées à passer la nuit sur cette pointe. A la prière succèdent quelques entretiens propres à édifier ce bon peuple. A dix heures, chacun se retire sur le point qui lui est assigné. La nuit était aussi belle qu'on peut le désirer en cette saison. La pleine lune semblait se plaire à la rendre brillante. Les lits de sapins reçurent pendant quelques heures les membres qui demandaient du repos, et bientôt le vent s'apaisa ou du moins se rendit plus traitable. A trois heures du matin, l'ordre de

partir est donné. Les barges sortent du havre et, prenant leur route à l'ouest, commencent à longer la grève de la baie des Chaleurs. Il restait quatre lieues à faire pour atteindre le Petit-Rocher. Les passagers firent la première à pied, sur une dune extrêmement fatigante par son sable mouvant, par la grande herbe qui y a crû et par beaucoup de bois flottant que le reflux y a jeté. »

A lire ce récit, qui ne se croirait transporté sur les bords du lac de Génésareth, au temps où le doux Sauveur nourrissait de sa parole et de pain miraculeux les foules accourues sur son passage ? Qui ne s'arrêterait un instant à contempler, des yeux de l'imagination, le grand évêque Plessis, le victorieux adversaire des Craig et des Ryland, couché à la belle étoile sur un lit de sapin, au milieu de paysans acadiens, dans le murmure des flots de la baie des Chaleurs ?³

Les trois visites pastorales de 1811, 1812 et 1815 constituent le geste d'adieu — combien généreux et consolant ! — de l'Église de Québec à sa fille d'Acadie. A la veille d'apprendre de Rome la division de son vaste diocèse, le successeur des Laval et des Saint-Vallier laisse dans la mémoire et le cœur des expatriés de 1755, le vivant souvenir de son passage, de ses paternelles bontés. De génération en génération se transmettra, sur les rivages du Golfe, le récit des légendaires tournées de Mgr Plessis. Le *Journal* du prélat reste le témoignage le plus probant de la noblesse de caractère,

3. On a parfois reproché à Mgr Plessis son oraison funèbre de Mgr Briand, en 1794, et d'avoir, le premier, parlé de la « conquête providentielle » de 1760... Il ne faut pas oublier — circonstance atténuante — que deux ans plus tôt, en 1792, deux cent cinquante Acadiens réfugiés aux îles Saint-Pierre et Miquelon avaient fui les menaces de la Révolution française. Conduits par leur missionnaire, le Père Allain, ils s'étaient embarqués de nuit pour les îles Madeleine, où leurs descendants se maintiennent. Il ne faut pas oublier qu'il y eut en Bretagne, en 1792-94, des Acadiennes guillotonnées pour leur foi : par exemple Anne Prince (Le Prince), veuve de Sylvain Leblanc, née en Acadie en 1721, et sa fille Anastasie Leblanc, née en 1760. Toutes deux furent exécutées à Brest, le 1er juillet 1794, comme « receleuses de prêtre ». Leurs noms figurent dans la liste des martyrs de Quimper. (Cf. *Revue des Saints*, Bonne Presse, mai 1929.)

de l'intégrité de vie du peuple acadien renaissant. Il met en lumière, avec la vivacité de sa foi, sa ferme détermination de s'enraciner aux régions maritimes. Les rivages du golfe Saint-Laurent, naguère témoins de sa fuite éperdue, le seront bientôt de sa pacifique revanche aussi certaine que le retour régulier du *refoul* (mascaret) au *coude* de Moncton.

QUESTIONNAIRE

Que dit Longfellow des Acadiens après 1755 ? A-t-il raison ? — Quels furent les premiers reconSTRUCTEURS de l'Acadie ? — Qu'entend-on par la *messe blanche* ? — Que savez-vous du grand-vicaire Bourg ? Où avait-il sa résidence ? — Nommez quelques-uns des premiers curés d'Acadie. — Quel évêque visita l'Acadie en 1803 ? Combien de personnes confirma-t-il ? — Parlez des voyages de Mgr Plessis en Acadie.

CHAPITRE HUITIÈME

Longue convalescence (1815-1880)

Langue et foi: texte de Mgr Robichaud.— Période de longue convalescence.—
Naissance d'un *sentiment national* en Acadie.— L'Acadie est détachée de l'Église-mère de Québec (1817).— Carte religieuse des Provinces Maritimes.— Pas d'évêque français en Acadie au 19^e siècle.— Texte de Mgr Marcel Richard.— Missionnaires canadiens et français dans l'Acadie convalescente.— Mgr Cooke, les deux évêques Blanchet.— L'abbé Antoine Gagnon.— L'œuvre de l'abbé Lafrance à Memramcook.— L'abbé Lafrance et Mgr Connolly.— Fermeture forcée du collège de Memramcook.— Mgr Sweeney et l'abbé Lafrance.— Le Père Lefebvre et les Clercs de Sainte-Croix à Memramcook.— Promesses d'un meilleur avenir.— La Confédération de 1867 accueillie sans enthousiasme aux Provinces Maritimes.— Injuste loi scolaire de 1871.— Sa néfaste répercussion chez les Acadiens.

Les pages qui précèdent ont suffisamment établi, croyons-nous, le fait que l'esprit de foi et l'attachement à la langue française furent à la base de la survivance acadienne, au lendemain de la déportation et jusqu'au temps de Mgr Plessis. Foi catholique et langue française ! Nul mieux que S. Ex. Mgr Robichaud, archevêque de Moncton, n'en

a montré l'intime union en Acadie. « Il y eut deux trésors », dit-il, « que les persécutions les plus brutales n'arrivèrent pas à enlever aux Acadiens. On avait pu les soumettre à toutes sortes de tracas et de vexations, leur enlever leur mère-patrie et leur arracher jusqu'au sol qu'ils avaient défriché, jusqu'au pays qu'ils avaient appris à aimer : jamais, malgré les plus grands efforts accompagnés de la pire violence, jamais on ne put leur enlever leur foi et leur langue. Ce double héritage, les pauvres exilés l'enfermèrent dans leur cœur et purent ainsi braver les insultes de leurs persécuteurs, parcourir les plages hostiles du Nouveau Monde, même les pays étrangers de l'Ancien, mais sans jamais se départir des deux seuls biens qui leur restaient au monde . . . »

Dans le même discours sur « le français en Acadie », qu'il prononça à Québec le 24 février 1943, Mgr Robichaud revint une seconde fois sur ce thème essentiel. « Avant de quitter cette période pénible », ajouta-t-il, qu'on nous permette de souligner un fait : l'alliance étroite qui a toujours existé, chez le peuple acadien, entre la langue et la foi. On pourra émettre des doutes sur le rôle de la langue comme gardienne de la foi. Pour nous, Acadiens, la chose est hors de tout conteste. Nos ancêtres furent persécutés pour leur langue comme pour leur foi, car s'ils avaient voulu renoncer à l'une comme à l'autre, on leur aurait épargné le sort qu'on leur a fait subir. Et dans l'exil comme depuis le retour, c'est dans l'attachement à leurs traditions, à leur mentalité distincte, sauvegardées par la différence de langue, que les Acadiens puisèrent la force de supporter la rude épreuve et de survivre. Aussi est-ce à juste titre qu'ils tiennent à leur langue presque autant qu'à leur foi, et que les deux ne forment qu'un seul tout dans leur esprit aussi bien que dans leur cœur. »

Nous abordons maintenant une deuxième étape de la renaissance acadienne, une période qui couvre la majeure partie du 19^e siècle et que nous avons déjà désignée comme une « longue convalescence ». Cette période s'ouvre sous la main bénissante et avec les paternels encouragements de Mgr Plessis.

L'un des bienfaits, et non le moindre, des trois visites pastorales de Mgr Plessis en Acadie, fut de rapprocher les uns des autres les groupes acadiens des diverses côtes en leur communiquant les sentiments d'une même fierté catholique, d'une même espérance de vie paisible, à la mode française d'autrefois. Jusqu'en 1815, ces groupes fragmentaires vivaient à petit bruit, parfois en cachette, sans beaucoup se connaître. Voilà que la voix d'un prélat admiré et respecté des Anglais les tire, un moment, de leur obscurité, leur parle de leurs frères et de leurs besoins communs, les incite à l'union, à l'action prudente mais soutenue, sous la direction de leurs prêtres français ou canadiens,—en attendant la naissance d'un clergé acadien.

Cette semence va porter ses fruits. On peut dater de 1815 la naissance, sinon d'une vie nationale, du moins d'un *sentiment* national, frêle mais viable, au cœur du peuple de 12,000 âmes qui s'égrène depuis la baie des Chaleurs jusqu'à la baie Sainte-Marie, en passant par le Madawaska, les îles de la Madeleine, du Prince-Édouard et du Cap-Breton. Un à un disparaissent, vieillards de 70 à 80 ans, les témoins du drame de 1755, les *rescapés* de la catastrophe. Leurs fils, nés entre la mer et la forêt acadiennes, ne connaissent pas d'autre patrie que le coin de terre où ils viennent d'inhumer l'aïeul, où la forêt recule pour faire place aux champs de blé et de pommes de terre. De loin en loin, dominant ces terres neuves, un modeste clocher se dresse, symbole de la foi qui relève le travail quotidien, qui unit dans un même élan vers Dieu l'homme des champs, le pêcheur au large, la fileuse à son rouet. Par la prière et le travail, l'Acadie vivra, en dépit de certaines circonstances adverses.

Les circonstances ne tardèrent pas à créer une nouvelle situation religieuse dans les Provinces Maritimes, en détachant les Acadiens de l'Église-mère de Québec pour les placer sous l'autorité immédiate d'un évêché de langue anglaise. D'un point de vue purement ethnique, on peut dire que ce fut la première épreuve de la nouvelle Acadie.

Voici, dans son ensemble, la carte religieuse des Provinces Maritimes pour la période que nous étudions présent-

tement: le vicariat apostolique de la Nouvelle-Écosse, relevant directement de Rome, fut créé en 1817 et confié à Mgr Burke, curé d'Halifax, qui mourut en 1820. Mgr Fraser lui succéda en 1825. Dans l'intervalle fut créé, avec siège à Charlottetown, un second vicariat apostolique comprenant les Iles du Prince-Édouard, de la Madeleine et du Cap-Breton, avec le Nouveau-Brunswick. Ce territoire fut confié aux soins de Mgr MacEachern, missionnaire écossais de l'Île du Prince-Édouard, qui devint premier évêque de Charlottetown en 1829, à l'érection de ce premier diocèse des Provinces Maritimes. Le diocèse d'Halifax, englobant la Nouvelle-Ecosse, fut érigé en 1842, avec Mgr Fraser comme premier évêque. A ce moment (1842), le diocèse de Saint-Jean, renfermant tout le Nouveau-Brunswick, fut créé et confié à Mgr Dollard, curé de Fredericton. Deux ans après, le village d'Arichat, dans l'île Madame, devint le centre d'un nouveau diocèse formé de l'Île du Cap-Breton et de la partie orientale de la Nouvelle-Écosse. Mgr Fraser quitta Halifax pour ce nouveau siège. Il fut remplacé par Mgr Walsh qui devint, en 1852, premier archevêque d'Halifax avec droit de regard dans toute l'étendue des Provinces Maritimes. Le diocèse de Chatham, formé de la partie nord du Nouveau-Brunswick (y compris le Madawaska), reçut son premier évêque en 1860, dans la personne de Mgr Rogers qui le gouverna pendant quarante-deux ans. Le village d'Arichat cessa d'être siège épiscopal en 1886; la ville d'Antigonish (Nouvelle-Écosse) le supplanta, et Mgr Cameron fut le premier évêque d'Antigonish.

Pas un nom français n'apparaît, au cours du 19^e siècle, dans la liste des évêques des Provinces Maritimes. C'est peut-être ici le lieu de transcrire quelques lignes d'un prélat acadien qui fut un grand patriote, défenseur des Acadiens aux prises avec mille difficultés, et que Rome honora spécialement au déclin de sa vie: Mgr Marcel Richard, curé-fondateur de Rogersville au Nouveau-Brunswick.

« Depuis les tristes événements de 1755, » écrivait un jour Mgr Richard, « les Acadiens ont dû rester ignorés et ignorants au moins dans la connaissance des lettres, car on

ne saurait leur reprocher de l'être dans leurs devoirs de chrétiens et de catholiques. Abandonnés par leur mère-patrie, persécutés par l'Angleterre, dirigés dans l'ordre spirituel et dans l'ordre temporel par des hommes dont la langue et les sympathies leur étaient étrangères, ils ont dû lutter pour conserver leur religion, leur langue et leurs coutumes. Durant plus d'un siècle, l'Acadie n'a vu aucun des siens occuper un rang honorable dans l'Église ou dans la société. Privés d'éducation, ils se sont livrés à la colonisation, à l'agriculture, à la pêche, ne pouvant prétendre à d'autres professions. »

Ces lignes résument tristement, mais en toute vérité, l'histoire de l'Acadie convalescente, animée de courage et d'espoir, mais dépourvue des moyens de culture nécessaires à un peuple grandissant: organisation scolaire convenable, collèges et couvents, hiérarchie religieuse, etc. N'insistons pas sur cette morne période. Bornons-nous à citer, en une sorte de tableau d'honneur, quelques noms de prêtres de langue française, héroïques nautoniers qui guidèrent parmi les flots hostiles, sous l'égide de Marie « étoile amie des naufragés » — *Amica Stella naufragis*, dit l'Office divin, — la petite barque acadienne perdue dans une nuit obscure.

L'Acadie vit passer, entre 1815 et 1850, plusieurs missionnaires destinés à une carrière épiscopale ou à de hautes fonctions dans l'Église du Canada. Mgr Thomas Cooke, né à la Pointe-du-Lac, près des Trois-Rivières, desservit pendant sept ans, de 1817 à 1824, les rivages méridionaux de la baie des Chaleurs, depuis Petit-Rocher jusqu'à Tracadie, avec résidence à Caraquet. Mgr Cooke devint, en 1852, premier évêque des Trois-Rivières.

Qui ne connaît la carrière quasi légendaire de deux prêtres québécois nés à Saint-Pierre de Montmagny, les deux frères Blanchet? L'aîné, Norbert, passa sept années de sa jeunesse comme missionnaire des côtes acadiennes de Bouctouche et Richibouctou (1820-1827). Vicaire apostolique de l'Orégon en 1843, il mourut archevêque d'Orégon en 1883, à 88 ans. Son cadet Magloire, missionnaire aux Iles de la Madeleine et au Cap-Breton, de 1822 à 1826, fut le

premier évêque de Nesqually, dans l'Ouest américain, en 1846, et mourut à Vancouver à 90 ans, en 1887. Notons en passant que Mgr Norbert Blanchet fut sacré à Montréal, en 1845, en même temps que le premier évêque de race acadienne: Mgr Jean-Charles Prince, premier évêque de Saint-Hyacinthe. Mgr Bourget fut leur consécrateur.

Parmi d'autres noms qui mériteraient une mention spéciale, choisissons celui de l'abbé Antoine Gagnon, né à Québec, missionnaire à Richibouctou dès 1809, qui aima « jusqu'à la fin » le peuple acadien puisqu'il mourut curé de Barachois, sur la baie de Shédiac, en 1849. M. Gagnon eut, le premier, la pensée de doter l'Acadie renaissante d'un collège classique. Sous son impulsion, un édifice de bois se dressa, vers 1840, sur le terrain de la fabrique à Barachois. Mais ce projet se heurta à des difficultés financières: le généreux promoteur eut la douleur de voir la maison rester en plan et se désagréger. Il appartenait à un autre prêtre né à Québec, l'abbé Lafrance, de recueillir l'idée et d'en voir la réalisation partielle, dans une autre paroisse centrale de l'Acadie nouvelle.

Parler de l'abbé Lafrance, c'est évoquer la figure d'un des plus grands bienfaiteurs du peuple acadien. Ce fut la petite rue Laval, à l'ombre du séminaire de Québec, qui vit naître en 1814 Stanislas Hyanveu dit Lafrance. Fils du pionnier de la reliure artistique à Québec, étudiant de théologie au Séminaire, Stanislas Lafrance entendit, en 1838, un ancien élève de cette institution devenu évêque de Charlottetown, Mgr MacDonald, décrire ses lointaines missions du Golfe et souligner le besoin pressant qu'il éprouvait de missionnaires de langue française pour ses pauvres Acadiens. Cœur généreux, âme apostolique, le jeune Lafrance dit adieu à sa famille; avec son frère Charles, il accompagna l'évêque de Charlottetown dans une goélette qui retournait à l'Île du Prince-Edouard.

Ordonné prêtre à Rustico en 1841, l'abbé Lafrance fut d'abord vicaire du curé irlandais de Saint-Jean, N.-B., puis il devint, en 1842, premier curé de Tracadie au Nouveau-

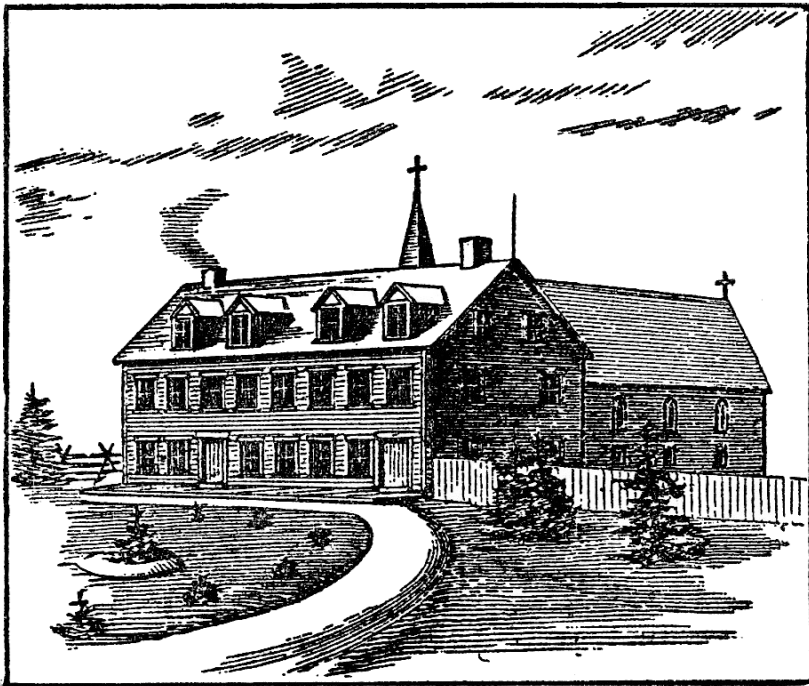
Brunswick. Il y travailla dix ans et laissa, entre autres témoignages de sa charité entreprenante, un hôpital que vinrent diriger, quelques années plus tard, les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal. En 1852, l'abbé Lafrance fut promu à l'importante cure de Memramcook. C'est dans ce nouveau champ d'action, au milieu d'une population acadienne de 4,000 âmes, que le zélé constructeur va donner sa pleine mesure.

Jeune prêtre de trente-huit ans, doué d'une énergie de fer et d'une robuste constitution, M. Lafrance se mit de tout cœur au service de sa paroisse, à la tête des œuvres dont il jugeait l'existence nécessaire au progrès de son petit peuple, à la création d'une vie nationale en Acadie. La première et la plus pressante de ces œuvres, dans la pensée du curé de Memramcook, c'était la fondation d'un collège catholique et français, qui fournirait à l'Acadie son clergé et ses *hommes de profession*. Les revenus assez considérables que lui procurait sa paroisse, il les emploierait à pourvoir sa patrie adoptive d'une maison d'éducation semblable aux collèges classiques qui naissaient nombreux, depuis un demi-siècle, en terre québécoise, sous l'impulsion de prévoyants curés. Et cette œuvre de restauration de l'idéal acadien, l'abbé Lafrance se sentait assez fort pour l'entreprendre à peu près seul, malgré l'apathie, la méfiance d'une population abattue par le malheur et qui ne possédait pas au même degré que lui la claire vision de l'avenir, des luttes à soutenir, par la parole et la plume, dans les Chambres d'assemblée ou dans les pages d'un journal.

Tout en échafaudant ses projets de collège à Memramcook, M. Lafrance n'oubliait pas l'échec de son défunt confrère, le curé Gagnon de Barachois. Il y avait là de quoi jeter dans son esprit le doute et le pessimisme. Son énergie naturelle, sa confiance en Dieu, son amour du peuple acadien l'emportèrent sur les craintes déprimantes. Il écrivit un jour à son ami Louis Robichaud, de Négouac: « Vous savez que le pauvre peuple acadien n'a jamais eu justice jusqu'à présent, du côté de l'éducation; et si ceux qui pren-

nent au milieu d'eux la douce appellation de *Pères*¹ ne mettent pas la main à l'œuvre, ils en seront longtemps privés encore. »

Les travaux de construction commencèrent au printemps de 1854, à la joie des uns, sous le regard sceptique des autres. A un groupe d'Acadiens narquois qui lui demandèrent un jour le but de ce grand collège, le spirituel bâtisseur répondit sans hésiter: « Mes amis, j'y préparerai des prêtres pour vous absoudre de vos péchés de langue, des marchands pour vous vendre à des taux raisonnables, des médecins pour soigner vos malades, des avocats pour vous défendre devant les tribunaux, et même des juges qui vous jugeront sans vous ruiner ! » C'était, sous une forme plaisante, tout le programme qu'allait afficher le premier collège classique acadien.



Premier collège de Memramcook.

1. Les Acadiens, longtemps desservis par des religieux (Jésuites, Franciscains, Capucins), continuent d'appeler *Père* le prêtre séculier d'aujourd'hui.

La journée du 15 octobre 1854 marque une étape dans l'histoire de la nouvelle Acadie. Ce matin-là, une trentaine de jeunes Acadiens mêlèrent leurs têtes brunes aux blondes frimousses d'une vingtaine d'Irlandais, pour composer la première classe de Charles Lafrance, frère du curé-fondateur, au collège de Memramcook d'abord baptisé « séminaire Saint-Thomas ». C'étaient des Cormier, Béliveau, Gaudet, Landry, Leblanc, Saulnier, Bourque, Doiron (ou Gould), Léger, qui se rangeaient à côté des McGowan, Chapman, Moore, Lamb, Turner, Cochrane, Weldon, McManus... Sans s'en douter, tout ce petit monde, penché sur une première page d'écriture, traçait les lettres initiales d'un nouveau chapitre de l'histoire acadienne.

Le séminaire Saint-Thomas, à court de ressources pécuniaires, végéta huit ans avant de dépérir. Charles Lafrance y enseigna le latin à ses meilleurs élèves, à partir de 1858. De son côté, le curé visitait souvent les classes, distribuant conseils et rubans étoilés, quelques sermons aussi, au besoin. Maintes fois, il dut adresser à ses jeunes Acadiens trop modestes le paternel reproche tombé, plus tard, de la bouche de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface. A un petit Canadien de l'Ouest, apparemment peu fier de sa nationalité française, l'ardent patriote dit assez vivement : « Quand on appartient à la race de Jeanne d'Arc, on le dit la tête haute et sur un autre ton que ça ! »

Une loi de notre chétive humanité veut que toute œuvre providentielle, comme toute créature humaine, naisse dans la douleur. L'auguste et douloureux sceau de la croix marqua profondément l'œuvre d'éducation entreprise par le curé Lafrance. L'éveilleur du peuple acadien n'avait pas borné son action à la fondation, envers et contre tous, d'un collège classique. Sans doute frappé de la justesse de l'axiome : « Telles mères, tel peuple », il commença la construction d'un couvent à Memramcook. Une cuisante épreuve lui vint de ce côté.

L'entreprise une fois lancée, M. Lafrance se rendit à Saint-Jean, au cours de l'été 1858, pour s'entendre avec l'évêque, Mgr Connolly, au sujet de la communauté reli-

gieuse qui viendrait diriger son couvent. Délicate question. Mgr Connolly avait lui-même fondé à Saint-Jean, en 1854, la congrégation des Sœurs de la Charité et leur avait promis la direction de tous les couvents à ouvrir dans son diocèse. Malheureusement pour l'abbé Lafrance, ces dignes religieuses irlandaises ignoraient totalement la langue française et n'étaient pas dans la disposition d'esprit propre à en commencer l'étude. Le curé de Memramcook insista pour obtenir l'autorisation d'installer dans son couvent des institutrices capables d'enseigner le français. Mgr Connolly suspendit sa réponse. « Attendez », dit-il en somme à M. Lafrance, « je consulterai mes Sœurs de la Charité et je vous répondrai plus tard. » La réponse vint, en effet, exprimant le regret de ne pouvoir introduire une communauté nouvelle dans le diocèse de Saint-Jean. Devant cet obstacle insurmontable, le bâtisseur acadien suspendit les travaux de construction de son couvent. Premier échec sérieux, premiers pas sur une voie douloureuse.

L'année suivante (1859), d'importants changements modifièrent la carte religieuse des Provinces Maritimes. Mgr Walsh, archevêque d'Halifax, étant mort, Rome lui donna pour successeur Mgr Connolly, et l'abbé Lafrance vit s'installer à Saint-Jean son ancien élève au collège Saint-André de l'Île du Prince-Édouard, Mgr Sweeney. Aux prises avec toutes sortes de difficultés, d'ordre pécuniaire surtout, et forcé de fermer son séminaire Saint-Thomas en 1862, le curé de Memramcook, brisé de fatigue et de chagrin, goûta du moins la consolation de traiter avec un évêque qui était à la fois son ancien élève et son ami personnel. Mgr Sweeney connaissait et estimait les Acadiens pour avoir exercé le ministère sacerdotal au milieu d'eux, comme curé-fondateur de Chatham, en 1845, puis comme curé de Barachois. Avec l'abbé Lafrance, il croyait que le salut du peuple acadien, c'est-à-dire sa reviviscence comme groupe français, tenait surtout à la fondation, au rayonnement d'un collège classique, berceau de la future élite acadienne.

Abrégeons maintenant le récit des événements qui suivirent. L'abbé Lafrance céda à Mgr Sweeney, en 1863,

la pleine et entière propriété de son collège et du vaste domaine qui l'entourait. Bientôt après, d'heureuses circonstances mirent l'évêque de Saint-Jean en relations personnelles avec la Congrégation de Sainte-Croix, venue de France à Saint-Laurent de Montréal en 1847. Confiante en Dieu et désireuse d'assurer le relèvement du peuple acadien, cette communauté accepta généreusement la difficile mission de Memramcook. Pendant que l'abbé Lafrance se préparait à devenir curé de Barachois, un jeune religieux de trente-deux ans qui avait été le premier novice canadien de la Congrégation de Sainte-Croix à Saint-Laurent, le Père Camille Lefebvre, passa de Montréal à Memramcook. Il y fut accueilli, en juin 1864, par M. Lafrance lui-même, qui monta une dernière fois en chaire pour présenter son successeur à la direction de la paroisse: « Enfin, s'écria-t-il, il est arrivé le nouveau Moïse qui doit conduire son peuple dans la terre promise ! Dieu soit loué ! L'œuvre d'éducation que j'aurais voulu accomplir au milieu de vous, un autre s'en charge, pour la gloire de Dieu et le salut du peuple acadien ! »

L'ancien séminaire Saint-Thomas, devenu « collège Saint-Joseph », rouvrit ses portes à une trentaine d'élèves, le 10 octobre 1864. Parmi les élèves acadiens de la période 1864-70, nous relevons les noms de François-Xavier Cormier, premier prêtre acadien sorti de cette maison ; Pierre Landry, destiné à devenir le premier juge acadien des Provinces Maritimes ; Pascal Poirier, futur sénateur et biographe du Père Lefebvre ; Placide Gaudet, futur généalogiste acadien, et d'autres encore, qui se servirent de la solide formation intellectuelle et morale reçue dans la maison de bois du Père Lefebvre pour activer le réveil national de leur patrie.

L'abbé Lafrance, promoteur de ce mouvement de renaissance, ne vit pas le succès définitif de son œuvre. Il mourut curé de Barachois en 1867, au moment où deux provinces maritimes, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, s'unissaient aux provinces centrales de Québec et Ontario pour constituer le noyau d'une Confédération canadienne.

Dire que les *Maritimes*, Acadiens compris, accueillirent avec enthousiasme le fait accompli par leurs chefs politiques de 1867, serait une exagération. On sait que des faveurs spéciales accordées à la Nouvelle-Écosse, et la promesse d'un chemin de fer *Intercolonial*, de Montréal à Halifax, furent nécessaires pour vaincre les répugnances populaires et amadouer le champion de l'autonomie néo-écossaise, Joseph Howe. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick apprirent trop vite, à leurs dépens, que le status de la Confédération avait au moins un point faible, qu'il pouvait devenir, aux mains de chefs mesquins ou fanatiques, un instrument de graves injustices.

L'article 93 de la constitution de 1867 réservait aux provinces la législation en matière scolaire. Fort de ce privilège, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, George King, fit voter par sa majorité, en 1871, un projet de loi, fac-similé de la loi Tupper déjà votée à Halifax en 1864, qui créait l'école unique et neutre pour tous les citoyens. Seule, à l'avenir, l'école publique *non confessionnelle* recevra l'aide des subsides du gouvernement de Fredericton. Dure alternative. S'ils veulent continuer de faire instruire leurs enfants en catholiques français, les Acadiens, pauvres et chargés de nombreuses familles, paieront une double taxe, s'arrangeront comme ils pourront de leur nouvelle condition de hors-la-loi qui rappelle trop facilement les misères d'un passé qu'ils croyaient à jamais éteint.

L'application de cette loi souleva une tempête de protestations, non seulement chez les Acadiens, mais aussi parmi les Irlandais catholiques. Les trois députés catholiques que le Nouveau-Brunswick s'était donnés à Ottawa: John Costigan, T. W. Anglin et Auguste Renaud, en appelèrent à leurs collègues de la Chambre des Communes pour réparer cette injustice: peine inutile. L'appel au Conseil Privé de Londres ne servit ensuite qu'à faire confirmer la loi inique.

Pendant cette bataille légale, la brutalité des faits quotidiens pesait sur le peuple acadien. La moindre résistance à payer la taxe d'école se heurtait à des procédés

draconiens. Les rues des villes, les chemins des campagnes voyaient passer de nombreux huissiers munis de brefs, qui saisissaient sans pitié vaches et chevaux, charrues et voitures, même le mobilier des maisons, en paiement de l'odieuse taxe. De jour en jour, de menace en menace, les esprits s'aigrirent. Des rixes éclatèrent en divers endroits, et le village de Caraquet fut attristé par une sanglante échauffourée, en 1875.

Au lendemain de la tragédie de Caraquet, un accord fut établi, qui reconnut aux Acadiens du Nouveau-Brunswick le droit à la petite école élémentaire dans les paroisses où ils constituent la majorité. Mais ces « écoles acadiennes » ne peuvent donner qu'un faible rendement, pour diverses raisons. En voici deux: 1o le français est ignoré à l'école normale qui forme les institutrices; 2o les études de français à l'école acadienne ne sont couronnées d'aucun certificat, d'aucun diplôme officiel. Aux yeux des maîtres de l'Instruction publique à Fredericton, la langue française marche de pair avec la langue micmaque des réserves indiennes de Tobique ou de Burnt Church. Le *High School* est totalement anglais.

Deux événements de nature et de portée très différentes terminent donc la période de 1815-1880, que nous avons appelée « étape de la convalescence acadienne ». D'un côté, la fondation définitive du collège-université de Memramcook assure à l'Acadie de demain une élite française, un clergé national, des évêques acadiens peut-être. D'un autre côté, la loi scolaire de 1871, imitée dans l'Île du Prince-Édouard dès 1877, compromet gravement l'enseignement français donné à la masse du peuple acadien, soit 107,650 âmes dans les trois provinces maritimes au recensement de 1881. Déjà l'on peut prévoir à la fois la stagnation, l'apparente indifférence d'une masse populaire peu instruite, à l'âme française mal éveillée, et les espérances fondées sur des chefs religieux et civils qui prolongeront, en l'amplifiant, l'œuvre des Bourg, des Gagnon, des Lafrance et des Lefebvre, patients médecins de la convalescence acadienne. Ce dipty-

que en noir et blanc sera l'objet des dernières pages de notre livre.

QUESTIONNAIRE

Que dit Mgr Robichaud sur « la langue gardienne de la foi » ?
— Quel fut le fruit durable des visites de Mgr Plessis en Acadie ?
— En quelle année l'Acadie fut-elle détachée du diocèse de Québec ? — Citez des paroles remarquables de Mgr Marcel Richard. — Quel curé de Barachois eut, le premier, l'idée d'un collège ? — Résumez la carrière de l'abbé Lafrance. — Que savez-vous du Père Lefebvre ? — Qu'arriva-t-il au Nouveau-Brunswick, en 1871 ? à Caraquet en 1875 ? — Les Acadiens ont-ils justice à l'école ?

CHAPITRE NEUVIÈME

Vie nationale, depuis 1880

- I.— Période de vie nationale.— Le Congrès de 1880 à Québec.— Les congrès acadiens de Memramcook, de la Pointe-de-l'Église, d'Arichat, de Caraquet, de Saint-Basile.— Les Eudistes à la Pointe-de-l'Église.— Mgr Leblanc à Saint-Jean, Mgr Chiasson à Chatham.— Les Eudistes à Caraquet et à Bathurst.— L'œuvre de Mgr Allard, de Mgr Richard, de l'abbé Giroir, de Mgr Dugal, de Mère Maillet, — Mgr Melanson à Campbellton, à Gravelbourg, à Moncton.— Les Filles de Marie de l'Assomption, les religieuses de Notre-Dame du Sacré-Cœur.— Autres reconstruteurs de l'Acadie.
- II.— Recensements acadiens depuis 1871.— Faible accroissement en Nouvelle-Écosse et dans l'Île du Prince-Édouard, — Progrès numérique au Nouveau-Brunswick.— La langue peut-elle être gardienne de la foi? — Faiblesse de la représentation acadienne du Nouveau-Brunswick à Fredericton.— Le problème scolaire.
- III.— Mgr Melanson et l'Association Acadienne d'Éducation, — Le décret pontifical de 1938, — Bathurst devient siège d'évêché.— Les cours d'été en Acadie.— L'œuvre du Comité de la Survivance Française.— Visite du Roi et de la Reine en Acadie.— Consécration de la cathédrale de Moncton, consécration épiscopale de Mgr Albini LeBlanc.— Mort de Mgr Melanson, de Mgr Chiasson.
- IV.— Mgr Robichaud à Moncton, Mgr Camille LeBlanc à Bathurst.— Campagne en faveur de la Presse Acadienne.— La province de Québec souscrit \$100,000, à l'appel du Comité de la Survivance Française.— La paroisse

de Notre-Dame de Grâce.— La Société l'Assomption et son œuvre.— Liens vivants entre les groupes acadiens.— Boursiers et boursières d'Acadie dans la province de Québec.— Confiance en l'avenir.— En marche vers 1955.

I

La fondation du collège de Memramcook, appuyée sur l'esprit religieux et la ténacité du peuple acadien, fut la cause profonde d'un mouvement de reviviscence plus effective au pays d'Évangéline. Pour parler un langage à la mode d'aujourd'hui: le collège de Memramcook joua, vis-à-vis de l'Acadie anémisée, le rôle de « vitamine D ». Il lui communiqua une énergie nouvelle, avec le besoin de traduire par des actes sa volonté de survivance. D'une existence trop passive, il la fit passer au plan de la vie active. En 1880, seize ans après l'arrivée du Père Lefebvre à Memramcook, des fruits précieux de son œuvre d'éducation parurent au grand jour, et la ville de Québec acclama la première manifestation de vie nationale de l'Acadie ressuscitée.

La *Société de Saint-Jean-Baptiste*, fondée à Montréal en 1834, organisa en 1880 un congrès général à Québec. Pour la première fois, elle eut la pensée de convier à cette réunion des représentants de l'Acadie. Un message fut adressé aux Acadiens par l'intermédiaire du *Moniteur Acadien* de Shédiac, seul journal français des Provinces Maritimes, à cette époque. Voici la partie essentielle du message:

« Vous viendrez aussi, Acadiens courageux et fidèles, race indomptable que ni la guerre ni la proscription n'ont pu courber ni détruire, rameau plein de sève, violemment arraché d'un grand arbre, mais qui renaît et reparait au soleil de la liberté. Tous ensemble nous célébrerons la Saint-Jean-Baptiste par des réjouissances dont Québec gardera le souvenir. »

Cette chaleureuse invitation, rompant le silence d'un siècle, fit vibrer dans l'âme acadienne des cordes particulièrement sensibles. C'était la première convocation adressée au peuple-martyr depuis la mensongère proclamation dont

Winslow se servit, en 1755, pour grouper 418 Acadiens dans l'église de Grand-Pré. On lut, on relut le message, avec des larmes dans les yeux. Les Acadiens n'étaient donc pas seuls, abandonnés sur les chemins cahoteux de la vie ! On se souvenait d'eux, on les invitait, on les pressait de se joindre au groupe canadien réuni à Québec pour scruter l'horizon, pour interroger l'avenir et le préparer à la lumière du passé.

Toutes les paroisses acadiennes, depuis la baie des Chaleurs et les Iles Madeleine jusqu'à la baie Sainte-Marie, accueillirent avec enthousiasme l'appel de la société de Saint-Jean-Baptiste. Une centaine de délégués acadiens, profitant de l'inauguration récente du chemin de fer *Inter-colonial* (1876), parurent au congrès de Québec le 24 juin 1880. Ils y furent l'objet d'une ovation. On acclama en eux les héros d'une victoire plus belle que tous les triomphes militaires: la victoire de la foi conservée intacte, du bon droit, de la justice aux prises avec les assauts violents ou les menées perfides. Parmi ces cent délégués, nous relevons les noms de cinq députés acadiens: *Arsenault*, de l'Île du Prince-Édouard, *Girouard*, de Bouctouche, *Johnson*, de Saint-Louis de Kent, *Thériault*, de Saint-Basile du Madawaska, et *Pierre Landry*, de Dorchester. Plusieurs membres du clergé acadien naissant y figuraient aussi: les abbés Michaud, Doucet, Babineau, Cormier, Girouard, Boudreau, Marcel Richard, et le Père Bourgeois, représentant du collège de Memramcook avec le Père Lefebvre. Le dernier vivant de ces délégués, le sénateur Turgeon, est mort à Bathurst, à 96 ans, en novembre 1944. L'auteur du roman *Jacques et Marie*, Napoléon Bourassa, s'était joint au groupe acadien, de même que plusieurs représentants des petites *Cadies* de la province de Québec, c'est-à-dire des régions de la Gaspésie, de Bellechasse, de Nicolet, des Trois-Rivières, de Saint-Denis-sur-Richelieu et de Saint-Jacques de l'Achigan.

Il n'est pas exagéré de dire que la première manifestation de vie nationale acadienne s'accomplit sur le rocher de Québec, le 24 juin 1880. Pour la première fois, la voix du peuple acadien se fit alors entendre officiellement, dans

une assemblée solennelle; elle s'unit à la voix du peuple canadien pour formuler des aspirations, des craintes, surtout des espérances qu'un demi-siècle de courageux efforts et de notables succès a suffisamment justifiées.

Un an après les mémorables assises de Québec, le 20 juillet 1881, le premier congrès national acadien se tint à Memramcook et groupa 5,000 personnes à l'ombre du toit hospitalier du bon Père Lefebvre. L'idée de congrès à organiser, selon les besoins et la facilité des temps, dans les diverses régions acadiennes des Provinces Maritimes, avait été discutée et acceptée au cours de la réunion de Québec, comme moyen efficace d'unir les volontés de survivance et de fortifier l'action commune. Le premier congrès de Memramcook répondit pleinement aux espérances acadiennes. Sous l'impulsion de chefs tels que les abbés Marcel Richard, F.-X. Cormier, Hubert Giroir (ou Girouard), les Acadiens s'éveillèrent au sentiment d'une légitime fierté nationale. Ils choisirent comme fête nationale le 15 août, fête de l'Assomption de Marie leur patronne. De plus, le congrès de Memramcook jeta les bases d'une société nationale des Acadiens, dite *Société de l'Assomption*. Trois ans après, le 15 août 1884, deuxième réunion dans l'Ile du Prince-Édouard, sur le rivage occidental de Miscouche. On y adopta un drapeau acadien: le tricolore français avec une étoile d'or, l'étoile papale, piquée dans le bleu. Les congressistes de Miscouche choisirent aussi l'*Ave maris stella* comme hymne national.

Six ans plus tard, le 15 août 1890, ce fut la région de la baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse, ce fut l'ancienne Pointe-de-l'Église du curé Sigogne qui reçut pour la première fois la visite de délégués acadiens réunis en un troisième congrès national, sous la présidence du juge Pierre Landry. On s'y préoccupa surtout des problèmes scolaires, de la délicate question de l'enseignement du français dans les écoles publiques et les couvents. Une quatrième réunion plénière eut lieu à Arichat, sur les confins méridionaux du Cap-Breton, en 1900. Le cinquième congrès se tint à Caraque, en 1905, à l'ombre du collège classique que venaient

d'y fonder, en 1899, le curé Théophile Allard et les Eudistes. Enfin, le 15 août 1908, une sixième « convention nationale » groupa des milliers d'Acadiens à Saint-Basile du Madawaska, sous le bienveillant patronage de Mgr Dugal, curé de Saint-Basile et patriarche de cette région canado-acadienne.

Le congrès de 1908 compléta le cycle des « reconnaissances » entre régions acadiennes. Désormais, rien de ce qui intéresse l'Acadien de l'Île du Prince-Édouard et des Îles de la Madeleine, du Cap-Breton, de la baie Sainte-Marie ou de Memramcook, ne laisse indifférent l'Acadien de Caraquet ou du Madawaska. A défaut d'unité territoriale devenue impossible, l'unité morale du peuple acadien se refait autour de quelques idées-mères à base de survivance catholique et française. De nos jours, la région de Memramcook-Moncton, cœur de l'Acadie nouvelle, reçoit fréquemment les délégués acadiens réunis en congrès national et mutualiste, sous l'égide de la Société de l'Assomption.

L'œuvre d'éducation entreprise, avec des succès précoces et prometteurs, par la Congrégation de Sainte-Croix à Memramcook, fut prolongée en d'autres régions de la renaissance acadienne par la société des prêtres Eudistes. Le 15 août 1890, au moment où les congressistes réunis à la Pointe-de-l'Église chantaient leur confiance en Marie par l'*Ave maris stella*, le Père Le Doré, supérieur général des Eudistes à Paris, décida la fondation d'un collège classique à la baie Sainte-Marie. Ce phare nouveau s'alluma dès l'automne de 1890, avec l'arrivée du Père Blanche comme fondateur. Malgré deux incendies désastreux, le collège Sainte-Anne de la Pointe-de-l'Église n'a cessé, depuis un demi-siècle, de rayonner sur l'Acadie méridionale. Son fondateur devint, en 1905, Mgr Blanche, premier vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent. L'un des premiers élèves du collège Sainte-Anne, le jeune Édouard-Alfred Leblanc, né à Saint-Bernard de Weymouth, devint en 1912 Mgr Leblanc, successeur de Mgr Casey au siège de Saint-Jean et premier évêque acadien des Provinces Maritimes (décédé en février 1935). Un autre Acadien, Patrice-Alexandre Chiasson, né

au Grand-Étang dans l'Ile du Cap-Breton, étudia au collège de la Pointe-de-l'Église, fut reçu prêtre Eudiste, remplaça Mgr Blanche comme Vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent en 1917, et devint finalement, en 1920, Mgr Chiasson évêque de Chatham, successeur de Mgr Barry. On sait que S. Ex. Mgr Norbert Robichaud, deuxième archevêque de Moncton, et S. Ex. Mgr Camille Le Blanc, deuxième évêque de Bathurst, sont tous deux anciens élèves des Eudistes à la Pointe-à-l'Église. Outre ces quatre évêques acadiens, le collège Sainte-Anne a fourni à l'Acadie une belle lignée de prêtres vertueux et instruits, de laïques dévoués à leur patrie.

Les Eudistes étendirent leur œuvre d'éducation jusque sur les rivages de la baie des Chaleurs en acceptant, en 1899, la direction du collège classique de Caraquet, qui naissait grâce à la générosité de Mgr Allard, curé de cette paroisse. Rasé par le feu en 1915, ce collège du Sacré-Cœur a repris naissance au village de Bathurst-Ouest; il continue d'y semer le bon grain catholique et français, toujours sous l'impulsion des dévoués Eudistes.

Nous venons de mentionner Mgr Allard, qui fut l'un des plus zélés constructeurs de l'Acadie nouvelle. A ce nom respecté, il conviendrait de joindre d'autres noms de chefs religieux qui prolongèrent et prolongent encore l'œuvre des Bourg, des Lafrance et de leurs émules. On nous pardonnera d'être bref et de nous en tenir ici à quelques figures de disparus.

Plusieurs fois, au cours de cette étude, le nom de l'abbé Marcel Richard s'est rattaché à des mouvements nationaux comme le congrès de Memramcook, le choix d'une fête nationale, d'un hymne national et d'un drapeau acadien. Marcel Richard, né à Saint-Louis de Kent, curé de sa paroisse natale à vingt-trois ans, fondateur du collège classique de Saint-Louis de Kent en 1874, eut une carrière non moins fructueuse que semée de contradictions. Après huit années d'existence, son collège français de *Saint-Louis*, fortement réprimandé par Mgr Rogers, évêque de Chatham, dut fermer ses portes. Le curé Richard fut lui-même prié

de quitter sa paroisse Saint-Louis, en 1885, pour prendre charge de la mission de Rogersville qu'il avait établie au prix de mille difficultés. Il fut l'apôtre de la colonisation au Nouveau-Brunswick oriental et plaida jusqu'à Rome, auprès de Pie IX et de Pie X, la cause des Acadiens. Ses démarches préparèrent la nomination de Mgr LeBlanc au siège de Saint-Jean. Devenu prélat romain en 1905, Mgr Marcel Richard mourut en 1915. Le comté de Kent et toute l'Acadie nouvelle lui ont voué un culte d'admiration et de reconnaissance.

Nous nous ferions faute de taire le nom d'un autre prêtre entreprenant et contrarié dans ses desseins d'animateur français en Acadie méridionale: l'abbé Hubert Giroir (Girouard). Acadien né à Tracadie de la Nouvelle-Écosse,



Mgr Marcel-François Richard, P. D.

curé d'Arichat à vingt-huit ans, en 1853, l'abbé Giroir voulut relever l'enseignement du français dans sa région, autour du détroit de Canso. Il bâtit un collège à Arichat et en confia la direction aux Frères des Écoles Chrétiennes appelés de la province de Québec. Les Anglais de la Nouvelle-Ecosse orientale, alarmés de cette *grave menace*, en appelèrent à l'évêque d'Arichat (Mgr Mackinnon); ils obtinrent, en 1863, la fermeture du collège et le déplacement du curé Giroir, qui alla diriger une mission « en bois debout », la future paroisse d'Acadieville (ou Arichat-Ouest). Le curé une fois parti, les Frères des Écoles Chrétiennes, ses protégés, s'éloignèrent à leur tour d'Arichat, et la région de Canso se vit délivrée de la *menace* d'un enseignement français.

Tirons maintenant une longue diagonale de 370 milles, du sud-est au nord-ouest. Des rivages de Canso, passons au territoire du Madawaska. Cette région intérieure et fortement boisée reçut comme pionniers et défricheurs, en 1785, des Acadiens du fleuve Saint-Jean, en particulier de la Pointe Sainte-Anne (Fredericton), que délogeait le flot montant des *Loyalistes* arrivés de Boston. Après une nuit d'un siècle, le Madawaska a vu enfin briller, vers 1880, l'aurore d'un jour riche de promesses. Deux noms à souligner ici: celui de Mgr Dugal, que nous avons déjà mentionné à propos du congrès national de Saint-Basile tenu en 1908, et le nom vénéré de Mère Maillet, religieuse hospitalière venue de Montréal, décédée à l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile en 1934. L'un comme curé, vicaire général et promoteur d'œuvres sociales, l'autre comme fondatrice d'une maison religieuse qui est à la fois hôpital et maison d'enseignement, ils ont tous deux bien mérité de la petite patrie du Madawaska et de l'Acadie entière.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, en ce Noël 1944, Rome annonce la création d'un diocèse au Madawaska, avec siège épiscopal à Edmundston. C'est la réalisation magnifique de vœux nombreux et fervents, c'est sans doute le point de départ d'une nouvelle prospérité au beau pays de Mgr Dugal.

Le comté de Madawaska se soude au vaste comté de Restigouche, autre domaine forestier que la hache acadienne est en train de conquérir à l'agriculture. Parler du comté de Restigouche et de la ville de Campbellton, son centre commercial, c'est évoquer la figure sereine du premier archevêque de Moncton, le vénéré Monseigneur Melanson, dont voici les principales étapes de vie: petit Gaspésien de New-Richmond, sur la baie des Chaleurs; étudiant au séminaire de Rimouski et chez les Sulpiciens de Montréal; jeune prêtre colonisateur au Nouveau-Brunswick, puis zélé curé de Campbellton; successeur de S. Em. le cardinal Villeneuve à Gravelbourg, en 1933, puis premier archevêque de Moncton; intronisé le 22 février 1937, il mourut à l'Hôtel-Dieu de Campbellton le 23 octobre 1941.

Mgr Melanson a laissé à Campbellton, outre le souvenir de sa grande bonté d'âme, un bienfait extérieur et permanent: la Congrégation des Filles de Marie de l'Assomption, religieuses enseignantes qui le vénèrent comme leur fondateur et père. Les « Petites Sœurs de l'Assomption » furent, en 1923, les premières religieuses de fondation proprement acadienne, avec les Sœurs de Notre-Dame du Sacré-Cœur établies à Memramcook et déjà essaimées sur divers points du Nouveau-Brunswick.

A ces noms de constructeurs et de chefs religieux en Acadie nouvelle, il serait juste de joindre les noms de magistrats, d'hommes politiques, de professionnels qui, depuis un demi siècle, ont fait honneur à leur patrie acadienne et ont souvent aidé à sa renaissance¹. Il faudrait symboliser,

1. L'élite acadienne a-t-elle rendu à son pays tous les services qu'on pouvait attendre d'elle? La question est délicate. Mgr Chiasson, évêque de Bathurst y répondait, un jour, dans une lettre qu'il nous adressait et dont un passage figure à la page 110 de la première édition de ce livre. Il écrivait: « Il ne suffit plus aux Acadiens de résister: ils doivent avancer... Ils ont en main les armes voulues: trois collèges classiques, des couvents pour jeunes filles et deux congrégations de religieuses qu'on pourrait appeler « nationales », une élite plus nombreuse et, espérons-le, *plus consciente de ses devoirs et responsabilités.* » — Il faut avouer que trop de professionnels acadiens ont trompé les espérances qu'on avait fondées sur eux. Il faut avouer que les représentants acadiens aux Chambres fédérale ou provinciale ont parfois semblé « endormis »

par quelques noms au moins, le zèle et la piété du clergé acadien d'aujourd'hui. Il conviendrait de souligner l'œuvre d'éducation que poursuivent, en diverses régions acadiennes et jusqu'au Cap-Breton, des congrégations religieuses de femmes dont la maison-mère est en terre québécoise: Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (Montréal), Sœurs de Jésus-Marie (Sillery), Sœurs de la Providence (Montréal), Filles de Jésus (Trois-Rivières), Filles de la Sagesse... sans oublier les deux congrégations proprement acadiennes que nous venons de mentionner: les Filles de Marie de l'Assomption et cette admirable communauté dont la maison-mère est à Memramcook: les religieuses de Notre-Dame du Sacré-Cœur, branche acadienne détachée, en 1924, de la congrégation des Sœurs de la Charité fondée par Mgr Connolly, en 1854, à Saint-Jean, N.-B.

On ne saurait, non plus, passer sous silence le mouvement de jeunesse acadienne qui a produit, en 1931, toute une floraison de cercles d'étude affiliés à l'A.C.J.C. de Montréal, mouvement qui a préparé la voie aux groupes spécialisés d'aujourd'hui. Il conviendrait de signaler la si méritante initiative de la « Librairie Acadienne » que dirige, à l'Université Saint-Joseph, le R. P. René Baudry, C.S.C., et qui vise à répandre le goût de la bonne lecture. Il ne serait pas hors de propos d'évoquer les beaux voyages du *Devoir* en Acadie (1924 et 1927), le « retour » des *Évangélines* de Louisiane (1930 et 1936), le voyage canado-acadien de 1931 en Louisiane. Mais il faut se borner. Le moment est venu de faire l'addition, autrement dit de condenser en quelques pages les divers éléments dont se compose aujourd'hui la vie nationale des Acadiens.

QUESTIONNAIRE

Que se passa-t-il à Québec, en 1880? Comment l'Acadie fut-elle intéressée à cet événement? — Parlez du congrès de 1881 à Memramcook.— Où et quand l'*Ave maris stella* fut-il

choisi comme hymne national acadien ? — Racontez la fondation du collège des Eudistes à la Pointe-de-l'Église.— En quelle année Mgr Leblanc devint-il évêque de Saint-Jean, N.-B. ? — Quel fut le troisième évêque de Chatham, en 1920 ? — Qui fonda le collège de Caraquet ? Quel accident se produisit là en 1915 ? — Que savez-vous de Mgr Marcel Richard ? — Où travailla l'abbé Giroir ? — Parlez de Mgr Dugal, de Mère Maillet, des progrès du Madawaska.— Dites ce que vous savez de Mgr Melanson.— Quand fut créé l'archidiocèse de Moncton ? — Mentionnez sept communautés de religieuses qui travaillent en Acadie.— Où est installée la *Librairie Acadienne* ? Quel est son but ? — L'Acadie a-t-elle le droit d'attendre de grands services de son élite ?

II

Cette vie nationale s'appuie d'abord, dans les Provinces Maritimes, sur une population acadienne de 244,993 âmes au cens de 1941, c'est-à-dire d'environ 250,000 âmes ces années-ci. Au reste, voici les chiffres de cette population tels que fournis par les recensements décennaux, depuis la Confédération :

	N.-Br.	Nlle-Éc.	I. P.-E.	Total
1871:	44,907	32,833	10,012	87,752
1881:	56,635	40,219	10,751	107,605
1891:	61,767	29,838	11,847	103,452
1901:	80,097	45,001	13,862	138,960
1911:	98,611	51,746	13,117	163,474
1921:	121,111	54,593	12,100	187,804
1931:	136,999	56,629	12,962	206,590
1941:	163,934	66,260	14,799	244,993

A ce dernier chiffre de 244,993 âmes, il convient d'ajouter celui de la population acadienne des Iles Madeleine. Bien qu'officiellement rattachées à la province de Québec, ces îles appartiennent par la géographie, l'histoire et . . . la souffrance, au groupe acadien du Canada oriental. Elles

comptent près de 8,000 habitants d'origine acadienne et portent ainsi à 250,000 et davantage le chiffre total du groupe acadien du golfe Saint-Laurent, sur une population globale, pour les trois Provinces maritimes, de 1,130,410 âmes en 1941 (soit plus de 22%).

Dans le tableau ci-dessus, on aura noté le grave fléchissement de 1881-1891 en Nouvelle-Écosse. Cet écart correspond à la « crise » de 1885 qui accentua l'exode de la jeunesse néo-écossaise vers les États-Unis. Deux agglomérations se partagent, en grande partie, la population acadienne de la Nouvelle-Écosse: le groupe de la baie Sainte-Marie et celui de l'île du Cap-Breton. Chacun d'eux se compose d'environ 20,000 âmes. Depuis soixante ans, l'accroissement acadien en Nouvelle-Écosse n'a été que de 25,000 âmes. Où sont allés tant de milliers de jeunes gens? Allez les chercher surtout aux États-Unis, du côté de Boston, Waltham, Lynn, New-Bedford, Fitchburg, Chelsea, Gardner, Lowell et autres villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre. Les



Mgr Édouard-Alfred LeBlanc
Évêque de Saint-Jean de 1912 à 1935.

rare terres neuves du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, les pêcheries de l'Atlantique, les montagnes et les mines du Cap-Breton n'ont pas su les retenir. Ils ont pris, un beau matin, le steamer de Yarmouth pour Boston, il ont tiré leur vie de l'essor industriel des États-Unis. Mais, chose consolante, ils ont gardé beaucoup de leur entité ethnique. Rapprochés en petites colonies, en îlots français et catholiques dans l'océan de la vie américaine, ils se souviennent de leurs origines et font moralement partie de la Nouvelle Acadie. Nous verrons plus loin que la Société Mutuelle de l'Assomption naquit en 1903 à Waltham, sur les rivages mêmes qui reçurent les premiers naufragés de 1755.

Les 15,000 Acadiens de l'Île du Prince-Édouard composent les 16% de la population totale de cette petite province. On les trouve groupés dans le comté septentrional de Prince, au nombre de 9,000; mais le comté central de Queens en compte aussi près de 4,000. Peu de progression numérique chez les Acadiens de l'Île du Prince-Édouard depuis quarante ans: les terres neuves font défaut, de même que les industries d'importance. Où vont les *jeunesses*? Le grand nombre, pendant deux générations, prirent le chemin des États-Unis. La crise économique de 1930 leur a barré cette route traditionnelle. Puis, la guerre de 1939 a provoqué l'enrôlement abondant des volontaires acadiens non seulement de l'Île, mais de tous les coins des provinces maritimes. Il suffit de parcourir les listes officielles de morts, de blessés, de disparus en Europe, en Asie, en Océanie: aviateurs, marins, soldats de toutes catégories, tous égaux en vaillance comme en endurance physique... Mais la guerre finira. Et que sera demain? Plaise au Ciel — et au gouvernement de Fredericton — que les vastes étendues cultivables du Nouveau-Brunswick les accueillent mieux, ces Acadiens prêts à donner leur sang et leur vie pour la liberté des autres!

Car la véritable Acadie nouvelle, n'est-ce pas le Nouveau-Brunswick? Cette province possède environ 4,500,000 acres en culture, mais ses étendues cultivables, non encore ouvertes à la hache du défricheur, se chiffrent à plus de six millions d'acres. « *Still stands the forest primeval* », dirait

Longfellow. Pour que surgissent, du fond des comtés de Kent, Northumberland, Gloucester, Restigouche, Madawaska et Victoria, de petites *Cadies* toutes neuves, il suffirait d'un mouvement généreux,— ou plutôt simplement *humain* et *chrétien*,— de la part des chefs politiques du pays que serait heureux de seconder le clergé acadien. Les paroisses de Saint-Quentin, Kedgewick, Val d'Amour et Balmoral, au comté de Restigouche, fruits du zèle de Mgr Melanson comme vicaire et curé de Campbellton, ne sont-elles pas des preuves vivantes de l'efficacité d'une œuvre de colonisation poussée en esprit de douceur, de patience et de fermeté, par les efforts conjugués du prêtre et de l'homme politique? Pourquoi pas un ministère de la Colonisation à Fredericton?

En attendant la réalisation de nos espérances, le Nouveau-Brunswick groupe dans ses lisières cultivées 170,000 Acadiens, d'Edmundston à Moncton. Cette dernière ville, cœur de l'Acadie nouvelle, possède depuis 1914 la florissante paroisse acadienne de l'Assomption, devenue centre archiépiscopal en 1936, où Mgr Melanson s'installa le 22 février 1937 et où S. Ex. Mgr Norbert Robichaud, deuxième archevêque, fut consacré le 8 septembre 1942, en même temps que S. Ex. Mgr Camille LeBlanc, évêque de Bathurst. La ville de Moncton, justement fière de son imposante cathédrale catholique,— le monument de la Reconnaissance acadienne,— compte quelque 7,500 Acadiens sur un chiffre total de 22,000 âmes. Elle reproduit en plus petit le mouvement démographique de toute la province, car les 170,000 Acadiens forment 36 pour cent de la population totale du Nouveau-Brunswick, qui était de 457,400 âmes en 1941.

Arrêtons-nous davantage à étudier, de certains points de vue, le recensement fédéral de 1941, car la matière en vaut la peine. C'est la vie même du peuple acadien des Provinces maritimes qui se trouve enclose dans ces chiffres officiels. Déchirons l'enveloppe, examinons le contenu et les promesses d'avenir qu'il nous révèle.

Rappelons d'abord le fait général que la minorité française du Canada marque un progrès numérique, de dix ans en dix ans. Elle équivalait, en 1931, à 28.2 pour cent

de la population totale, avec son chiffre de 2,927,990. Or, en 1941, elle atteignait le chiffre de 3,483,038, ou 30.3 pour cent du total. Ajoutons une observation importante. La proportion de catholiques chez les Canadiens de langue française (Acadiens compris) est de 97.3 pour cent, tandis qu'elle n'est que de 31.2 pour cent chez les Canadiens d'origine irlandaise.

« L'opposition entre les deux groupes est très marquée. Tous les Canadiens français sont restés catholiques, sauf moins de 3%; plus des deux tiers des Irlandais sont aujourd'hui non-catholiques. Les Irlandais qui sont venus au pays étaient pour les quatre cinquièmes des catholiques et ils trouvaient, en arrivant au pays, une organisation paroissiale prête à les recevoir et un clergé bien à eux. Les compatriotes qui sont restés en Irlande ont conservé merveilleusement leur foi, souvent au prix de grands sacrifices. Qu'est-il arrivé? Sans vouloir blesser qui que ce soit, écrit le chanoine Labrecque, de Québec, énonçons la vérité vraie: chez nous, langue catholique; chez eux, langue protestante; entre eux et les anglo-protestants, communauté d'idiome; entre les anglo-protestants et nous, diversité. »

Ces lignes d'un *Bulletin paroissial*¹ indiquent un fait d'ordre général au Canada qui correspond aux réalités des Provinces maritimes et qui confirme la thèse de la langue gardienne de la foi. Voici quelques chiffres pour les Maritimes :

La population catholique de ces trois provinces se monte actuellement à environ 425,000 âmes (le diocèse d'Halifax est passé de 58,000 à 72,000 depuis le début de la présente guerre). C'est une proportion de 37 pour cent par rapport à la population totale de 1,130,410 âmes. Les Acadiens catholiques dans les trois provinces sont au nombre de 230,500 (non compris les militaires de langue française, non compris non plus 6,332 catholiques nés d'une mère acadienne). Les Acadiens comptent donc pour au

1. Montréal, novembre 1944. Éditions du *Messager du Sacré-Cœur*.

moins 56 pour cent du total catholique des Provinces maritimes, où ils ont deux évêques sur six. Ils s'y sont conservés catholiques dans la proportion de 94 pour cent, car on y trouve 14,500 Acadiens non catholiques. Encore faut-il observer que parmi ces derniers sont compris les huguenots français des côtes de Lunenburg et de Halifax, qui n'ont rien de commun avec le peuple acadien comme groupe ethnique.

Du point de vue *langue*, on trouve aux Maritimes 209,890 Acadiens qui parlent français, soit 84 pour cent, et 41,435 Acadiens qui ne parlent que l'anglais, soit 16 pour cent. C'est en Nouvelle-Écosse que le double glissement, du point de vue langue et foi, est le plus accusé. Sur un total de 66,260 Acadiens, les anglicisés de langue sont au nombre de 25,024, ou 38 pour cent, et les non-catholiques se chiffrent à 10,785 ou 16.3 pour cent. L'Île du Prince-Édouard tient mieux, malgré l'état de dispersion où s'y trouvent les 14,800 Acadiens de 1941 (sur une population totale de 95,047). Les anglicisés de langue y sont au nombre de 4,247, ou 28.7 pour cent, et les Acadiens non catholiques n'y figurent que pour 314 personnes, soit un mince 2 pour cent.

Les chiffres du Nouveau-Brunswick méritent une attention spéciale. Les voici d'abord exposés du point de vue *race*:

Français,	163,934 (137,000 en 1931).
Anglais,	142,934 (129,911 en 1931).
Irlandais,	68,801 (66,873 en 1931).
Écossais,	62,859 (56,561 en 1931).

Les 137,000 Acadiens de 1931 composaient les 33.56 pour cent de la population totale du Nouveau-Brunswick. Les 163,934 Acadiens de 1941 forment les 35.84 pour cent de cette population. Pendant ces dix années, sur un accroissement de population totale de 49,182, soit un taux de 10.75 pour cent, l'accroissement acadien a été de 26,934, soit un taux de 19.75 pour cent.

Au Nouveau-Brunswick, en dépit d'un régime scolaire à base d'intolérance et justement dénoncé un peu partout, il y a encore 157,862 Acadiens qui s'inscrivent comme parlant français, soit une remarquable proportion de 96.3 pour cent. Les Acadiens non catholiques y sont au nombre de 3,402, ce qui laisse une balance d'Acadiens catholiques de 160,532 ou un magnifique 98 pour cent. Ce dernier chiffre prend une singulière valeur si on le rapproche des faits officiels suivants:

1931: Irlandais au Nouveau-Brunswick, 66,873, dont 33,529 étaient catholiques. 1941: Irlandais, 68,801, dont 35,630 sont catholiques. La proportion des Irlandais non catholiques au Nouveau-Brunswick est donc de 48.2 pour cent, en 1941. En dix ans, ce groupe ethnique n'a fourni qu'un accroissement de 2,101 âmes à la population catholique de cette province. Le fait nous afflige, nous le notons avec tristesse, mais nous le notons quand même, à cause de la lumière qu'il projette sur la question de la langue gardienne de la foi. Le Nouveau-Brunswick appuie, par ses statistiques officielles, la thèse telle qu'exposée plus haut par une page de *Bulletin paroissial*.

(A qui s'intéresse aux autres dénominations religieuses du Nouveau-Brunswick, nous donnons les statistiques suivantes: Baptistes 88,766, Anglicans 55,155, Presbytérien 15,382, *United Church* 63,268.)

Les 160,532 Acadiens catholiques du Nouveau-Brunswick composent les 73.82 pour cent du groupe catholique de la province. Les diocèses de Moncton et de Saint-Jean comptent chacun environ 50,000 fidèles, et la balance de 120,000 constitue le gros diocèse de Bathurst, que Rome vient de diviser en formant, de sa partie occidentale, le nouveau diocèse d'Edmundston (environ 40,000 âmes). Ajoutons que les 220,454 catholiques du Nouveau-Brunswick comptent pour 48.1 pour cent de la population totale de la province.

Du point de vue civil et politique, l'étude des chiffres du recensement de 1941 souligne une anomalie qui se prolonge trop longtemps. Les Acadiens, qui forment les 36 pour

cent de la population du Nouveau-Brunswick, devraient avoir à Fredericton dix-sept députés sur quarante-huit. Ils n'en ont élu que neuf au scrutin d'août 1944. Cela tient, malheureusement, à l'apathie du peuple, à un certain *inferiority complex* qui dure trop longtemps, lui aussi. Mais cela tient également à une étrange distribution des sièges, qu'illustre le tableau suivant :

Restigouche,	33,075 âmes,—	2 députés.
Madawaska,	28,176 âmes,—	2 députés.
Gloucester,	49,913 âmes,—	4 députés.
Kent,	25,817 âmes,—	3 députés.

Voilà pour les quatre comtés où les Acadiens sont la grosse majorité. Un député y représente, en moyenne, 12,453 âmes. Voyons maintenant la proportion dans les comtés à majorité anglaise :

Sunbury,	8,296 âmes,—	2 députés.
Albert,	8,421 âmes,—	2 députés.
Charlotte,	22,728 âmes,—	4 députés.
Queens,	12,775 âmes,—	2 députés.
Kings,	21,575 âmes,—	3 députés . . .

Et ainsi de suite pour les comtés anglais de Carleton, de Victoria, de Saint-Jean, de York, de Northumberland. Le comté de Westmorland, qui renferme une minorité acadienne appréciable, possède un député par 10,431 âmes. Voilà la situation, dans toute son absurdité. Et elle menace de se prolonger indéfiniment !

Dix-sept députés acadiens *vivants*, au lieu de neuf, à la Législature de Fredericton, auraient chance d'améliorer le régime scolaire de la province toujours inspiré des odieuses lois spoliatrices de 1871. « *Keep them in ignorance and poverty !* » Tel est encore le mot d'ordre des loges orangistes du Nouveau-Brunswick à l'égard des Acadiens.

Examinée dans son ensemble, la situation scolaire de cette province offre le spectacle suivant : Des écoles « graduées » anglaises donnent un cours de huit ans et préparent

au *High School*: c'est l'enseignement *select*, considéré et encouragé en haut lieu, à Fredericton; on n'y connaît qu'une langue, l'anglais. Pour les quelque 35,000 petits Acadiens et Acadiennes, on tolère des écoles « non graduées » ou « acadiennes » (au sens péjoratif du mot), au nombre d'environ 700. L'institutrice peut y enseigner le français aux débutants des trois premières années. Mais cet enseignement n'offre d'issue sur rien. Si l'élève acadien veut pousser ses études au delà des rudiments primaires, s'il aspire au *High School*, c'est l'anglais seul qui l'y conduira et qui lui servira. En résumé, les écoles « acadiennes » font figure d'exceptions qu'on tolère. Elles n'offrent à l'élève aucun diplôme utile et stimulant; elles ne disposent pas de professeurs à compétence reconnue, car le français est à peu près ignoré à l'école normale de Fredericton.

QUESTIONNAIRE

Combien d'Acadiens y a-t-il, aujourd'hui, dans les Provinces Maritimes? — Combien au Cap-Breton? Combien à la baie Sainte-Marie? — Combien dans l'Île du Prince-Édouard? — Y a-t-il eu beaucoup de soldats acadiens dans la guerre commencée en 1939? — La colonisation est-elle possible au Nouveau-Brunswick? — Combien d'Acadiens au Nouveau-Brunswick? — Que remarquez-vous au sujet des Canadiens français et des Irlandais, par rapport à la religion catholique? — Quelle est la proportion des Acadiens dans la population catholique des Provinces Maritimes? — Combien d'Acadiens parlent le français dans ces trois provinces? — Au Nouveau-Brunswick, quelle est la proportion des Acadiens catholiques? des Acadiens parlant français? — Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont-ils le nombre de députés qui leur revient? — Quelle est, en gros, la situation scolaire au Nouveau-Brunswick?

III

Ému de cette grande pitié de l'école acadienne, Mgr Melanson ne négligea rien, pendant sa courte carrière d'archevêque, pour améliorer le sort de ses compatriotes, de ses ouailles françaises et catholiques. Gardant au fond de son âme l'inébranlable foi qui lui avait inspiré, en 1922, la fondation à Campbellton des Filles de Marie de l'Assomption, il étendit à son nouveau diocèse de Moncton et à toute sa province ecclésiastique du Nouveau-Brunswick le rayonnement de son zèle, de sa charité apostolique.

Après avoir présidé aux grandioses cérémonies et séances du « Congrès de la Reconnaissance » à Memramcook, les 10 et 11 août 1937,— c'est de ce congrès qu'est sorti le vœu d'une histoire de l'Acadie à l'usage de la jeunesse acadienne,— Mgr Melanson s'occupa de la réalisation d'un autre vœu de l'assemblée: la création d'une *Association d'éducation* en Acadie. Le nouvel organisme, calqué sur ceux qui ont déjà fait leurs preuves en Ontario et dans les provinces de l'Ouest canadien, tint sa première réunion générale à Bathurst, à la fin d'août 1938.

Quelques mois plus tôt, le 25 mars 1938, Mgr Melanson avait publié, dans sa cathédrale de Moncton, un émouvant décret de la Sacrée Congrégation des Rites, proclamant Notre-Dame de l'Assomption patronne des diocèses de Moncton et de Chatham et de « tous les Acadiens en quelque lieu qu'ils habitent ». Voici le texte même de ce décret qui restera l'une des meilleures sources de fierté et de joie du peuple acadien :

« Le peuple qu'on nomme Acadien, parti autrefois de France et ayant atterri au pays canadien, se glorifie à juste titre d'avoir courageusement et fidèlement conservé intact l'héritage très précieux de la foi catholique des ancêtres, au milieu des adversités et parmi tant d'âpres vicissitudes des temps passés. Et ce bienfait divin, ce peuple l'attribue

à bon droit à la protection de la Bienheureuse Vierge Marie, qu'il a toujours honorée d'un culte particulier.

« Pour affermir et accroître ce culte, tout le peuple acadien des trois provinces maritimes du Dominion du Canada, c'est-à-dire du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île du Prince-Édouard, avec l'approbation des évêques, a choisi et proclamé, dans une cérémonie solennelle le 15 août 1881, l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie pour sa Patronne céleste.

« Depuis ce temps, tous les Acadiens ont l'habitude de célébrer chaque année cette même fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie avec des sentiments d'une singulière piété et dévotion. Or, maintenant, l'archevêque de Moncton et l'évêque de Chatham, sous la juridiction desquels se trouve la plus grande partie du peuple acadien,



Mgr Melanson, premier archevêque de Moncton (1879-1941).

dans le but de développer de plus en plus cette piété du très fidèle peuple acadien envers la Bienheureuse Vierge Marie, ont présenté une requête à Notre Très Saint Seigneur le Pape Pie XI, Lui demandant de bien vouloir ratifier de Son autorité apostolique les vœux de ce même peuple, et d'établir et de déclarer l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie patronne céleste des deux diocèses déjà mentionnés, et d'approuver en outre que les Acadiens, en quelque lieu qu'ils se trouvent, puissent garder et honorer la Bienheureuse Vierge Marie sous ce même titre comme leur patronne propre auprès de Dieu.

« Cette requête ayant été soumise à Notre Très Saint Seigneur le Pape Pie XI par le cardinal soussigné, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, dans l'audience du 19 janvier 1938, Sa Sainteté a daigné accorder Son entier consentement, et, par Son autorité apostolique, a établi l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie patronne céleste de l'archidiocèse de Moncton et du diocèse de Chatham, avec tous les privilèges liturgiques qui s'y rapportent, et a, de plus, approuvé volontiers que tous les Acadiens, en quelque lieu qu'ils habitent, honorent et vénèrent la Bienheureuse Vierge Marie dans son Assomption au Ciel comme leur patronne particulière, les confiant tous à la garde et à la protection d'une si grande Mère afin qu'ils conservent fidèlement la foi catholique et la fassent voir dans leurs mœurs.

« A cet effet, Sa Sainteté a ordonné d'émettre le présent décret, nonobstant toutes choses contraires, le 19 janvier 1938.

« C. Cardinal LAURENTI,
« préfet de la S. C. R.,

« A. CARINCI,
« secrétaire de la S. C. R. »

C'est bien, on le voit, un parchemin de noblesse française et catholique que constitue, en faveur du « très fidèle peuple acadien », le décret de Pie XI !

En cette même année 1938, Mgr Chiasson, troisième évêque de Chatham (après Mgr Rogers et Mgr Barry), crut bon de transférer son siège épiscopal à Bathurst. Il se rapprochait ainsi de la masse de ses diocésains et de l'Université du Sacré-Cœur que les Eudistes dirigent dans cette ville. Uni de pensée et de cœur à Mgr Melanson, son ancien vicaire général devenu son archevêque, Mgr Chiasson consacra ses dernières énergies à l'affermissement de la foi, au relèvement économique et national du peuple acadien de la baie des Chaleurs et du Madawaska. Le système de la coopération sagement appliquée, dans un esprit chrétien, sans mesquine préoccupation de rompre avec le passé, reçut l'appui de cet évêque au grand cœur, à la fois traditionaliste et ami du véritable progrès.

L'année 1938 vit aussi l'inauguration des cours d'été en Acadie, cours destinés à compléter la formation pédagogique et française des institutrices du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard. L'Université Saint-Joseph des religieux de Sainte-Croix, à Memramcook, ouvrit ses portes à cent soixante institutrices, religieuses et laïques, qui répondaient à l'urgent appel de Mgr Melanson. Depuis 1938, chaque été, l'œuvre s'est poursuivie à Saint-Joseph, sous la direction pédagogique du révérend Frère Léopold, C.S.C., et dans l'atmosphère à la fois familiale et profondément religieuse d'une maison vouée par son fondateur, le vénéré Père Lefebvre, à l'exercice de la charité. Les étudiantes d'été à Saint-Joseph sacrifient quatre semaines de vacances et de l'argent chèrement gagné, sans espoir de profit immédiat, car le gouvernement de Fredericton ne patronne pas officiellement les cours et ne reconnaît pas les diplômes mérités. C'est une autre forme de l'ostracisme pratiqué à l'égard de tout ce qui est français et catholique au Nouveau-Brunswick. Malgré ces petites choses, les institutrices acadiennes de la province font preuve d'un dévouement, d'une générosité admirables. Comme elles méritent de la Patrie, les étudiantes d'été à Saint-Joseph et leurs émules, les étudiantes à l'Université des Eudistes de Bathurst !

Dans l'Île du Prince-Édouard, l'œuvre des cours d'été naquit, en 1938, de la foi ardente d'un patriote acadien, M. Henri Blanchard, professeur à Charlottetown, aidé matériellement d'une souscription publique lancée à Montréal par le journal *Le Devoir*. Quatre professeurs partis de Montréal furent les pionniers de ces cours donnés d'abord à Miscouche, dans le couvent des religieuses de la Congrégation Notre-Dame (il n'y a pas de collège français dans l'Île). Depuis 1939, les cours d'été de l'Île du Prince-Édouard se sont maintenus grâce à un organisme de vie nationale qui mérite une mention spéciale: le *Comité permanent de la Survivance française en Amérique*, dont le seul nom indique le but et le rayon d'action.

Le Comité de la Survivance Française est le fruit essentiel et durable des travaux du deuxième congrès de la Langue française qui se tint à Québec, à la fin de juin 1937. Le président de ce congrès, Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, fut toute sa vie un généreux ami de l'Acadie. Au mois d'août 1937, après les inoubliables assises nationales de Québec, il assista au congrès acadien de Memramcook; il en revint plus déterminé que jamais à faire profiter l'Acadie des ressources morales et, dans la mesure du possible, des ressources matérielles du Comité qui tint sa première séance à Québec, le 31 janvier 1938.

En plus de soutenir les cours d'été de l'Île du Prince-Édouard, « le Comité accorda sa collaboration, en 1941, aux cours d'été organisés en faveur des Acadiens de la Nouvelle-Écosse au collège Sainte-Anne de la Pointe-de-l'Église (Church Point) La même année, le révérend Frère Antoine Bernard, professeur d'histoire de l'Acadie à l'Université de Montréal, devenait professeur délégué du Comité de la Survivance française à l'Université Saint-Joseph. » Le secrétaire général du Comité, M. l'abbé Paul-Émile Gosselin, qui nous fournit les précédents détails, fit lui-même le tour des Provinces maritimes, en 1942, afin d'acquérir une connaissance personnelle des problèmes et des difficultés que l'on essaie de résoudre, d'aplanir, en étroite collaboration avec les délégués des régions au Comité

de la Survivance Française: M. François Comeau, de la baie Sainte-Marie, M. Calixte Savoie, de la région de Moncton, M. Henri Blanchard, de l'Île du Prince-Édouard, et M. Benoît Michaud, de la région Madawaska-Baie-des-Chaleurs. Le successeur de Mgr Camille Roy à la présidence du Comité de la Survivance Française, M. Adrien Pouliot, doyen de la Faculté des sciences à l'Université Laval, est lui aussi un fervent ami de la cause acadienne.

Un événement unique dans l'histoire du Canada marqua le printemps de l'année 1939. Malgré les bruits de guerre qui inquiétaient déjà le monde, le roi et la reine d'Angleterre visitèrent le pays, en commençant et en finissant par l'Acadie. Au moment de leur départ, à Halifax le 15 juin, George VI et Elizabeth parlèrent en français. Les dernières paroles de la reine, prononcées à la radio, furent: « *Au revoir, et Dieu vous bénisse !* » Le roi dit en français: « Mon premier devoir est de vous remercier tous du fond de mon cœur. Dans un court espace de temps, vous nous avez permis de voir beaucoup de choses. Nous vous remercions non seulement de votre bonté, mais aussi de la perfection de votre organisation. Je dois dire que nous croyons avoir accompli presque un miracle en surmontant les nombreuses difficultés que présentait le parcours d'un aussi vaste espace en un si court temps. Je retourne en Angleterre, rempli d'un sens nouveau sur les ressources et les responsabilités de notre empire britannique. Je suis assuré que le Canada est en face d'un développement qui dépasse de beaucoup les rêves les plus optimistes de ses pionniers. Son développement en richesse matérielle est totalement assuré. Pour ses fils et ses filles, je souhaite au Canada un développement encore plus haut de cœur et d'esprit. »

En prenant ainsi la parole en français dans la vieille Acadie et à l'adresse du Canada entier, nos souverains reconnaissaient de façon officielle les droits égaux des deux langues et des deux civilisations, la française et l'anglaise, dans un pays qui fut d'abord défriché et colonisé par des Français.

Le président de la société nationale de l'Assomption, M. François Comeau, présent à Halifax le 15 juin 1939, remit au roi et à la reine, au nom des Acadiens, une adresse où nous relevons le passage suivant :

« C'est comme membre de cette grande famille acadienne issue de la colonisation française, fondée à Port-Royal en 1604, par les courageux explorateurs De Monts, Champlain et Poutrincourt, et continuée depuis, que j'ai le grand honneur, en mon nom personnel et au nom de plus d'un demi-million de loyaux compatriotes acadiens domiciliés dans le pays canadien, dans les Provinces Maritimes en particulier, d'offrir à votre très gracieuse Majesté leur témoignage de respectueuse et sincère affection. Les milliers de descendants des pionniers de l'ancienne Acadie, berceau de la civilisation



Mgr Chiasson, troisième évêque de Chatham et premier évêque de Bathurst (1867-1942).

française en Amérique, de ce pays pittoresque d'Évangéline avec ses reliques historiques d'un glorieux et impérissable passé, avec ses vieux forts de Champlain, de Port-Royal, de Beauséjour, de Louisbourg et de maints autres, avec son parc commémoratif de Grand-Pré et ses immenses vergers de la florissante vallée d'Annapolis, qui ont fait de la Nouvelle-Écosse un pays des plus historiques du continent américain, tiennent à s'unir à tous vos loyaux sujets canadiens à l'occasion de votre passage au milieu d'eux et vous saluent très humblement, bien-aimé Souverain du Royaume du Canada. »

La première édition de la présente histoire de l'Acadie, réclamée par un vœu du congrès national de 1937, parut en Acadie au printemps de 1939, au moment du passage des souverains d'Angleterre. Elle fut bien accueillie et contribua, pour sa part, à raffermir le sentiment national du peuple acadien. Pendant ce temps, Mgr Melanson voyait avec joie monter les murs de sa cathédrale de Moncton, dont chaque pierre représentait l'offrande, le sacrifice et la prière d'une famille acadienne des Provinces maritimes, de la Gaspésie, de la Nouvelle-Angleterre ou d'un coin du Canada ¹. La consécration solennelle du noble édifice eut lieu le 21 novembre 1940, sous la présidence de S. Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec. Quelques mois plus tard, le 11 février 1941, ce temple vit la consécration épiscopale d'un fils de l'Acadie, S. Ex. Mgr Albini LeBlanc, nommé au siège de Hearst, dans l'Ontario-Nord. Grandes fêtes, profonde joie en Acadie !

Mais l'heure des deuils approchait. Mgr Melanson, prématurément usé par un labeur intense, dut se résigner au repos total. La Providence disposa toutes choses pour lui faire passer ses derniers jours de vie terrestre dans sa chère ancienne paroisse de Campbellton, dans une chambre de l'Hôtel-Dieu d'où il pouvait suivre au travail ses filles spirituelles, les Sœurs de l'Assomption à l'œuvre dans leur maison-mère toute proche . . . Le jeudi 23 octobre 1941, le premier

1. Voir l'appendice, à la fin du livre: *Les forces vives de l'Acadie*.

archevêque de Moncton rendit son âme à Dieu, à 62 ans. Il s'endormit dans la paix, la même paix qu'avaient connue son vieux père Raphaël Melanson, sa vieille mère Philomène Royer, et tous ses ancêtres acadiens depuis le premier Melanson venu à Port-Royal en 1628. Les restes du vénéré prélat reposent dans la crypte de la cathédrale de Moncton, et son souvenir vit au cœur du peuple qu'il aima tant, à qui il sacrifia ses forces et toute son existence.

Encore sous le coup de cette dure épreuve, l'Acadie connut bientôt un second et non moins pénible deuil. Le samedi 31 janvier 1942, Mgr Patrice-Alexandre Chiasson, évêque de Bathurst, mourut à son tour, à l'âge de 74 ans. Né à Chéticamp dans l'île du Cap-Breton et membre de la société des Eudistes, Mgr Chiasson restera dans l'histoire l'une des plus belles figures du peuple acadien à qui il a préparé et donné son premier archevêque. Il a préparé Mgr Melanson en l'aidant à fonder la congrégation des Filles de Marie de l'Assomption, à Campbellton, puis en faisant de lui son Vicaire général, en 1930. Il a donné à l'Acadie son premier archevêque en favorisant de toutes façons, par l'humilité et l'effacement volontaire autant que par le zèle actif, la création d'une province ecclésiastique au Nouveau-Brunswick et l'installation de Mgr Melanson à Moncton. Grandeur de l'humilité, fécondité du désintéressement !

Au lendemain de ce double deuil, l'Acadie vécut des jours de profonde tristesse, sinon d'inquiétude. L'horizon était sombre, l'avenir semblait incertain. Puis, au matin du 1er août 1942, la tristesse fit place à une grande joie. On annonçait une double nomination épiscopale: S. Ex. Mgr Norbert Robichaud au siège métropolitain de Moncton, comme successeur de Mgr Melanson, et S. Ex. Mgr Camille LeBlanc au siège de Bathurst, à la place de Mgr Chiasson.

QUESTIONNAIRE

Qu'est-ce que l'Association Acadienne d'Éducation? quand fut-elle fondée? — Que dit le décret pontifical de 1938? —

Quand Bathurst devint-il siège d'évêché? — Que savez-vous des cours d'été en Acadie? — Quelle est l'origine et l'action du Comité de la Survivance Française? — Parlez de la visite en Acadie du Roi et de la Reine, en 1939. — Quand et par qui fut consacrée la cathédrale de Moncton? — Quand Mgr Albini LeBlanc devint-il évêque de Hearst? — Parlez de la mort de Mgr Melanson. — Tracez un portrait de Mgr Chiasson. Quand mourut-il? A quelle société religieuse appartenait-il?

IV

L'inoubliable cérémonie de la consécration des deux nouveaux évêques acadiens eut lieu dans la cathédrale de Moncton, le 8 septembre 1942. Elle fut présidée par le Délégué apostolique au Canada, S. Ex. Mgr Antoniutti, qui prononça un discours d'une remarquable élévation de pensée, d'une grande bonté d'âme. Il dit, entre autres choses: « Un peuple qui a pleuré, comme les exilés des Lamentations de Jérémie, sur les rivières et sur les plages, en se ressouvenant du cher pays qui semblait perdu; un peuple qui a pu défendre son âme et garder ses caractéristiques; qui a souffert pour Dieu et pour la Patrie, dans une sublime élévation de générosité et de dévouement... un tel peuple ne pouvait pas disparaître. Il est resté fier et grand; plus fier et plus grand que jadis, car il a mérité, par les souffrances de ses pères, des chefs nés sur son sol, nourris dans ses foyers, fortifiés à l'ombre de ses églises, formés sous l'inspiration d'un passé qui se renouvelle dans ses gloires les plus pures. »

Ces sublimes accents resteront gravés dans la mémoire et dans le cœur du peuple acadien. Ils font dès maintenant sa joie et sa force, car ils expriment la pensée même de l'Église catholique et du Vicaire du Christ à l'égard du groupe français qui, le premier, a planté la Croix et exercé l'apostolat chrétien sur les rives du golfe Saint-Laurent.

Ancien Vicaire général du diocèse de Bathurst et formé à l'école de ce maître éducateur que fut Mgr Chiasson, S. Ex. Mgr Robichaud se préoccupa, dès son installation à Moncton, d'un des aspects du problème général de l'éducation du peuple acadien: le problème très important du journal français en Acadie.

Plus que jamais, à notre époque où se croisent et se heurtent tant d'idées justes ou fausses, l'Acadie a besoin d'un journal français et catholique pour rester elle-même, pour conserver et accroître son patrimoine de foi et d'honneur. Le bon journal, qui dispose du prestige de l'imprimé, c'est l'œuvre qui fait marcher toutes les autres, c'est « la locomotive qui entraîne tout le convoi ».

Nombreuses, on le sait, ont germé en terre acadienne les feuilles hebdomadaires ou mensuelles depuis 1866, date de la fondation, à Shédiac, du *Moniteur Acadien*. Toutes n'ont pas donné leurs fruits d'automne, plusieurs se sont desséchées dès leur printemps. Mais il est juste de signaler ici l'existence et l'action courageuse de ce *Moniteur Acadien*, comme du *Courrier des Provinces Maritimes* fondé à Bathurst en 1884, de l'*Impartial* fondé à Tignish, dans l'Île du Prince-Édouard, en 1893, et du *Madawaska* lancé à Edmundston, en 1913. Seul de ces quatre journaux, le *Madawaska* continue de vivre et de faire bonne besogne. Mais une feuille acadienne d'intérêt général existe, elle porte le beau nom symbolique d'*Évangéline*.

Fondée en 1887 à Digby, en Nouvelle-Écosse, *L'Évangéline* demeura jusqu'en 1910 l'exclusive propriété de son fondateur Valentin Landry (né à Haut-Pokemouche, dans le comté de Gloucester, N.-B.). Le 22 juin 1910, parut à Moncton le premier numéro du journal publié par une compagnie à fonds social. Depuis trente-cinq ans, au milieu de multiples épreuves, *L'Évangéline*, longtemps dirigée par Alfred Roy, a mérité l'estime et la confiance du peuple acadien. Au lendemain d'une campagne de propagande, *L'Évangéline* tenta de devenir quotidienne et le resta quatorze mois (du 3 juillet 1931 au 17 septembre 1932). L'essai était prématuré, mais le besoin pressant d'un quotidien

continue de se faire sentir. Il y va de l'avenir, de la vie même d'un peuple.

Le jeune archevêque de Moncton (Mgr Robichaud est né à Saint-Charles de Kent en 1905) n'hésita pas, dès la première heure de son épiscopat, à aborder de front ce grave problème. Appuyé par son collègue de Bathurst (Mgr Camille LeBlanc est né dans la paroisse de Barachois, près de Shédiac, en 1895), le primat d'Acadie profita d'une circonstance exceptionnelle pour lancer l'idée d'une campagne de souscriptions en faveur d'un quotidien acadien. Le 24 février 1943, après avoir participé à la consécration épiscopale, à Québec, de S. Ex. Mgr Pelletier, nouvel auxiliaire de Québec, Mgr Robichaud prit la parole en public, et la radio donna à son discours un vaste auditoire canadien-français. Voici quelques-unes de ses affirmations :

« Nous sommes, nous, des minorités, que ce soit des Provinces Maritimes, de la Nouvelle-Angleterre, de l'Ontario, du Manitoba ou de l'Ouest, nous sommes *les contreforts du bloc français* sur le continent nord-américain . . . Notre mission providentielle, à nous Français du Canada, c'est de continuer « les gestes de Dieu par les Francs », de propager la sagesse du Christianisme et les lumières de l'esprit français, de faire partager aux autres groupes ethniques du pays, et même de l'Amérique tout entière, les trésors de vie spirituelle et de valeurs humaines supérieures que nous avons reçus de nos ancêtres avec mission de les transmettre aux générations futures.

« Or, ce rayonnement providentiel, ce n'est pas au cœur même du bloc français qu'il a lieu, mais aux extrémités, dans ces régions limitrophes où les deux éléments, au moins matériellement, se confondent : où Français et Anglais se coudoient et se mêlent dans une vie quotidienne commune . . .

« Pour être ainsi des éclaireurs, pour porter bien haut la lumière que l'on ne peut cacher sous le boisseau sous peine de trahir sa race et son pays, nous avons, nous des minorités, à être d'abord et toujours *nous-mêmes* . . . »

Mgr Robichaud en arrive ensuite à la question du journal, ce moyen puissant de conserver à un peuple sa men-

talité propre. Il déclare: « Nous avons en tout dans les Provinces Maritimes trois hebdomadaires¹. En faisant l'addition de leurs abonnés, on arrive à peine au chiffre de 10,000. Savez-vous ce que ce chiffre représente? Exactement le vingtième de la population française des Provinces Maritimes! Ce qui veut dire qu'une personne seulement sur vingt reçoit un journal français et encore une fois par semaine seulement. Où les dix-neuf autres prennent-elles alors la nourriture quotidienne propre à nourrir leur esprit, à former leur opinion et à entretenir leur mentalité? Pour la plupart, ce sont dans les journaux neutres anglais. C'est pourquoi au seul Nouveau-Brunswick prospèrent cinq *quotidiens* de langue anglaise, alors que végètent trois *hebdomadaires* de langue française. Rien d'étonnant alors si, vu surtout la puissance formidable de la presse quotidienne, la vie catholique et française s'affaiblit, et en s'affaiblissant, ne rayonne plus. Les esprits comme les âmes, nourris aux dépens d'une culture étrangère, plongés dans une atmosphère démoralisante au double point de vue français et catholique languissent et ne peuvent donner la mesure de vie pleine et abondante qu'on serait en droit d'attendre d'eux. Le magnifique rôle que pourrait jouer sur la scène de notre vie nationale la minorité acadienne en est grandement diminué, et si l'état actuel des choses persiste, il est même à craindre qu'elle cesse bientôt d'avoir aucune influence. »

Cet appel, ce cri d'alarme de Mgr Robichaud fut entendu. Le Comité de la Survivance Française dressa le plan général d'une campagne de souscriptions en faveur de la Presse acadienne. Deux secrétariats furent organisés, l'un à Québec, l'autre à Montréal: le premier dirigé par l'actif secrétaire général du Comité de la Survivance Française, M. l'abbé Paul-Émile Gosselin, le second par le Frère Antoine Bernard, l'un des membres directeurs du même Comité (avec M. Léandre Le Gresley comme chef de bureau).

1. *L'Évangéline*, le *Madawaska*, et l'*Ordre Social* de Moncton qui cessa de paraître peu de temps après, étant absorbé par *L'Évangéline*.

On fixa un objectif de \$75,000 pour la province de Québec. Toute la presse française de cette province se montra sympathique à la cause, et les diverses sociétés prêtèrent le dévouement de leurs membres. A Montréal, l'inauguration officielle de la campagne, le 8 juin 1943, donna lieu à une belle manifestation publique où figurèrent des artistes d'Acadie: Mlle Anna Malenfant, Mlles Marguerite et Germaine LeBlanc, Mlle Thérèse Turgeon, ainsi que le président général de la Société mutuelle de l'Assomption, M. le docteur Albert Sormany, venu d'Edmundston pour la circonstance. Le sentiment acadien se ranima au passage de Mgr Robichaud en diverses régions du Québec qui accueillirent jadis les exilés de 1755. Montréal donna \$37,000 à la Presse acadienne, Québec \$19,000, Trois-Rivières \$13,500, Nicolet \$6,100, Rimouski \$6,000, Joliette \$6,000, Sherbrooke \$5,500, Chicoutimi \$5,000, Saint-Hyacinthe \$2,600, et les autres diocèses firent aussi leur part. Le 18 août 1943, au cours d'un congrès de l'Association Acadienne d'Éducation tenu à Edmundston, le président du Comité de la Survivance Française, M. Adrien Pouliot, entouré de plusieurs officiers de son Comité, présenta à Mgr Robichaud, de main à main, l'offrande globale du Québec, soit \$100,000. Ce montant fut ensuite dépassé par des souscriptions additionnelles que recueillirent l'honorable Cyrille Delâge, président de la campagne à Québec, et M. Raymond Denis, président à Montréal.

En plus de fournir à l'Acadie une aide substantielle, la campagne de la Presse acadienne a ravivé dans la province de Québec une vieille amitié à l'égard du groupe français des provinces maritimes. L'un des meilleurs amis de l'Acadie, M. Omer Héroux, soulignait un jour l'opportunité de liens plus étroits entre les deux groupes français de l'Est. « Il est de notre intérêt essentiel », écrivait-il le 20 mai 1943, « d'apporter à nos frères des autres provinces, et même d'au delà des frontières canadiennes, le maximum d'aide possible. Il y va de notre intérêt collectif en tant que groupe, et indirectement par là de l'intérêt de chacun de nous comme catholique et Français; il y va aussi, on l'a peut-

être moins remarqué, de l'avantage de nos diverses classes sociales. » Et il ajoutait à l'adresse des Acadiens: « Ce ne sont point des gémissants et des pleurards que les hommes qui, en moins d'un siècle,— pour ne parler que de la dernière phase de leur histoire,— ont opéré les merveilleuses transformations qu'admirent aujourd'hui tous les observateurs. »

Les difficultés de notre temps de guerre mondiale retardent la réalisation totale des vœux de Mgr Robichaud, champion du quotidien d'Acadie. Mais la guerre aura une fin. Les milliers de ses meilleurs fils qu'a donnés sans compter l'Acadie, et dont le sang a rougi tous les champs de bataille du monde depuis bientôt six ans, vaudront sans doute à la minorité française du Nouveau-Brunswick et des autres provinces maritimes, quelques parcelles des libertés que l'on reconnaît aux plus humbles peuplades de l'Asie ou de l'Afrique.

Réjoui en son âme par le magnifique succès de son appel, Mgr Robichaud posa, bientôt après, un acte qui nous révèle la profondeur de son patriotisme. Il émit un décret épiscopal érigeant en paroisse la localité de Georgetown, sise près de Moncton. C'était sa première création de paroisse, et il voulut la rattacher à la fois à la vieille Acadie et à Notre-Dame, patronne du peuple acadien. La dernière partie du décret d'érection se lit comme suit: « Que le titulaire de la nouvelle paroisse soit la Très Sainte Mère de Dieu, dans le mystère de sa médiation universelle, sous le vocable de NOTRE-DAME DE GRACE, dont la fête se célèbre le trente et unième jour du mois de mai; en reconnaissance des grâces et bénédictions dont Dieu a daigné combler, par l'intercession de sa Sainte Mère, notre première année d'épiscopat; et en souvenir de la première chapelle érigée sous ce vocable en terre d'Acadie par les Pères Capucins, à La Hève, le 8 septembre 1632. » — 1632-1943: quel rapprochement de trois siècles, sous le signe de l'auguste Patronne qui veille aux destinées du peuple acadien !

En lisant plus haut un texte de l'archevêque de Moncton, on aura remarqué qu'il se préoccupe à bon droit du sort de ses compatriotes de la Nouvelle-Écosse et de l'Île

du Prince-Édouard. Malgré certaines difficultés matérielles qui tiennent aux distances et aux moyens de communication, le quotidien projeté devrait servir la cause de la survivance française chez les Acadiens de la baie Sainte-Marie, de la région d'Arichat, de l'île du Cap-Breton et de l'Île du Prince-Édouard. En attendant, ces groupes de la Dispersion trouvent un lien avec le Nouveau-Brunswick dans la société mutuelle de l'Assomption, force acadienne qui agrandit d'année en année le champ de son action bienfaisante.

Sœur cadette de la Nationale fondée à Memramcook en 1881, la société mutuelle de l'Assomption naquit « dans une cave » à Waltham, Massachusetts, en 1903. Elle fut d'abord le rêve et la pensée de pauvres ouvriers acadiens, qui n'avaient de richesse que leur vive foi chrétienne et leur ardent patriotisme français. Son premier président fut Remi Benoît, de Lowell, son premier secrétaire Jean-H. Leblanc, de Waltham, et son premier trésorier Hilaire Hébert, de Fitchburg. Son premier chancelier, Dominique Léger, de Lynn, fournit la pensée presque géniale d'une *Caisse Ecolière* destinée à l'instruction des enfants des membres mutualistes de l'Assomption.

Nous prenons la liberté de placer ici un souvenir personnel. Le 6 septembre 1942, nous avons la joie d'assister, à Worcester (Massachusetts), à une convention régionale de la Société l'Assomption qui groupait des délégués de trois états de la Nouvelle-Angleterre. Ce fut une grandiose manifestation de vie catholique et française, qui en disait long sur le mérite et la bienfaisante influence de la Mutuelle acadienne dans l'Est américain. On y vit à l'honneur plusieurs vétérans fondateurs de 1903: MM. Clarence Cormier, Jaddus Léger, Olivier Jaillet, Elphège Léger et Marcel Richard, neveu de Mgr Richard qui fut l'apôtre du pays de Kent au Nouveau-Brunswick (la succursale assomptionniste de Gardner, Mass., porte le nom de Mgr Richard).

La Société l'Assomption a, depuis 1913, son siège social à Moncton. Son président général, depuis 1927, est M. le docteur Albert Sormany, celui que l'on pourrait appeler « le grand gentilhomme acadien », et son secrétaire-trésorier

ou gérant général, depuis 1926, est M. Calixte Savoie, à qui revient la plus large part des merveilleux progrès accomplis au cours des derniers vingt ans. Notons tout de suite que la Caisse Ecolière de la Société l'Assomption, le *cinquante sous* annuel de chaque assomptionniste, a donné à l'Eglise un évêque (S. Ex. Mgr Albini LeBlanc, de Hearst), plus de trente prêtres y compris l'aumônier général actuel de la Société, M. l'abbé Aldéric Melanson, et de nombreux professionnels, médecins, agronomes, etc., sans compter plusieurs religieuses. Voici quel était le rapport financier de cette Mutuelle pour l'année 1944:

Actif, le 31 décembre 1944.....	\$ 2,566,455.72
Assurances en vigueur.....	\$27,000,000.00
Nombre de membres.....	32,000

M. Calixte Savoie ajoutait à son rapport les indications suivantes:

Depuis sa fondation, la Société l'Assomption a payé à ses assurés un montant de bénéfices qui atteint \$1,700,000., soit \$612,482 d'assurance, \$791,671 en maladie, et des bourses scolaires pour une somme globale de \$271,000. De plus, elle a prêté au delà de deux millions et demi de dollars pour construire en Acadie églises, collèges, couvents, hôpitaux et écoles. Bref, elle a mis à la disposition du peuple acadien peu fortuné le montant de \$4,200,000. Elle a protégé dans les universités, les collèges et les couvents, 529 élèves acadiens; elle a présentement aux études 162 protégés (chiffre accru à l'été de 1944). Ajoutons que la Société l'Assomption versa, en 1943, la plus forte contribution individuelle, soit \$5,000, à l'œuvre de la Presse acadienne qui connut, en Acadie même, un succès non moins brillant que dans la province de Québec.

En plus de servir les intérêts économiques d'un peuple qui ne peut survivre que par la coopération, la Société l'Assomption est responsable des liens vivants qui se sont créés, depuis sept ou huit ans, entre des régions acadiennes

qui ne s'étaient guère connues, qui n'avaient jamais « voisiné ». La Gaspésie acadienne, autrement dit le comté de Bonaventure, est entré dans le mouvement assumptionniste en 1939, et ce renouveau a donné lieu à d'inoubliables manifestations de l'âme acadienne à Carleton et à Bonaventure, ces deux foyers où vinrent se réchauffer, dès 1755, les proscrits de Lawrence transis par l'hiver et par la douleur. Mais, il faut le noter pour rester dans le vrai, c'est peut-être à Montréal, au cœur d'une grande ville cosmopolite, que la renaissance acadienne s'est le plus vigoureusement affirmée. La succursale Abbé-Casgrain y a connu un essor nouveau, elle a atteint le chiffre de six cents membres assumptionnistes. Elle a donné naissance, en juin 1941, à la succursale de Verdun qui a pris le nom de son vénéré curé acadien, Mgr Richard. De plus, les assumptionnistes de Montréal ont pris contact — pour la première fois depuis 1767! — avec leurs frères acadiens du terroir de Saint-Jacques de l'Acadie. Une autre succursale est née là, à Sainte-Marie-Salomé, qui fut inaugurée en octobre 1942. La convention quadriennale de la Société l'Assomption, tenue à Memramcook en 1943, comptait des délégués de la Gaspésie, de Montréal, de Verdun, du pays de Saint-Jacques de l'Acadie et de la région du lac Saint-Jean. Le jour viendra peut-être où d'autres régions acadiennes de la province de Québec: L'Acadie et Saint-Jean d'Iberville, Nicolet et Saint-Grégoire, Yamachiche et le Cap de la Madeleine connaîtront, elles aussi, un renouveau acadien à base de coopération assumptionniste. Le drapeau marial flottera depuis la Gaspésie et le lac Saint-Jean jusqu'aux rivages du Rhode Island et du Connecticut. Pourquoi n'atteindrait-il pas les bayous de la Louisiane où le sentiment acadien (deux expériences personnelles nous le disent) anime les cœurs de milliers de descendants des bannis de 1755? Quel Acadien louisianais rattachera ainsi son pays à la terre des ancêtres?

Ce n'est pas seulement par son aide à la Presse acadienne et par des liens assumptionnistes que la province de Québec a prouvé récemment à l'Acadie son inaltérable amitié. Notre livre serait incomplet s'il passait sous silence

un autre appui très prometteur, donné sous forme de nombreuses bourses d'étude accordées à la jeunesse acadienne par des collèges et couvents. Il suffit de noter que vingt-quatre jeunes filles de la baie Sainte-Marie, pupilles de M. François Comeau (86 ans), étudient dans des Écoles ménagères régionales et méritaient naguère les éloges publics de Mlle Monique Bureau, visiteuse provinciale du Québec, au cours d'une cérémonie tenue à Meteghan, chez M. Comeau. Il suffit d'ajouter que trente-sept boursiers de l'Île du Prince-Édouard, choisis par M. Henri Blanchard, jouissent des mêmes avantages dans des maisons d'enseignement secondaire. Si, de plus, l'on tient compte du fait que trente-six Acadiens sont aujourd'hui étudiants à l'Université Laval de Québec et viennent d'y fonder une association qui vise à fédérer tous les étudiants acadiens des diverses universités et des collèges, on conviendra que la jeunesse étudiante de 1945, l'élite de demain, a conscience de ses responsabilités et prépare à l'Acadie une génération éveillée, agissante. Malgré les difficultés des temps, nous pouvons avoir confiance en l'avenir!

Une vieille chanson d'Acadie, remise à l'honneur par un artiste de la radio qui est en même temps directeur du *Choeur d'Acadie* de Montréal, M. Jacques Labrecque, nous berce d'un refrain qui évoque toute notre lointaine enfance au bord de la mer: « *Partons, la mer est belle! . . .* »¹ Oui, Acadiens, un jour nouveau se lève. Le soleil de la foi illumine nos cœurs et ranime nos espérances. Partons, embar-

1. Le cadre mesuré de notre étude ne nous a malheureusement pas permis de donner le crédit convenable à des artistes acadiens comme Arthur LeBlanc et Anna Malenfant, à des « rénovateurs » comme le Père Anselme, capucin, qui nous a rendu les vieilles chansons de l'île du Cap-Breton, ou encore à des créatrices d'œuvres comme Mère Audet, ancienne supérieure de l'Hôtel-Dieu de Campbellton, qui vient fonder un hôpital à Sorel. Ici, c'est l'Acadie qui essaie de rendre à la province de Québec... Nous aurions dû également souligner davantage le rayonnement français et catholique du poste de radio CHNC, de New-Carlisle, qui fait pénétrer la chanson et l'histoire acadiennes bien loin à la ronde, de concert avec son frère nouveau-né le poste CJEM, d'Edmundston, au Madawaska.

quons-nous pour l'avenir qui se présente sous la figure d'un chiffre symbolique: 1955 ! Dans dix ans, nous évoquerons ensemble les douleurs du Passé, le martyre de nos pères et de nos mères. Mais l'évocation sera adoucie par les consolations du Présent, par les radieuses promesses de l'Avenir. Comme le dit l'inscription au socle du monument de Monts à Annapolis, l'ancien Port-Royal: GENUS IMMORTALE MANET. La race née en 1604 sur les rivages d'Acadie survit à tous ses malheurs. Sous le manteau protecteur de Notre-Dame de l'Assomption, sa Patronne, elle ira jusqu'au bout de son chemin, elle accomplira sa destinée française et catholique ! « Partons, la mer est belle: ramons avec ardeur . . . »

QUESTIONNAIRE

Que vous rappelle la date du 8 septembre 1942 ? — Quelle fut la première préoccupation de Mgr Robichaud, archevêque de Moncton ? — Quand, où et par qui fut fondée *L'Évangéline* ? — Indiquez quelques idées du discours que fit Mgr Robichaud à Québec, le 24 février 1943. — Quel fut le résultat de la souscription en faveur de la Presse Acadienne dans la province de Québec ? — Quel Comité avait organisé cette souscription ? — Quelle paroisse Mgr Robichaud érigea-t-il, en octobre 1943 ? — Que savez-vous de la Société l'Assomption ? Prouvez que cette Mutuelle a fait le lien entre les divers groupes acadiens de l'Amérique du Nord. — Y a-t-il dans la province de Québec des boursiers et des boursières d'Acadie ? — Quels souvenirs se rattachent à l'an 1955 ? — L'avenir acadien inspire-t-il confiance ? Pourquoi ?

Appendice

NOTE A

LES FORCES VIVES DE L'ACADIE

« La progéniture de Noé ! » ricanaiient, non sans dépit, les gouverneurs anglais de la Nouvelle-Écosse, au spectacle de la marée montante acadienne, entre 1710 et 1755. Malgré la haine et le souci de destruction qui inspirèrent la déportation de 1755, le mot n'a pas cessé d'exprimer une consolante réalité, à nos yeux du moins... Le fait suivant nous en fournit une preuve toute d'actualité.

En 1938, Mgr Melanson, depuis un an archevêque de Moncton, conçut le dessein d'intéresser tous les Acadiens à la construction de sa cathédrale, qui deviendrait ainsi le monument de la Reconnaissance d'un peuple. A cette fin, on entreprit une sorte de dénombrement des familles acadiennes des trois provinces maritimes et de la Gaspésie. On adressa pas moins de 34,000 circulaires invitant chaque famille à offrir son obole, si minime fût-elle. De ce travail, il reste le beau temple que l'on sait, avec ses remarquables verrières. Il reste aussi, chose moins connue, un tableau numérique des principales familles acadiennes d'aujourd'hui.

C'est ce tableau que nous mettons ici sous les yeux du lecteur. Rapproché du premier recensement acadien de 1671, il prouve à l'évidence que la masse du peuple est bien sortie des familles de pionniers que Razilly et Aulnay implantèrent à la

Hève et à Port-Royal, de 1632 à 1650. Nous ne mentionnons cependant que les « grandes familles », celles qui dépassent le chiffre de 100. Les voici :

1.	Leblanc,	2,759 familles
2.	Arsenault,	1,543 “
3.	Gallant,	1,167 “
4.	Cormier,	1,079 “
5.	Boudreau,	1,054 “
6.	Richard,	1,021 “
7.	Doucet,	955 “
8.	Landry,	910 “
9.	Poirier,	760 “
10.	Robichaud,	759 “
11.	Comeau,	702 “
12.	Léger,	640 “
13.	Roy,	604 “
14.	Gaudet,	576 “
15.	Chiasson,	539 “
16.	Melanson,	535 “
17.	Savoie,	510 “
18.	Thériault,	509 “
19.	Bourque,	481 “
20.	Cyr,	450 “
21.	Hébert,	422 “
22.	Duguay,	397 “
23.	Daigle,	383 “
24.	Thibaudeau,	377 “
25.	Doiron,	371 “
26.	Haché,	369 “
27.	Belliveau,	353 “
28.	Deveau,	306 “
29.	Allain,	295 “
30.	Maillet,	293 “
31.	Saulnier,	285 “
32.	Bourgeois,	279 “
33.	Gagnon,	268 “
34.	Brault,	259 “
35.	Caissie,	252 “
36.	Godin,	248 “
37.	Bernard,	247 “
38.	Blanchard,	246 “
39.	Goguen,	238 “
40.	D'Entremont,	236 “
41.	Babineau,	231 “

42.	Aucoin,	212 familles
43.	Dupuis,	205 “
44.	Benoff,	194 “
45.	Babin,	193 “
46.	Michaud,	192 “
47.	Martin,	188 “
48.	Ouellet,	182 “
49.	Allard,	180 “
50.	Lanteigne,	180 “
51.	Surette,	179 “
52.	Vautour,	167 “
53.	Dugas,	166 “
54.	Albert,	162 “
55.	Brideau,	160 “
56.	Bugeaud (Bujold),	155 “
57.	Lavoie,	152 “
58.	Pitre,	147 “
59.	Amirault (Mirault),	147 “
60.	Mazerolle,	142 “
61.	Vienneau,	142 “
62.	Boucher,	140 “
63.	Gauvin,	139 “
64.	Pellerin,	138 “
65.	Fougère,	132 “
66.	Lozier,	130 “
67.	Bourdages,	130 “
68.	Bastarache,	129 “
69.	Forest,	128 “
70.	Pothier,	128 “
71.	Gautreau,	125 “
72.	Fournier,	123 “
73.	Henri,	115 “
74.	Paulin,	112 “
75.	Girouard,	111 “
76.	Thibault,	104 “

Voilà le tableau des principales familles acadiennes d'aujourd'hui, du côté des provinces maritimes, sans compter tout ce que renferment la province de Québec, le reste du Canada, les États-Unis et surtout la Louisiane. Voilà ce qu'est devenue la « progéniture de Noé » dénoncée comme une menace par le gouverneur Phillips, en 1730, et pourchassée par Lawrence en 1755.

En rapprochant ce tableau du premier recensement de l'Acadie, fait en 1671, on remarque que vingt et une (21) des

trente premières « grandes familles » ont déjà leur nom dans ce recensement. Nous croyons que les quarante-deux (42) noms acadiens de 1671 forment les deux tiers de la population totale d'aujourd'hui. L'Acadie de 1755 comptait environ cent trente (130) noms, dont soixante-treize se retrouvent encore aujourd'hui en Louisiane. Certaines familles très nombreuses, comme les Leblanc, figurent dans tous les groupes acadiens de l'Amérique du Nord. D'autres noms se rattachent à telle région en particulier: les Aucoin au Cap-Breton, les Gallant à l'Île du Prince-Edouard, les D'Entremont et les Surette à la baie Sainte-Marie, les Daigle et les Mazerolle au Madawaska, etc.

Tous ces noms français, et surtout les quelque 30,000 familles que nous venons d'enclorre dans un tableau, constituent la preuve irréfutable d'une Acadie toujours vivante, de plus en plus consciente de sa vocation providentielle en terre d'Amérique.

NOTE B

MATHIEU MARTIN ET LES PREMIERS FOYERS D'ACADIE

Aucun historien de l'Acadie n'a jamais mis en doute le fait de l'arrivée avec Razilly, en 1632-1635, de familles entières. Nicolas Denys, compagnon de voyage de Razilly en 1632, le dit formellement. Il écrit, à la page 95 de sa *Description*: « Razilly n'avait point d'autre passion que de faire peupler le pays, et tous les ans il faisait venir du monde le plus qu'il pouvait à ce dessein. » Au dix-septième siècle, et surtout chez un homme du peuple comme Nicolas Denys, « peupler » a le sens absolu de « multiplier les individus par la génération ».

L'historien Rameau estime qu'il serait difficile de préciser le nombre de ces familles amenées par Razilly entre 1632 et 1635, mais « le fait est constant », affirme-t-il dans sa *Colonie féodale en Amérique* (I, 81). Le P. Candide, capucin, historien des travaux de son Ordre en Acadie, précise qu'une douzaine des hommes de Razilly étaient mariés et voyageaient avec leur famille, en 1632. (Cf. *Pages glorieuses de l'épopée canadienne*, 95.)

Mais alors, dira quelqu'un, comment expliquer que, selon certaines opinions plutôt récentes, le premier enfant de race blanche serait né en Acadie en 1636? Autrement dit, on croirait

sur parole Mathieu Martin et sa version personnelle et intéressée de 1689.

L'objecteur s'appuierait sur le fait que ce Mathieu Martin, fils de Pierre Martin et de Catherine Vigneau, obtint du Conseil souverain de Québec, le 28 mars 1689, le titre de concession d'un fief à Cobequid, aujourd'hui Truro, en considération de ce que « le dit sieur Mathieu Martin » appartient à l'une des plus anciennes familles d'Acadie, « y étant le premier-né ». Or, au recensement de 1671, Mathieu Martin se donne 35 ans. De plus, un document signé par Nicolas Denys nous apprend que Pierre Martin vint de Bourgueil (Touraine) avec sa femme et un enfant, sur le *Saint-Jean* qui partit de La Rochelle le 1er avril 1636, soit cinq mois après la mort de Razilly en Acadie.

Seuls les registres paroissiaux de Port-Royal, tenus par les Capucins depuis 1632 et brûlés par les soldats de Sedgewick en 1654, pourraient éclairer parfaitement les origines du peuple acadien sous Razilly. A défaut de ces pièces probantes, posons quelques points d'interrogation sous les yeux de ceux qui paraissent disposés à croire Mathieu Martin sur parole et qui, par là, semblent prêts à nier l'œuvre de véritable colonisation française de Razilly.

Comment se fait-il qu'en 1671 Mathieu Martin et sa sœur Marie, femme de Pierre Morin (ancêtre d'Augustin-Norbert Morin, l'homme d'État canadien), soient tous deux inscrits à « 35 ans », nés tous deux en 1636 ? Étaient-ils jumeaux ? Leur mère fit-elle enceinte une traversée de longues semaines, sinon de quelques mois ? Et puis, comment se fait-il qu'au recensement de 1686, Mathieu Martin, célibataire endurci (il le resta toute sa vie), se donne « 47 ans » et reporte ainsi sa naissance à 1639 ? Ne trouvez-vous pas que ce vieux garçon original (il en a fourni d'autres preuves) joue facilement avec son âge ? Ne trouvez-vous pas qu'il est risqué, aujourd'hui, de fonder une grave affirmation sur une base aussi fragile ?

Que Mathieu Martin fût, en 1689, l'aîné des premiers fils d'Acadie *encore vivants*, la chose est possible. Qu'il fût assez habile pour profiter de cette aubaine (vu la disparition des registres de Port-Royal et vu aussi la mort, en 1688, du dernier témoin des véritables origines de l'Acadie, Nicolas Denys), la chose est probable. Les morts n'ont pas l'habitude de protester, et toutes pièces officielles manquent à ces messieurs du Conseil souverain de 1689. Mais que vaut, aux yeux d'un historien impartial, ami des Capucins non moins que des Récollets, l'acte de concession du fief de Cobequid lorsqu'il s'agit, par cet

acte, de se faire une opinion sur les sources mêmes de la vie française en Acadie ?

Ce n'est donc pas sans raison qu'à la page 55 du présent livre, nous posons la question : « Est-il exact que Mathieu Martin soit le premier enfant de race blanche né et grandi en Acadie ? » Le lecteur connaît maintenant notre opinion motivée : à lui de s'en faire une, en n'oubliant pas le témoignage désintéressé et décisif de Nicolas Denys, témoin oculaire des débuts de l'Acadie sous Razilly, en 1632-1635.



Trois évêques acadiens : S. Ex. Mgr Albini Le Blanc, évêque de Hearst (Ontario), S. Ex. Mgr Robichaud, archevêque de Moncton, et S. Ex. Mgr Camille Le Blanc, évêque de Bathurst.

Table des matières

AVANT-PROPOS.....	9
CHAPITRE PREMIER: <i>Découvreurs et Pionniers (1500-1605)</i>	
Premiers voyageurs d'Amérique: Christophe Colomb, Jean Cabot, Verazzano, Jacques Cartier, La Roche, Dupont-Gravé, Champlain, de Monts.— Le <i>baptême</i> des nouveaux arrivants.— De Monts, Champlain et Poutrincourt en Acadie, en 1604-1605.— L'établissement de Port-Royal.....	11 à 21
CHAPITRE DEUXIÈME: <i>L'Acadie colonie française (1604-1710)</i>	
Poutrincourt, seigneur de Port-Royal.— Les Jésuites, Biencourt et Charles Latour en Acadie.— Colons écossais à Port-Royal.— Richelieu et Razilly raniment l'Acadie française.— Noms acadiens.— Le temps d'Aulnay et de Charles Latour.— Conquête anglaise de 1654.— Nicolas Denys et son œuvre.— Les gouverneurs français, de 1670 à 1710.— Visite de l'intendant de Meulles et de Mgr de Saint-Vallier.— Agressions des Bostonnais.— Dernières résistances françaises.— Conquête finale par Nicholson, en 1710.....	22 à 33
CHAPITRE TROISIÈME: <i>Les origines religieuses de l'Acadie (1604-1710)</i>	
Robuste foi acadienne.— Les Récollets à Port-Royal.— Les Capucins les remplacent, en 1632.— Notes sur le P. Balthazar, capucin.— Les Jésuites au Cap-Breton et à Miscou.— L'œuvre des missionnaires de Miscou.— Les Récollets à Percé.— Voyage de Mgr de Saint-Vallier en Acadie (1686).— Les Sulpiciens et les prêtres du Séminaire de Québec en Acadie.— Mgr Melanson et le souvenir des anciens missionnaires.....	34 à 43

CHAPITRE QUATRIÈME: *L'Acadie de 1700, vue par Diéreville*

Le Normand Diéreville écrit une *Relation* de son voyage d'Acadie. — Les tribulations de l'océan. — Un an en Acadie. — Port-Royal, capitale aux abois. — Hommes et choses de Port-Royal. — Ingéniosité du peuple acadien. — Jalousie et chicane entre fonctionnaires. — Mœurs acadiennes. — Nombreux enfants. — Croissance du pays de Grand-Pré. — Piété des Indiens. — Le tombeau du missionnaire Thury à Chebouctou. — Diéreville botaniste: le *Diervilla*. — L'âme acadienne de 1700. — Les mères du peuple acadien. — Stoïcisme et résignation. — Profonde foi religieuse. — Degré d'instruction convenable. — Cellule centrale: la paroisse. — Un peuple honnête et heureux. — Témoignage de Franquet.

44 à 61

CHAPITRE CINQUIÈME: *L'Acadie possession anglaise (1710-1755)*

Les Acadiens s'attachent à leur patrie. — Visites du gouverneur Phillips; sa duplicité. — L'heureux temps d'Évangéline. — Les Acadiens restent neutres en 1744-1747. — Fondation d'Halifax, en 1749. — L'abbé Le Loutre en *Nouvellé Acadie*. — Construction des forts Beauséjour et Lawrence. — Sage gouvernement de Hopson. — Lawrence lui succède, pour le malheur des Acadiens. — Les manœuvres de Lawrence. — Le rôle de Shirley, de Monckton, de Pichon, de Morris, de Boscowen, de Vergor. — Prise du fort Beauséjour, en juin 1755. — Fuite des Acadiens de Beaubassin.

62 à 78

CHAPITRE SIXIÈME: *Le Grand Dérangement*

Réunion du Conseil de Lawrence, le 25 juillet 1755. — On décide la déportation des Acadiens. — Ce que disent et pensent les Acadiens. — Arrestation de cent délégués acadiens à Halifax. — Le rapport du juge Belcher. — Ordre secret du 31 juillet. — Arrestation des missionnaires. — Récit de l'abbé Daudin. — Premières *messes blanches*. — Le traquenard de Grand-Pré et de Windsor. — Embarquement du 8 octobre. — En route vers l'exil. — « Acte cruel d'une époque cruelle ». — Qui est responsable du crime? — Lawrence promu gouverneur de la Nouvelle-Écosse. — Sa mort, en 1760. — Lettre de Mgr de Pontbriand. — Détails complémentaires sur le Grand Dérangement.

79 à 105

CHAPITRE SEPTIÈME: *Obscure survivance (1755-1815)*

Le prêtre a fait l'Acadie nouvelle. — La caravane de 1766. — L'abbé Bailly à la recherche des Acadiens. — Le rôle des *anciens* en Acadie: la *messe blanche*. — Visites du P. de la Brosse. — Le grand-vicaire Bourg, son œuvre en Acadie. — Autres missionnaires. — Mgr Hubert à la baie des Chaleurs. — Mgr Denaut

en Acadie.— Les trois visites pastorales de Mgr Plessis en Acadie.— Une page évangélique.....106 à 116

CHAPITRE HUITIÈME: *Longue convalescence (1815-1880)*

Langue et foi: texte de Mgr Robichaud.— Période de longue convalescence.— Naissance d'un sentiment national en Acadie.— L'Acadie est détachée de l'Église-mère de Québec (1817).— Carte religieuse des Provinces maritimes.— Pas d'évêque français en Acadie au 19^e siècle.— Texte de Mgr Marcel Richard.— Missionnaires canadiens et français.— Mgr Cooke, les deux évêques Blanchet, l'abbé Antoine Gagnon,— L'œuvre de l'abbé Lafrance à Memramcook.— L'abbé Lafrance et Mgr Connolly.— Fermeture forcée du collège de Memramcook.— Mgr Sweeney et l'abbé Lafrance.— Le Père Lefebvre à Memramcook.— Promesses d'avenir.— La Confédération de 1867.— Injuste loi scolaire de 1871.— Sa néfaste répercussion chez les Acadiens.....117 à 130

CHAPITRE NEUVIÈME: *Vie nationale, depuis 1880*

I.— Période de vie nationale.— Le Congrès de 1880 à Québec.— Les congrès acadiens de Memramcook, de la Pointe-de-l'Église, d'Arichat, de Caraquet, de Saint-Basile.— Les Eudistes à la Pointe-de-l'Église.— Mgr LeBlanc à Saint-Jean, Mgr Chiasson à Chatham.— Les Eudistes à Caraquet et à Bathurst.— L'œuvre de Mgr Allard, de Mgr Richard, de l'abbé Giroir, de Mgr Dugal, de Mère Maillet.— Mgr Melanson à Campbellton, à Gravelbourg, à Moncton.— Les Filles de Marie de l'Assomption, les religieuses de Notre-Dame du Sacré-Cœur.— Autres reconstituteurs de l'Acadie.....131 à 141

II.— Recensements acadiens depuis 1871.— Faible accroissement en Nouvelle-Écosse, dans l'Île du Prince-Édouard.— Progrès numérique au Nouveau-Brunswick.— La langue peut-elle être gardienne de la foi? — Faiblesse de la représentation acadienne du Nouveau-Brunswick à Fredericton.— Le problème scolaire.....142 à 149

III.— Mgr Melanson et l'Association Acadienne d'Éducation.— Le décret pontifical de 1938.— Bathurst devient siège d'évêché.— Les cours d'été en Acadie.— L'œuvre du Comité de la Survivance Française.— Visite du Roi et de la Reine en Acadie.— Consécration de la cathédrale de Moncton, consécration épiscopale de Mgr Albini LeBlanc — Mort de Mgr Melanson, de Mgr Chiasson.....150 à 159

IV.— Mgr Robichaud à Moncton, Mgr Camille LeBlanc à Bathurst.— Campagne en faveur de la Presse Acadienne.— La province de Québec souscrit \$100,000, à l'appel du Comité de la Survivance Française.— La paroisse de Notre-Dame de Grâce.— La Société l'Assomption et son œuvre.— Liens vivants entre les groupes acadiens.— Boursiers et boursières d'Acadie dans la province de Québec.— Confiance en l'avenir.— En marche vers 1955.....159 à 169

APPENDICE

<i>Note A</i> : Les forces vives de l'Acadie.....	171
<i>Note B</i> : Mathieu Martin et les premiers foyers d'Acadie.....	174

 CARTES ET PLANS

Provinces maritimes, Nouvelle-Angleterre et Québec méridional	13
Habitation du Port-Royal.....	19
Région du golfe Saint-Laurent.....	29
La Nouvelle-Acadie de l'abbé Le Loutre.....	65
La région de Grand-Pré.....	84
La région de la baie des Chaleurs.....	108
Premier collège de Memramcook.....	124